

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

En millions d'euros	Note	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	5.10	1 214.0	1 013.1
Autres produits d'exploitation	5.11	77.3	48.1
Achats consommés		(335.7)	(269.0)
Charges de personnel	5.12	(505.4)	(417.7)
Autres charges d'exploitation	5.13	(210.0)	(194.9)
Impôts et taxes		(55.2)	(49.0)
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes de reprises		(87.8)	(64.7)
<b>Résultat d'exploitation / EBIT avant reprises des écarts d'acquisition négatifs</b>		<b>97.2</b>	<b>65.9</b>
Reprises d'écarts d'acquisition négatifs		1.9	1.2
<b>Résultat d'exploitation / EBIT après reprises des écarts d'acquisition négatifs</b>		<b>99.0</b>	<b>67.1</b>
Opérations en commun		(0.1)	(0.1)
Charges et produits financiers	5.14	(63.3)	(29.4)
<b>Résultat courant</b>		<b>35.6</b>	<b>37.6</b>
Charges et produits exceptionnels	5.15	6.2	(15.1)
Impôts sur les résultats	5.16	(28.3)	(20.1)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>13.6</b>	<b>2.3</b>
QP résultat des stés MEE		(0.2)	0.0
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>13.4</b>	<b>2.3</b>
<i>Intérêts minoritaires</i>		<i>4.1</i>	<i>3.8</i>
<i>Part du Groupe</i>		<i>9.2</i>	<i>(1.5)</i>
Résultat par actions (en €)	5.17	0.05	0.01
Résultat dilué par actions (en €)	5.17	0.05	0.01

**TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**

En millions d'euros	Note	31/12/2022	31/12/2021
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>			
Résultat net consolidé		13.4	2.3
Frais d'émission d'emprunt et d'augmentation de capital		-	(18.6)
Elimination des amortissements et provisions		80.8	62.7
Elimination de la variation des impôts différés		(8.9)	0.1
Elimination des plus ou moins values de cession		(26.2)	(0.5)
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		0.2	-
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>59.4</b>	<b>46.1</b>
Dividendes reçus des mises en équivalence		2.9	-
Variation du besoin en fonds de roulement		413.8	(145.0)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE</b>		<b>476.1</b>	<b>(98.9)</b>
Acquisitions d'immobilisations (1)		(98.9)	(71.3)
Cessions d'immobilisations		51.3	3.3
Incidence des variations de périmètre (2)		(699.4)	(518.1)
Trésorerie des sociétés acquises et cédées		238.4	31.9
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. D'INVEST.</b>		<b>(508.7)</b>	<b>(554.3)</b>
Dividendes versés aux minos des stés intégrées		(1.4)	(1.0)
Augmentations de capital		-	-
Subventions reçues		2.0	4.5
Emissions d'emprunts	5.8	510.1	1 043.6
Remboursements d'emprunts	5.8	(277.0)	(561.1)
Actions propres		-	-
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. DE FINANCT</b>		<b>233.8</b>	<b>486.0</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>201.2</b>	<b>(167.2)</b>
Trésorerie à l'ouverture		101.8	269.0
Trésorerie à la clôture		303.0	101.8
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>201.2</b>	<b>(167.2)</b>

(1) dont acquisitions d'immobilisations incorporelles 6.2 M€, d'immobilisations corporelles 82.8 M€, de titres non consolidés 9.6 M€, augmentation d'immobilisations financières 6 M€ et dettes et créances sur immobilisations -5.7 M€.

(2) Les incidences des variations de périmètre se composent des prix d'acquisition du groupe Lusiadas Saude (391.7 M€), de la Clinique Ker Yonnec (55.6 M€), de la Selas Sainte Marie (53.5 M€), du Groupe Virgen de la Caridad (36.5 M€), du Groupe Primero Salud (32.9 M€), du Groupe CIC Santé (16.5 M€), de la SCP Docteur Lab-Docteur Guigui & associés (10.3 M€), de la Selas des Docteurs Bonte (8.8 M€), du Centre de Pathologie Origet (4.7 M€), des remboursements de comptes courants des anciens actionnaires de Primero Salud (71.3 M€) et du Groupe CIC Santé (19.7 M€), de frais d'acquisition de titres (7.8 M€), de rachats de minoritaires et de complément de prix (2.8 M€) diminués d'augmentations de capital soucrites par les minoritaires (12.7 M€) (voir Note 1).

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

En millions d'euros	Capital social	Primes	Réserves consolidés	Résultat	Part Groupe	Part Minoritaires	Total
<b>Capitaux propres 31/12/20</b>	<b>217.5</b>	-	<b>13.9</b>	<b>33.2</b>	<b>264.6</b>	<b>16.0</b>	<b>280.6</b>
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	0.0	-	0.0	- 1.0	- 1.0
Affectation du résultat N-1	-	-	33.2	(33.2)	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	(1.5)	(1.5)	3.8	2.3
Variation de périmètre	-	-	3.6	-	3.6	(11.3)	- 7.7
Subventions*	-	-	3.4	0.000	3.4	(0.0)	3.4
<b>Capitaux propres 31/12/21</b>	<b>217.5</b>	-	<b>54.1</b>	<b>(1.5)</b>	<b>270.0</b>	<b>7.5</b>	<b>277.5</b>
Augmentation de capital	-	-	0.0	-	-	-	-
Affectation du résultat N-1	-	-	(1.5)	1.5	-	4.1	4.1
Résultat de la période	-	-	-	9.2	9.2	0.0	9.2
Dividendes versés	-	-	0.0	0.0	-	(1.2)	(1.2)
Variation de taux de conversion	-	-	0.2	0.0	0.2	(0.0)	0.2
Variation de l'auto-contrôle	-	-	0.0	0.0	-	-	0.0
Variation de périmètre	-	-	0.1	-	0.1	12.3	12.3
Subventions*	-	-	0.0	0.000	0.0	0.0	0.0
<b>Capitaux propres 31/12/22</b>	<b>217.5</b>	-	<b>52.9</b>	<b>9.2</b>	<b>279.6</b>	<b>22.7</b>	<b>302.2</b>

**RAPPORT DE GESTION ET DU GROUPE SUR LES OPERATIONS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

---

Chers actionnaires,

Nous vous avons convoqué en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**I. INFORMATIONS FINANCIERES ET NON FINANCIERES CONCERNANT LA SOCIETE, SES FILIALES, SES SOCIETES CONTROLEES ET LE GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

**A. Situation de la Société et du Groupe au cours de l'exercice écoulé**

**1) Situation de la Société**

L'exercice social de la Société a été marqué par les événements suivants :

- **Souscription à l'augmentation de capital d'ACP Partenaires**

Le 03 février 2022, Vivalto Santé Investissement a souscrit à l'augmentation de capital de la société ACP Partenaires pour un montant de 3.2 M€.

- **Acquisition complémentaire Dracy Santé Investissement et Développement**

Le 27 juin 2022 Vivalto Santé Investissement a acquis des titres de la société Dracy Santé Investissement et Développement pour un montant de 0.5 M€. Elle détient désormais 100% du capital de la société.

- **Participations au Fonds Patient Autonome**

Suite aux différents appels de fonds de 2022, Vivalto Santé Investissement a acquis des titres du Fonds Patient Autonome pour un montant de 0.5 M € portant sa participation à 1.3 M €.

- **Souscription à l'augmentation de capital d'ACP Ouest**

Vivalto Santé Investissement a souscrit à 2 augmentations de capital successives de la société ACP Ouest en date du 21 avril 2022 pour un montant de 1.4 M€ et en date du 21 juillet 2022 pour un montant de 0.7 M€. Le montant total des titres détenus est désormais de 4.2 M€.

- **Acquisition du Groupe CIC en Suisse**

Le 01 juillet 2022, la société Vivalto Santé Investissement a acquis 75% de la holding Suisse Groupe CIC Santé SA pour un montant de 16.5 M CHF de titres. Cette holding détient 100% des titres de 3 cliniques à Saxon (Clinique CIC Valais SA), à Clarens (CIC Riviera SA) et à Collombey-Muraz (CIC Collombey SA) en Suisse.

Dans le cadre de cette opération, Vivalto Santé Investissement a également acquis 50% de la société RXPM SA pour un montant de 5.6 M CHF.

- **Acquisition de la Clinique Ker Yonnec**

Au cours de l'exercice 2022, la société Vivalto Santé Investissement a acquis 100% des titres de la société Clinique Ker Yonnec, une clinique psychiatrique situé à Champigny, pour un montant total de 55.6 M€

- **\_Acquisition du groupe Ribera Salud en Espagne**

Le 14 novembre 2022, Vivalto Santé Investissement a acquis 100% du groupe Ribera Salud via la holding Vivalto Santé Espana pour un montant de 51.2 M €. Vivalto Santé Investissement a également réalisé une avance en compte courant de 2 M€ à la holding et remboursé un compte courant d'actionnaire pour 51.2 M€ pour le compte Primero Salud. Vivalto Santé Investissement détient 74.99 % du capital de Vivalto Santé Espana et 96,24 % des droits financiers. Le groupe Ribera Salud est composé de différents établissements de santé principalement situés en Espagne mais également en République Tchèque et en Slovaquie.

## 2) Situation du Groupe

La Société opère au sein du groupe Vivalto Santé (le « **Groupe** ») spécialisé sur le marché des établissements hospitaliers et de soins privés.

Au 31 décembre 2022, le Groupe était à la tête d'un réseau de 91 établissements de santé privés (hôpitaux privés et cliniques) : 50 situés en France, 3 en Suisse, 3 en Tchéquie, 14 en Slovaquie, 10 en Espagne et 11 au Portugal.

L'activité du Groupe comprend principalement les activités de soins Médecine Chirurgie et Obstétrique « MCO » dispensés dans ses établissements de soins ainsi qu'une activité en psychiatrie au sein de la Clinique Saint-François de Nice et de la Clinique Ker Yonnec à Champigny.

A titre d'information, et pour permettre la comparabilité des comptes 2022 avec ceux de 2021, le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation consolidés sur 12 mois des entités composant le périmètre de consolidation du Groupe au 31 décembre 2021 selon les méthodes d'intégration applicables en 2022 pour les sociétés brestoises :

<b>En millions d'euros</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Chiffre d'affaires	1 108.2	1 092.9
Résultat d'exploitation	76.7	79.6

Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation au 31 décembre 2022 sur 12 mois pleins du périmètre au 31 décembre 2022 du Groupe (données pro forma) sont les suivants :

<b>En millions d'euros</b>	<b>31.12.22</b>	<b>Retraitements</b>	<b>31.12.22</b>
Chiffre d'affaires	1 214.0	1 072.7	2 286.7
Résultat d'exploitation	97.2	20.5	117.6

A fin 2022, l'effectif moyen du Groupe était de 25 932 salariés versus 9 868 salariés à fin 2021.

L'exercice social 2022 du Groupe a été marqué par les événements suivants :

- **Crise du Covid 19**

L'exercice 2022 a été marqué par la poursuite de la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale COVID-19.

Pour faire face à la crise, le Gouvernement a actionné un plan d'urgence le 14 mars 2020 prévoyant notamment le report de toutes les interventions non urgentes dans les établissements de soins. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire au cours des différentes vagues, l'activité des établissements hospitaliers a été exercée dans des conditions plus ou moins normales mais toujours sous contraintes mais dans le respect des directives gouvernementales ou régionales et en fonction des conditions sanitaires.

Les impacts financiers concernent principalement (i) des manques à gagner (perte de chiffre d'affaires soins et/ou de recettes annexes) liés aux déprogrammations et à la baisse d'activité et (ii) des surcoûts engagés pour faire face à la crise qui portent notamment sur les achats médicaux, la masse salariale (personnels soignants), les frais accessoires (frais déplacements, notes de frais, frais de protection des personnels...) et des investissements ou locations de matériels.

Pour compenser l'impact financier de cette crise, le Ministère de la Santé a mis en place des mesures exceptionnelles :

- un système de garantie de revenus qui garantit que les revenus des établissements de soins sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022 seront au moins égaux à ceux de 2019 majorés des évolutions tarifaires pour la part payée par les organismes d'assurance maladie obligatoire.

Parallèlement au dispositif de garantie de revenus, le gouvernement a également adapté les niveaux de dotations habituellement versés aux établissements de santé afin de compenser les surcoûts liés à la crise qui n'auraient pas été pris en charge par ailleurs. Notamment, des subventions venant compenser d'une part les augmentations salariales conventionnelles avec un effet rétro actif au 1er juillet 2022 ( dite avenant 32 ) mais également les effets plus généralement liés à l'inflation sous forme de subvention au titre de l'exercice 2022.

### **Refinancement du Groupe le 21 juillet 2021**

Le Groupe a refinancé l'intégralité de sa dette senior, avant l'acquisition, en souscrivant auprès d'un pool de banques et d'investisseurs les lignes de crédit suivantes :

- Un crédit à terme B (Senior Facility B - TLB) pour un montant de 890 M€ venant à échéance 7 ans après la date de closing et portant intérêts au taux E3M flooré + 3.75% ;
- Un crédit renouvelable (Senior Revolving Facility - RCF) pour un montant maximal de 200 M€ venant à échéance 6.5 ans après la date de closing et portant intérêts au taux E3M flooré + 3.25%.

Ce refinancement comporte par ailleurs un système de bonus/malus annuel de 10 bps sur le taux d'intérêts du crédit à terme B indexé sur l'atteinte d'objectifs RSE sur les thèmes suivants : qualité des établissements de santé, qualité de vie et conditions de travail, consommation d'énergie / empreinte carbone et actionnariat salariés.

L'intégralité du crédit à terme B a été tiré le 21 juillet pour rembourser la précédente dette senior et financer l'acquisition du groupe Hôpitaux Privés du Littoral. Un tirage de 185M€ a été réalisé le 21/12/2022 sur le crédit renouvelable pour l'acquisition du Groupe Lusiadas.

Ce nouveau financement comporte une clause de ratio de levier maximal à respecter dans l'hypothèse d'un tirage au-delà de 40% de la RCF.

Cette nouvelle dette prévoit également des sûretés similaires au contrat précédent.

### **• Opérations de croissance externe**

#### ***Acquisition du Laboratoire Docteur Lab - Docteur Guigui et Associés le 4 février 2022***

Le Groupe a acquis 25% des droits de vote et 99.9% des droits financiers du laboratoire SCP Docteur Lab-Docteur Guigui et Associés (activité d'anatomo-cytopathologie) pour un montant de 10.3 M€. Le mode de gouvernance mis en place permet au Groupe de contrôler le laboratoire malgré des droits de vote ne lui conférant pas directement le pouvoir.

Cette acquisition a été réalisée via la société ACP Partenaires dont le Groupe est détenteur de 73.33% du capital social, le solde étant détenu par les biologistes vendeurs des laboratoire DZR et Lab-Guigui.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 8.8 M€. Le laboratoire a contribué à hauteur de 5.4 M€ au chiffre d'affaires et de 1.1 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022

#### ***Acquisition de la SCP des Docteurs Bonte le 25 avril 2022***

Le Groupe a acquis 25% des droits de vote et 99.9% des droits financiers du laboratoire SCP de médecins Eric Bonte – Hélène Bonte Anatomopathologistes (activité d'anatomo-cytopathologie) pour un montant de 8.8 M€. Le mode de gouvernance mis en place permet au Groupe de contrôler le laboratoire malgré des droits de vote ne lui conférant pas directement le pouvoir.

Cette acquisition a été réalisée via la société ACP Ouest dont le Groupe est détenteur de 70% du capital social, le solde étant détenu par les biologistes vendeurs du laboratoire CPMN et Laboratoire Bonte.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 6.5 M€. Le laboratoire a contribué à hauteur de 2.3 M€ au chiffre d'affaires et de 0.3 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022

#### ***Acquisition du groupe suisse CIC Santé le 1er juillet 2022***

Le Groupe a acquis 75% du groupe CIC Santé pour un montant de 16.5 M€, le solde des actions étant conservé par son ancien propriétaire. Ce groupe exploite 3 cliniques de court séjour situées dans les cantons de Vaud et de Valais.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 35.4 M€. Le groupe a contribué à hauteur de 22.5 M€ au chiffre d'affaires et de -3.5 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

Le groupe a également acquis 50% de la société d'imagerie RXPM lors de l'acquisition du groupe CIC. Cette société n'est pas consolidée.

#### ***Acquisition de la clinique Ker Yonnec le 26 juillet 2022***

Le Groupe a acquis 100% de la clinique Ker Yonnec (activité de psychiatrie) pour un montant de 55.6 M€.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 49.2 M€. La clinique a contribué à hauteur de 5.2 M€ au chiffre d'affaires et de 0.6 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

#### ***Acquisition du Centre de Pathologie Laboratoire Origet le 27 juillet 2022***

Le Groupe a acquis 100% du Centre de Pathologie Origet pour un montant de 4.7 M€.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 3.6 M€. Le laboratoire a contribué à hauteur de 0.7 M€ au chiffre d'affaires et de 0.2 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

#### ***Acquisition de l'imagerie médicale d'Osny le 15 novembre 2022***

Le Groupe a acquis 99.99% des droits financiers de la Selas Sainte Marie, radiologie d'Osny, pour un montant de 53.5 M€.

Cette acquisition a été réalisée via la société IMSM dont le Groupe est détenteur de 70% du capital social, le solde étant détenu par les radiologues vendeurs du centre de radiologie.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 50.7 M€. La société a contribué à hauteur de 1 M€ au chiffre d'affaires et de 0.2 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

#### ***Acquisition du groupe espagnol Ribera Salud le 16 novembre 2022***

Le Groupe a acquis 100% du groupe espagnol Ribera Salud pour un montant de 32.9 M€. Ce groupe espagnol, leader européen de la gestion de PPPs, dispose également d'activités en Slovaquie et République Tchèque.

Cette opération a généré un écart d'acquisition négatif provisoire de 46.7 M€. Le groupe a contribué à hauteur de 39.3 M€ au chiffre d'affaires et de 19.3 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

Le 23 décembre, le Groupe a permis aux managers clés de Ribera Salud d'investir dans Vivalto Santé España qui est le véhicule d'acquisition de Ribera Salud. Après cette opération, le Groupe détient 75% du capital de cette société et 96% des droits financiers.

!

#### ***Acquisition du groupe espagnol Virgen de la Caridad le 17 novembre 2022***

Le Groupe a acquis, via sa filiale espagnole, 100% du groupe espagnol Virgen de la Caridad pour un montant de 36.5 M€. Cette société exploite des établissements de santé privés dans la région de Murcia.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 37 M€. Le groupe a contribué à hauteur de 2.5 M€ au chiffre d'affaires et de -2.2 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

#### ***Acquisition du groupe portugais Lusiadas Saude le 22 décembre 2022***

Le Groupe a acquis 100% du groupe portugais Lusiadas pour un montant de 391.7 M€. Ce groupe exploite des établissements de santé privés de court séjour à Porto et sa région, à Lisbonne et dans l'Algarve.

Cette acquisition a été réalisée via la société Vivsán Portugal Lda dont le Groupe est détenteur de 100% du capital social.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 248 M€. Le groupe acquis en fin d'exercice n'a pas contribué au chiffre d'affaires ni au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

#### ***Rachat des parts des minoritaires de la SCI Saint Martin***

Le groupe a acquis le 29 juillet 2022 les parts des actionnaires minoritaires de la SCI St Martin pour 2.3 M€. Le groupe détient désormais 100% de cette SCI.

Cette opération a généré un écart d'acquisition de 2 M€.

- **Arrêté tarifaire du 1<sup>er</sup> mars 2022**

Les principales mesures de l'arrêté tarifaire du 1er mars 2022, publié le 31 mars 2022 sont les suivantes :

- Hypothèse de volume : 1%
- Effet ressources 2022 global : 1,8%. Cet effet « ressources » n'est pas à assimiler à une croissance des tarifs des GHS en raison des effets reports techniques liés au Ségur 1 ou à la prise en compte de la croissance de l'enveloppe IFAQ.
- Coefficient prudentiel fixé : -0,7% soit inchangé
- Coefficient avantages fiscaux et sociaux : -2,5% (2,59% en 2021)
- Coefficient Ségur : 0% (0,28% en 2021)
- Dotation populationnelle des urgences : 1,9% hors Ségur (pour mémoire pluri-annualité acquise sur 5 ans – 2022 = année n°2) et à 3% avec Ségur.
- Enveloppe IFAQ : 700 millions, soit +250 millions par rapport à 2021 dont 116 millions pour le champ MCO
- MIGAC : 2,1% hors Ségur et 13,1% avec Ségur.
- Financement du Ségur « Sage-femmes » par les Tarifs des GHS de la CMD 14
- Financement du Ségur « IDE Soins Critiques » par les suppléments soins critiques.
- Transferts de 25% des recettes des GHS UHCD (valorisation 2019) vers la dotation populationnelle des urgences
- Maintien du dispositif de financement du Ségur 1 avec la reconduction de l'enveloppe de péréquation

Financement du Ségur 2 identique au Ségur 1, soit 90% dans les tarifs au 1<sup>er</sup> mars 2022 et 10% dans une enveloppe de péréquation.

- **Opérations de financement réalisées sur la période**

Une offre ferme de financement en crédit-bail de l'actif immobilier de Saint-Grégoire a été signée le 22 juillet pour un montant de 170 M€ au taux de 2.10% sur 12 ans. L'opération de crédit-bail a été finalisée le 30 septembre conduisant au remboursement d'un crédit-relais de 130 M€ contracté le 25 juillet 2022.

Deux cessions immobilières ont été réalisées en décembre concernant les actifs de Dieppe (27.3 M€) et d'Angoulême (21.4 M€).

Le Groupe a cédé sa créance de garantie de financement 2022 auprès de Natixis en décembre (24 M€)

Une couverture sur la TLB de la dette senior a été mise en place en mars avec un cap @0.5% sur 300 M€ de nominal et deux caps spreads @0.5%/2.5% sur 200 M€ de nominal.

## **B. Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société**

### **1) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société (notamment au regard de sa situation d'endettement)**

#### **a) Endettement de la Société**

Au 31 décembre 2022, le montant des dettes de la Société s'élève à 2020 M€ contre 1230 M€ pour l'exercice précédent.

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	1 075 791 430	0		1 075 791 430	940 278 645
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	4 474 015	4 474 015			2 623 340
Personnel et comptes rattachés	50 137	50 137			39 860
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	159 211	159 211			84 920
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	733 292	733 292			92 762
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	18 078	18 078			22 713
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 666 917	6 666 917			3 555 643
Groupe et associés (2)	905 226 992	905 226 992			282 479 759
Autres dettes	27 363 174	27 363 174			2 039
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>2 020 483 250</b>	<b>944 691 820</b>		<b>1 075 791 430</b>	<b>1 229 179 685</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		338 481 863			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		203 275 727			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

## b) Endettement du Groupe

Au 31 décembre 2022, l'endettement financier brut du Groupe s'élève à 1452.3 M€ contre 1 052.3 M€ pour l'exercice précédent.

L'évolution de l'endettement financier net du Groupe entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 se détaille ainsi :

En millions d'euros	Note	31/12/2021	↗	↘	Variation de périmètre	Ecart de conversion	31/12/2022
Tranche B		890.0	-	-	-	-	890.0
Intérêts courus		0.5	0.8	(0.5)	-	-	0.8
Crédit renouvelable		49.8	208.5	(73.3)	-	-	185.0
<b>Total Dette Senior</b>	<b>1</b>	<b>940.3</b>	<b>209.3</b>	<b>(73.8)</b>	-	-	<b>1075.8</b>
Crédit-relais		-	130.0	(130.0)	0.0	-	-
Autres emprunts et dettes bancaires		42.5	0.0	(22.3)	102.0	0.2	122.4
Dettes de locations financement		58.4	178.9	(32.9)	11.2	0.1	215.7
Autres dettes financières		11.1	0.8	(18.1)	43.9	0.7	38.4
<b>Endettement financier brut</b>		<b>1052.3</b>	<b>519.0</b>	<b>(277.0)</b>	<b>163.0</b>	<b>1.0</b>	<b>1452.3</b>
Impact TFT							
	- emprunts hors nouveaux CB		340.1				
	- Refinancement CBI St Grégoire		170.0				
			510.1	(277.0)			

### Note 1 : Dette Senior

Ces lignes de financement portent intérêts au taux EURIBOR (avec un taux plancher à 0% l'an) augmenté d'une marge variable en fonction du ratio de levier Endettement Financier Net/EBITDA du groupe formé de Vivalto Santé 3 et de ses filiales (« Leverage ratio ») :

Leverage ratio	Marge Crédit renouvelable (RCF)	Marge de tranche B
Supérieur ou égal à 4.25	3.25%	3.75%
Entre 3.75 et 4.25	3.00%	3.50%
Entre 3.25 et 3.75	2.75%	3.25%
Entre 2.75 et 3.25	2.50%	3.25%
Inférieur à 3.25	2.25%	3.25%

## ✓ Analyse des dettes financières par maturité

	31/12/2022	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes Senior	1 075.8	185.8	0.0	890.0
Dettes de locations financement	215.7	20.2	55.5	139.9
Autres Emprunt et dettes bancaires	122.4	53.7	57.2	11.4
Autres dettes financières	38.4	22.0	16.3	0.2
<b>Endettement financier brut</b>	<b>1 452.3</b>	<b>281.8</b>	<b>129.0</b>	<b>1 041.6</b>

## 2) Indicateurs clés de performance de nature financière et non financières

Les indicateurs clés susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats du Groupe sont exposés ci-après.

### *Présentation générale*

Le Groupe exerce son activité dans un environnement réglementé, dans lequel les perspectives de croissance organique de son chiffre d'affaires, de sa marge et de son résultat dépendent dans une large mesure de l'évolution des tarifs des soins fixés par les pouvoirs publics. Le Groupe applique ainsi strictement et notamment à toutes les activités qui relèvent de l'article L. 162-22-6 du Code de la Sécurité Sociale, les tarifs arrêtés par les ministères de la santé et du budget et publiés au Journal Officiel chaque année pour une application à l'année en cours.

Dans ce contexte, le Groupe s'appuie d'abord sur la qualité et l'étendue de son offre ainsi que sur la réputation de ses équipes médicales, de ses équipements pour attirer de nouveaux patients et augmenter le volume des soins réalisés. Il procède, par ailleurs, aux acquisitions qu'il estime stratégiques afin d'étoffer ou développer sa présence dans les zones géographiques où il a choisi d'être un acteur de référence.

Outre sa croissance externe, le Groupe poursuit continuellement ses efforts en interne afin d'améliorer ses marges d'exploitation. Ces efforts portent sur (i) l'augmentation des volumes de soins réalisés grâce au recrutement de nouveaux praticiens et à des investissements de capacité visant à la mise en œuvre de nouvelles autorisations administratives et/ou des modifications de capacité de l'établissement, (ii) l'amélioration des taux d'utilisation des blocs opératoires, (iii) la maîtrise des coûts des services non soignants et (iv) la constante réduction de la durée de séjour des patients en faveur de l'ambulatoire réalisée tout en maintenant un niveau élevé de qualité.

### *Indexation des tarifs et évolution des marges*

Le résultat du Groupe dépend principalement des trois facteurs suivants :

- l'augmentation des volumes de soins réalisés ;
- l'évolution des tarifs facturés pour les soins réalisés ; et
- la réduction des coûts supportés par le Groupe pour fournir ces soins.

Les tarifs des traitements appliqués par le Groupe sont fixés par les pouvoirs publics, qui déterminent en particulier la part du coût des traitements prise en charge par la Sécurité Sociale, sur la base des contraintes budgétaires de l'assurance maladie et des conditions de marché dans une moindre mesure.

En conséquence, de manière générale, les marges et les résultats du Groupe sont influencés par les décisions des pouvoirs publics relatives aux dépenses de la Sécurité Sociale et leur volonté de maîtriser ces coûts. Face à ces contraintes, l'amélioration des résultats et des marges d'exploitation du Groupe ne peut donc provenir que de l'augmentation du volume de soins réalisés et/ou par de constants efforts d'optimisation des coûts d'exploitation supportés par le Groupe.

### *Acquisitions et cessions*

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les acquisitions ont constitué une part importante de la stratégie de croissance du Groupe, ce dernier prend une dimension européenne en s'implantant dans 5 pays (Suisse, Portugal, Espagne, Slovaquie et République Tchèque), doublant ainsi la taille de son activité.

## ***Croissance organique***

Parallèlement aux acquisitions, les résultats du Groupe sont impactés par la croissance organique des établissements. Celle-ci repose principalement sur les recrutements de praticiens et l'anticipation des remplacements liés aux départs à la retraite, sur les investissements de capacité réalisés et sur la captation de la patientèle au travers de la mise en place de pôle d'excellence médicale.

## ***Structure de coûts et performance opérationnelle***

Outre la croissance du chiffre d'affaires, le Groupe cherche constamment à améliorer sa performance d'exploitation par l'optimisation de sa structure de coûts. C'est notamment le cas lorsque le Groupe fait l'acquisition d'un nouvel établissement.

Il met alors en place des actions d'efficacité opérationnelle qui consiste notamment à adapter l'organisation à l'activité de l'établissement et à faire bénéficier de la grille tarifaire du Groupe en matière d'achats médicaux et des contrats cadres du groupe en matière de sous-traitance, d'assurances... Ces actions peuvent entraîner des coûts de restructuration qui comprennent principalement des indemnités de départ de salariés et/ou des indemnités de rupture de contrats de fournisseurs.

Le Groupe attache par ailleurs une importance primordiale à l'évolution (i) des pratiques organisationnelles visant à accélérer les flux de patients dans un contexte de transition vers l'ambulatoire promue par les autorités sanitaires et (ii) des pratiques médicales visant à raccourcir la durée d'hospitalisation des patients.

## ***Saisonnalité***

Le chiffre d'affaires du Groupe et son résultat connaissent une légère saisonnalité du volume des traitements réalisés au cours d'une année. Historiquement, la Société a en effet constaté que les patients n'entreprennent, en général, pas de soin non urgent pendant les périodes des vacances, aux mois d'août et décembre. Le chiffre d'affaires du Groupe est donc moins important pendant ces deux mois.

### **3) Principaux risques et incertitudes**

#### ***Risques liés à l'endettement***

Le groupe a refinancé l'intégralité de sa dette senior en souscrivant auprès d'un pool de banques et d'investisseurs les lignes de crédit suivantes :

- Un crédit à terme B (Senior Facility B - TLB) pour un montant de 890 M€ venant à échéance 7 ans après la date de closing et portant intérêts au taux E3M flooré + 3.75% ;
- Un crédit renouvelable (Senior Revolving Facility - RCF) pour un montant maximal de 200 M€ venant à échéance 6.5 ans après la date de closing et portant intérêts au taux E3M flooré + 3.25%.

Ce refinancement comporte par ailleurs un système de bonus/malus annuel de 10 bps sur le taux d'intérêts du crédit à terme B indexé sur l'atteinte d'objectifs RSE sur les thèmes suivants : qualité des établissements de santé, qualité de vie et conditions de travail, consommation d'énergie / empreinte carbone et actionnariat salariés.

L'intégralité du crédit à terme B a été tiré le 21 juillet pour rembourser la précédente dette senior et financer l'acquisition du groupe Hôpitaux Privés du Littoral. Un tirage de 49.8M€ a été réalisé à ce stade sur le crédit renouvelable.

Ce nouveau financement comporte une clause de ratio de levier maximal à respecter dans l'hypothèse d'un tirage au-delà de 40% de la RCF.

Cette nouvelle dette prévoit également des sûretés similaires au contrat précédent

Ces financements sont susceptibles d'avoir des conséquences importantes sur les activités du Groupe telles que (i) limiter sa capacité à réaliser des investissements destinés à développer ses activités, limiter sa capacité à procéder à des cessions d'actifs immobiliers, (ii) limiter sa capacité à emprunter des sommes supplémentaires destinées à faire face aux besoins en fonds de roulement, en investissement, en remboursement de la dette ou autres et / ou (iii) limiter sa capacité à investir ses excédents de trésorerie d'exploitation dans ses activités compte tenu du fait que les contrats imposent d'allouer une partie des excédents de trésorerie d'exploitation au remboursement de la dette.

#### ***Risques liés aux tarifs***

Les prix pratiqués dans les établissements de soins pour les actes médicaux et les séjours dépendent de tarifs définis par le Gouvernement français dont les efforts pour réduire les dépenses publiques de santé et réduire le déficit de la Sécurité Sociale ont eu, dans ces dernières années, et peuvent avoir, dans les années à venir, un effet baissier sur les prix des séjours, qui constituent la principale source de revenus pour le Groupe.

### ***Risques liés aux autorisations***

Bien que les cliniques du Groupe aient toujours été en mesure de renouveler leurs autorisations administratives ou aient toujours contesté avec succès toute décision de non-renouvellement de ces autorisations, le Groupe ne peut être certain d'être en mesure de renouveler une autorisation ou contester avec succès un refus de renouvellement. La perte des autorisations existantes pourrait réduire le chiffre d'affaires du Groupe avec des impacts négatifs significatifs sur ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels.

### ***Risques liés à l'environnement économique***

Un environnement économique durablement dégradé pourrait avoir un impact négatif sur le niveau de demande des services de santé par les patients. Même si les activités du Groupe n'ont pas jusqu'ici souffert de cette situation, une dégradation du climat économique (taux de croissance, niveaux salariaux et taux de chômage) pourrait avoir un impact sur les volumes d'activité du Groupe.

### ***Risques liés à la stratégie de croissance***

Le Groupe a historiquement procédé à l'élargissement de ses activités par des opérations de croissance externe, en acquérant des établissements avec un positionnement cohérent avec sa stratégie. Bien que le Groupe analyse en profondeur ses cibles d'acquisitions, ses évaluations sont basées sur de nombreuses hypothèses concernant la rentabilité, la croissance, les taux d'intérêt et les valorisations qui sont susceptibles de ne pas se réaliser. De plus, le Groupe peut faire face à des difficultés pour mettre en place son business plan dans des établissements acquis en raison de plusieurs facteurs et peut faire face à des charges ou obligations imprévues en relation avec les salariés, les praticiens, les fournisseurs et sous-traitants des établissements acquis, les autorités publiques ou toute autre partie.

### ***Risques liés au recrutement des praticiens***

Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de retenir ou d'attirer des praticiens, ce qui pourrait fragiliser ses relations avec les communautés médicales locales et avoir un impact négatif sur ses résultats opérationnels.

### ***Risques liés au contexte politique***

Le déclenchement de guerre, d'émeutes ou de troubles politiques dans une région donnée est également susceptible d'entraîner une variation du cours des matières premières ou de l'énergie. L'incidence de telles variations pourrait se traduire par une hausse des prix des achats du Groupe auprès de ses fournisseurs et donc par une dégradation de sa rentabilité. Le Groupe a mis en place plusieurs partenariats au niveau des achats qui lui permettent de bénéficier d'accords tarifaires négociés en fonction du volume. Ces partenariats bénéficient à l'ensemble des sociétés du Groupe. Le volume des achats du Groupe, lui permet d'avoir une position lui permettant de négocier au mieux des tarifs annuels. Malgré ces mesures identifiées de gestion du risque, le Groupe ne peut garantir qu'il sera en mesure de les mettre en œuvre, même partiellement. Dans ce cas, toute variation, notamment à la hausse de ces coûts de matières premières et des prix d'achat du Groupe, aurait un impact défavorable sur la marge et les résultats du Groupe

## **4) Utilisation des instruments financiers**

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêt en vertu de certaines de ses dettes dont les taux d'intérêt sont indexés sur le taux interbancaire offert européen (« EURIBOR »), majoré d'une marge applicable.

L'EURIBOR pourrait augmenter à l'avenir, entraînant une charge d'intérêts supplémentaire pour le Groupe, réduisant les flux de trésorerie disponibles pour les investissements et limitant sa capacité à honorer le service de la dette attaché à certaines de ses dettes.

Les dettes du Groupe contiennent généralement des clauses l'obligeant à couvrir tout ou partie de l'exposition au risque de taux pour tout ou partie de sa dette. Au 31 décembre 2022, l'encours de la dette à taux variable de la Société s'élevait à **750.94** M€ (dettes bancaires et crédits-baux) et l'encours de la dette à taux fixe de la Société s'élevait à **586.1** M€ (dettes bancaires et crédits-baux), après effet des couvertures.

Afin de gérer efficacement ce risque, le Groupe a conclu, par le passé, et prévoit de continuer à conclure sur 2023, des contrats de couverture de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2022, les contrats de couverture de taux d'intérêt portaient sur un montant de dette total d'environ 503.8 M€. Ces contrats lui permettent d'atténuer le risque d'exposition à une fluctuation des taux. Aucune garantie ne peut être donnée néanmoins quant à la capacité de la Société à gérer de manière appropriée son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt à l'avenir ou à continuer à le faire à un coût raisonnable.

### **C. Prévention des risques technologiques**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-2 du Code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations sur la politique de prévention du risque d'accident technologique, sur la couverture responsabilité civile de la Société et sur les moyens prévus pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologique :

Néant, votre Société n'est pas concernée dans la mesure où elle n'exploite pas d'installation classée Seveso seuil haut.

### **D. Résultats économiques et financiers de la Société**

#### **1) Présentation des comptes annuels**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

##### **a) Bilan**

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de votre Société s'élevait à 2 081 417 165 € euros contre 1.346.970.811 euros pour l'exercice précédent.

La variation s'explique principalement par l'augmentation des immobilisations financières consécutives aux opérations de croissance externe.

Les capitaux propres s'élèvent à un montant de 58 893 365 € euros pour un capital social de 217.475.682 euros.

##### **b) Compte de résultat**

###### ***Chiffre d'affaires***

Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires de votre Société s'élevait à 8 170 756 € euros contre 5.726.675 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 29,91 % .

###### ***Résultat d'exploitation***

Le total des produits d'exploitation s'élève à 9.298.081 euros contre 6.044.207 euros au titre de l'exercice précédent ;

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 13 509 959 euros contre 9.191.672 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le résultat d'exploitation fait ressortir une perte de 4 211 878 euros contre une perte de 3.147.465 euros au titre de l'exercice précédent.

###### ***Traitements et salaires – Charges sociales – Effectif – Dépenses de travail intérimaire***

Le montant des traitements et salaires s'élève à 972 873 € euros contre 647.947 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 465.601 euros contre 304.100 euros.

L'effectif moyen s'élève à 7.

###### ***Résultat financier***

Compte tenu d'une perte du résultat financier de 51.004.352 euros contre une perte du résultat financier de 26.514.111 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice fait ressortir une perte de 55 216 230 € euros contre une perte de 29.661.575 euros pour l'exercice précédent.

## **Résultat de l'exercice**

Compte tenu des éléments ci-dessus et de la perte du résultat exceptionnel de 3 426 513 euros contre - 31. 703. 733 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 58.642.744 euros contre une perte de 61.365.308 euros au titre de l'exercice précédent.

### **Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons d'imputer la perte de l'exercice s'élevant à 58.642.744 euros en totalité sur le compte « report à nouveau ».

En conséquence, le compte « report à nouveau », débiteur d'un montant de 110.409.611,41 euros, serait porté à un montant débiteur de 169.052.355,41 euros.

### **E. Activités en matière de recherche et de développement**

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que votre Société n'a effectué aucune dépense en matière de recherche et de développement.

### **F. Informations relatives aux filiales et participations**

#### **1) Activité et résultats des filiales et des sociétés contrôlées par branche d'activité (au 31 décembre 2021)**

La liste des filiales et participations est jointe en annexe III.

#### **2) Participations**

##### **a) Prises de participations supérieures à 5 %**

- **Participations au Fonds Patient Autonome**

Suite aux différents appels de fonds de 2022, Vivalto Santé Investissement a acquis des titres du Fonds Patient Autonome pour un montant de 0.5 M € portant sa participation à 1.3 M €.

##### **b) Cessions de participation supérieure à 5 %**

Néant.

##### **c) Actions d'auto-contrôle**

Néant.

##### **d) Informations sur les participations croisées**

Néant.

#### **3) Sociétés contrôlées**

Votre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce les sociétés mentionnées au F.1.

##### **a) Prises de contrôle**

La Société a pris le contrôle des sociétés suivantes (cf.I.A.1) :

-4 février 2022 99,99 % des droits financiers du Laboratoire Docteur Lab - Docteur Guigui et Associés

-25 avril 2022 99,99 % des droits financiers de la SCP des Docteurs Bonte

-1<sup>er</sup> juillet 2022 75 % du Groupe suisse CIC Santé et 50 % de la société RXPM

- 26 juillet 2022 100 % de la clinique Ker Yonnec

- 27 juillet 2022 100 % du Centre de Pathologie Laboratoire Origet
- 15 novembre 2022 99,99 % des droits financiers de l'imagerie médicale d'Osny
- 16 novembre 2022 100 % du Groupe espagnol Ribera Salud
- 17 novembre 2022 100 % via sa filiale espagnole du groupe espagnol Virgen de la Caridad
- 22 décembre 2022 100 % du groupe portugais Lusiadas Saude

**b) Cession de contrôle**

Néant.

**c) Actions d'auto-contrôle**

Néant.

**d) Informations sur les participations croisées**

Néant.

**G. RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DU GROUPE**

Nous vous demandons, conformément à l'article L.233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés.

Les dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, précisent que toutes les informations visées audit article R.225-102 du Code de commerce, concernant le contenu du rapport de gestion sont également applicables au rapport sur la gestion du Groupe, qui peut être inclus dans le rapport de gestion de la Société.

Au 31 décembre 2022, le périmètre de consolidation du Groupe comprenait les sociétés suivantes :

Entité	31/12/2022		31/12/2021	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
<b>France</b>				
VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT	Mère	100.00%	Mère	100.00%
ACP OUEST	Globale	70.00%	Globale	70.00%
ACP PARTENAIRES	Globale	73.33%	Globale	70.00%
ADOM	Globale	51.00%	Globale	51.00%
AMBULIZ	Equivalence	24.98%	Equivalence	34.04%
AMOR VISION	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE D'HEMODIALYSE DE MANTES LA JOLIE <sup>(1)</sup>	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
CENTRE DE PATHOLOGIE MAINE NORMANDIE	Globale	99.99%	Globale	99.99%
CENTRE DE PATHOLOGIE ORIGET	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRE DE RADIOLOGIE D'EVECQUEMONT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE HOSPITALIER PRIVE DU MONTGARDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE ORTHOPEDIQUE SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CHP DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CHP SAINTE MARIE OSNY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CHP ST GREGOIRE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE ANNE D'ARTOIS BETHUNE	Globale	99.87%	Globale	99.87%
CLINIQUE BERGOUIGNAN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE CHIRURGICAL PASTEUR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE CHIRURGICALE VICTOR HUGO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE LA BAIE DE MORLAIX	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE LA COTE D'EMERAUDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DES 2 CAPS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU PARC SAS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU SPORT BORDEAUX-MERIGNAC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU VAL D'OR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE L'EUROPE AMIENS	Globale	91.82%	Globale	91.82%
CLINIQUE GENERALE	Globale	97.60%	Globale	97.60%
CLINIQUE KER YONNEC	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLINIQUE MATHILDE ROUEN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE MEGIVAL	Globale	99.60%	Globale	99.60%
CLINIQUE NOTRE DAME SAS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE PASTEUR LANROZE <sup>(2)</sup>	Globale	51.00%	Globale	51.00%
CLINIQUE PASTEUR ROYAN	Globale	99.92%	Globale	99.92%
CLINIQUE RICHELIEU	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT ANTOINE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT FRANCOIS NICE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT JOSEPH ANGOULEME	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINTE MARIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CMC PRIVE DE SAINT GERMAIN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CMCO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CRECHE DE LA VOIE ROMAINE NICE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
DELTA 277	Globale	55.00%	Globale	55.00%
DENIS ZAGO ROMEO	Globale	99.99%	Globale	99.99%
DOMICALIS	Equivalence	43.96%	Equivalence	43.96%
DRACY SANTE INVESTISSEMENT ET DEVELOPPEMENT SAS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
ENOVAE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
EUROPE SANTE GESTION	Globale	99.98%	Globale	99.98%
EXCIM OUEST <sup>(3)</sup>	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
FINANCIERE DE DRACY LE FORT SAS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
FONCIERE VIVALTO SANTE	Globale	99.72%	Globale	99.72%
FRAGIM	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAMMA 27	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAVY 2	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GCS CLIP	Globale	80.90%	Globale	80.90%
GCS ERI	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GCS EUROSTA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
GIE CAP SANTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE INTERMED	Globale	79.00%	Globale	79.00%
GIE MAINTENANCE INFORMATIQUE ET GESTION	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE ROBOTIQUE MEDICALE VIVALTO SANTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE SANTE SERVICES	Globale	88.00%	Globale	88.00%
GIE VIVALTO SANTE MANAGEMENT	Globale	97.30%	Globale	97.30%
GIE VIVALTO SANTE R.S.E.	Globale	98.67%	Globale	98.67%
GIE VIVALTO SANTE SERVICES OPERATIONNELS	Globale	97.18%	Globale	97.18%
GIE VIVALTO SANTE SERVICES PARTAGES	Globale	95.71%	Globale	95.71%
GROUPE CONFLUENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOLDING DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOLDING JULES VERNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%

Entité	31/12/2022		31/12/2021	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
<b>France (suite)</b>				
HOPITAL PRIVE DE LA MOTTE SAS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE DU CONFLUENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE PASTEUR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE SEVIGNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HPL SERVICES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE BAIE DE MORLAIX	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE DE LA BAIE - AVRANCHES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE DU PARC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE LYON NORD	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE OSNY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE SAINT JOSEPH	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMVS IDF	Globale	70.00%	Non consolidé	0.00%
IPSA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
KERAUDREN GRAND LARGE <sup>(2)</sup>	Equivalence	49.00%	Equivalence	49.00%
LABORATOIRE DOCTEUR LAB - DOCTEUR GUIGUI & ASSOCIES	Globale	99.99%	Non consolidé	0.00%
LES TILLEULS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LITTORAL INVETISSEMENTS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MATHILDE MEDICAL DEVELOPPEMENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DE KERIO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DE LA BAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DE LA REGION MANTAISE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DU PARC DE CHOLET	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DU PAYS DE RANCE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE LYON NORD	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE SAINT GEORGES	Globale	98.87%	Globale	98.87%
RILLEUX SANTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SALESSARD	Globale	99.16%	Globale	99.16%
SAS CARRÉS BLANCS	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
SC ENTREVOIES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI CIGOGNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA FERME D'EMENDREVILLE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA MAISON MEDICALE DE L'OSERAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA VIERGE NOIRE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE L'OSERAIE CLINIQUE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DES 2 CAPS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DES REMPARTS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DU VAL D'OR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI EUROPE DEVELOPPEMENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI FLEURVILLE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI GAVY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI LOT 34	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI MAISON DE LA SANTE	Globale	95.50%	Globale	95.50%
SCI MATHILDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI MATHILDE 2	Globale	97.03%	Globale	97.03%
SCI MSP ARTOIS	Globale	68.17%	Globale	68.17%
SCI MSP COQUELLES	Globale	51.00%	Globale	51.00%
SCI PASTEUR ROYAN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI POLYCLINIQUE DE LA BAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI SAINT MARTIN	Globale	100.00%	Globale	52.90%
SELAS DES DOCTEURS BONTE	Globale	99.99%	Non consolidé	0.00%
SELAS SAINTE MARIE	Globale	99.99%	Non consolidé	0.00%
SIPCA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
UNIREST	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SANTE PSY ALPES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SANTE PSYCHIATRIE FINISTERE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SPORT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVRA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VS SUB 3	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VS SUB 6	Globale	100.00%	Globale	100.00%

Entité	31/12/2022		31/12/2021	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
<b>Espagne, Slovaquie, République Tchèque</b>				
VIVALTO SANTE ESPANA	Globale	96.24%	Non consolidé	0.00%
PRIMERO SALUD S.L.U	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD, S.A.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
TORREJÓN SALUD, S.A.	Globale	89.47%	Non consolidé	0.00%
CENTENE TECHNOLOGY EUROPE, S.L	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTENE TECHNOLOGY UK LTD	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
INFRAESTRUCTURAS Y SERVICIOS DE ALZIRA S.A	Equivalence	50.00%	Non consolidé	0.00%
ERESCANNER SALUD UTE	Equivalence	14.50%	Non consolidé	0.00%
BR SALUD UTE	Equivalence	45.00%	Non consolidé	0.00%
MARINA SALUD S.A.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD II UTE	Globale	96.00%	Non consolidé	0.00%
TORREVIEJA SALUD UTE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
TORREVIEJA SALUD S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA-QUILPRO UTE	Equivalence	50.00%	Non consolidé	0.00%
UR SALUD UTE	Equivalence	49.00%	Non consolidé	0.00%
ELCHE CREVILLENTE SALUD S.A.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD TECNOLOGÍAS S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD PROYECTOS S.L.U	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
HOSPITAL POVISA, S.A.	Globale	94.90%	Non consolidé	0.00%
TERAPIAS MEDICAS DOMICILIARIAS, SL	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA MANAGEMENT, S.L.U	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA HEALTHCARE, S.L.U	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA DIAGNÓSTICO, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PROYECTOS SANITARIOS FERROLANOS, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
HOSPITAL POLUSA, S.A.	Globale	89.29%	Non consolidé	0.00%
B2B SALUD S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
B2B GESTIÓN INTEGRAL S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA LAB S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
TORREVIEJA DIAGNÓSTICOS, S.L..	Equivalence	49.00%	Non consolidé	0.00%
SERVICIOS DE MANTENIMIENTO PREVENCOR, S.L.U.	Globale	99.76%	Non consolidé	0.00%
WINNING SECURITY, S.L.	Globale	51.00%	Non consolidé	0.00%
HOSPINET, S.L.	Globale	51.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO INMUNOLÓGICO DE LA COMUNIDAD VALENCIANA, S.L.U	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLÍNICA SANTO DOMINGO, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
GALO SAÚDE PARCERIAS CASCAIS, S.A.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD INFRAESTRUCTURAS S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO DIAGNOSTIC GROUP, A.S.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO RTG, S.R.O.	Globale	80.00%	Non consolidé	0.00%
DR. MAGNET S.R.O	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
MEDICINA NOVÉ ZÁMKY, SPOL, S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
MR POPRAD, S.R.O	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CT POPRAD, S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
MR ŽILINA, S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO MAGNET, S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO MAGNET CZ, S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO DIAGNOSTIKA A.S. FKA (DISCARE CZ A.S.)	Equivalence	50.00%	Non consolidé	0.00%
PROGRESS MEDICAL A.S.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
OB CARE, S.R.O	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
OB KLINIKA A.S.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO NUCLEAR A.S.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
VIVAMED S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PREAMED S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CT PREŠOV S. R. O	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
MR CENTRUM MĚLNÍK, S.R.O	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
KAPALAI INVESTMENTS, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
POLICLÍNICA ÁGUILAS, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
SJ FORTU 2018, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
BELLEZA Y SALUD VIRGEN DE LA CARIDAD, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLÍNICA NUESTRA SEÑORA DE LOS DOLORES, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLÍNICA VIRGEN DE LOS DOLORES, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
AYUDA Y ASISTENCIA A DOMICILIO CARTAGENA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRACTISER, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD CARAVACA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PREFOR SALUD, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLINICA LA FLOTA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLINICA VEGA MEDIA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LEXDIMUR, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD MURCIA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD MAZARRÓN, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD CAMPOAMOR, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
2016 CARTAGENA ODR, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
IMATEC GABINETES RADIOLÓGICOS, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD LA UNIÓN, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
DIGILAB DENTAL, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO MAR MENOR, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
UNIDAD MÉDICA HIPERBÁRICA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO SANITARIO DEL NOROESTE, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD ALCANTARILLA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%

Entité	31/12/2022		31/12/2021	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
<b>Portugal</b>				
VIVSAN PORTUGAL	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
AMIL INTERNATIONAL SARL	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIADAS SGPS SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLINICA MEDICO CIRURGICA DE SANTA TECLA SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIADAS ALGARVE SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIADAS SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIADAS PARCERIAS CASCAIS SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLISA CLINICA DE DANTA ANTONIO SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIADAS ACE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIDAS KNOWLEDGE CENTER	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
<b>Suisse</b>				
CIC COLLOMBEY SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CIC GROUPE SANTE SA	Globale	75.00%	Non consolidé	0.00%
CIC RIVERIA SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CIC VALAIS SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
GAMMA MW SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%

(1) société fusionnée dans la Polyclinique de la Région Mantaise en date du 01/01/22

(2) Le groupe a décidé de modifier les modalités de consolidation des cliniques brestoises en partenariat avec le Groupe Elsan afin de mieux traduire la réalité de la gestion des deux cliniques. La Clinique Pasteur Lanroze précédemment intégrée proportionnellement à hauteur de 51% est désormais consolidée par intégration globale. La Clinique Keraudren Grand Large précédemment intégrée

(3) société fusionnée dans Armor Vision en date du 01/01/22

## Référentiel comptable

Les états financiers du groupe sont établis dans le cadre des dispositions applicables au titre de la 7ème directive européenne.

Les méthodes de consolidation appliquées sont celles qui, au-delà des articles L233-16 à L233-28 du Code de Commerce, ont été prescrites et adoptées en France par l'Autorité des Normes Comptables le 9 octobre 2020 (sous la référence n°2020-01) et publiées au Journal Officiel de la République Française par décret ministériel daté du 29 décembre 2020, telles qu'elles ont ensuite pu être amendées et complétées au fil du temps.

Dans ce cadre, le groupe applique, sauf exception mentionnée, les méthodes préférentielles. Les états financiers des sociétés incluses dans la consolidation sont préparés selon le Plan Comptable Général en vigueur en France.

## Méthode de consolidation

Les sociétés placées sous le contrôle exclusif de la société Vivalto Santé Investissement SA sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet.

Les sociétés dont l'exploitation est gérée conjointement sont consolidées par la méthode proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles la société Vivalto Santé Investissement SA exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable sur une entreprise est présumée dès lors que l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction des droits de vote dans cette entreprise au moins égale à 20%.

## a) Bilan

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de votre Société s'élevait à 3344.7 M€ contre 1.908,2 M€ pour l'exercice précédent.

En millions d'euros	Note	31/12/2022	31/12/2021
		Net	Net
Im mobilisations incorporelles	5.2	1 199.6	893.5
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	5.1	1158.3	884.3
Im mobilisations corporelles	5.2	1 174.0	646.6
Im mobilisations financières	5.3	53.3	22.0
Titres mis en équivalence		15.1	0.1
<b>Actif immobilisé</b>		<b>2 441.9</b>	<b>1 562.2</b>
Stocks		67.2	41.0
Créances clients & comptes rattachés	5.4	353.2	103.0
Autres créances & comptes de régularisation *	5.4	179.4	100.1
Valeurs mobilières de placement		0.9	8.0
Disponibilités		302.1	93.9
<b>Actif circulant</b>		<b>902.8</b>	<b>346.0</b>
<b>TOTALACTIF</b>		<b>3 344.7</b>	<b>1 908.2</b>

En millions d'euros	Note	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	5.6	217.5	217.5
Primes	5.6	0.0	0.0
Réserves consolidées		52.9	54.1
Résultat part du groupe		9.2	(1.5)
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>279.6</b>	<b>270.0</b>
Intérêts minoritaires		22.7	7.5
<b>Capitaux propres</b>		<b>302.2</b>	<b>277.5</b>
<b>Provisions</b>	5.7	<b>121.8</b>	<b>61.7</b>
Emprunts & dettes financières	5.8	1 452.3	1 052.3
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	5.9	330.4	140.4
Autres dettes & comptes de régularisation *	5.3/5.5	1 137.9	376.3
<b>Dettes</b>		<b>2 920.7</b>	<b>1 569.0</b>
<b>TOTALPASSIF</b>		<b>3 344.7</b>	<b>1 908.2</b>

## b) Résultat

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 ne sont pas directement comparables à ceux du 31 décembre 2021 compte tenu des acquisitions intervenues en 2021 et 2022.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 tiennent compte :

- des données financières de SCP Docteur Lab-Docteur Guigui & Associés, de la Selas des Docteurs Bonte, du Groupe CIC Santé, de la Clinique Ker Yonnec, du Centre de Pathologie Origet, de la Selas Sainte Marie, de Vivalto Santé Espana et ses filiales, et Vivsan Portugal et ses filiales à compter de leur date d'acquisition ;
- des données financières des sociétés acquises en 2021 sur une année pleine.

A titre d'information, et pour permettre la comparabilité des comptes 2022 avec ceux de 2021, le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation consolidés sur 12 mois des entités composant le périmètre de consolidation du Groupe au 31 décembre 2021 selon les méthodes d'intégration applicables en 2022 pour les sociétés brestoises :

<b>En millions d'euros</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Chiffre d'affaires	1108.2	1092.9
Résultat d'exploitation	76.7	79.6

Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation au 31 décembre 2022 sur 12 mois pleins du périmètre au 31 décembre 2022 du Groupe (données pro forma) sont les suivants :

<b>En millions d'euros</b>	<b>31.12.22</b>	<b>Retraitements</b>	<b>31.12.22</b>
Chiffre d'affaires	1214.0	1072.7	2286.7
Résultat d'exploitation	97.2	20.5	117.6

## **II. EVENEMENTS POST-CLOTURE DE L'EXERCICE**

Les événements significatifs suivants sont intervenus depuis la clôture de l'exercice :

### **• Opérations de financement**

Le Groupe a cédé l'immobilier d'Avranches le 28 février 2023 pour 39.5 M€.

En décembre 2022, le Groupe a signé l'offre de financement pour la réalisation de deux crédit-baux immobiliers sur Mathilde et Osny. Ces financements ont été finalisés le 21 mars 2023 à hauteur respectivement de 62.8 M€ et 48.9M€.

Le groupe a finalisé la cession-bail de 2 actifs immobiliers avec Primonial le 4 avril 2023 respectivement, Rillieux la Pape (39.2 M€) et Boulogne (86.4 M€).

### **• Evolution tarifaire**

Les tarifs applicables à compter du 1er mars 2023 ont été publiés le 7 avril 2023. Le nouvel arrêté tarifaire prévoit pour l'essentiel une croissance des tarifs MCO de +5.4% qui se ventile ainsi :

- +2.4% pour financer les mesures 2022 : +1.2% au titre de l'inflation et +1.2% au titre des mesures RH,
- +2.9% pour financer les mesures 2023 : +1.0% au titre de l'inflation, +1.2% au titre des mesures RH et +0.7% au titre du protocole de pluri-annualité,
- +0.1% au titre de la variation des coefficients d'ajustements Ségur / RH et CICE / Pacte de responsabilité,
- Et un coefficient prudentiel maintenu à 0.7%.

### **• Augmentation du capital de la Société**

Le capital social de la Société a augmenté le 22 mars 2023 suite à la souscription par l'actionnaire majoritaire, la Société Vivalto Santé SA, de 95.864.111 AO actions ordinaires, correspondant à un prix de souscription global de 81.023.265,28 euros et une augmentation de capital d'un montant total de 81.023.265 € portant ainsi le capital social de la Société de 217.475.682 € à 298 498 947 €.

## **III. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE OU PERPECTIVES D'AVENIR**

Les établissements du Groupe rencontrent aujourd'hui des difficultés dans la motivation des personnels soignants et d'encadrement, dans le recrutement, notamment en raison d'une concurrence forte de la part des hôpitaux publics, ces facteurs ont pour conséquence un taux d'absentéisme très élevé qui désorganise profondément les organisations.

## **IV. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **A. Situation des mandats des administrateurs**

Aucun des mandats d'administrateurs de la Société n'arrive à expiration à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

## **B. Situation des mandats des commissaires aux comptes**

Le mandat du commissaire aux comptes titulaire (Deloitte & Associés) n'arrive pas à expiration lors de la prochaine assemblée générale des comptes, il prendra fin à l'assemblée ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 tenue en 2027.

## **V. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL**

### **A. Répartition du capital social**

Conformément aux dispositions légales, nous vous précisons le nom des personnes physiques et morales détenant plus de 5 % du capital social de notre Société :

- Vivalto Santé SA : 99,99%.

### **B. Rachat par la Société de ses propres actions**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état d'acquisition d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise : néant.

### **C. Actionnariat salarié**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation au capital de la Société, au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2022, des salariés de la Société et du personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 au capital de la Société : néant.

Nous vous rappelons toutefois que le capital de notre société mère, Vivalto Santé 3 a été ouvert aux salariés des sociétés du groupe Vivalto Santé qui ont pu souscrire au FCPE Vivalto Santé.

### **D. Options de souscription ou d'achat d'actions et attributions gratuites d'actions**

Néant.

## **VI. INFORMATIONS FISCALES**

### **A) Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard du 4° et du 5° de l'article 39 du même code.

### **B) Information sur les dividendes**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes suivants au cours des trois exercices précédents.

## **VII. AUTRES INFORMATIONS**

### **A. Condamnation de la société pour pratiques anticoncurrentielles (C. com. art. L 464-2, I-al. 5).**

Le rapport de gestion doit, le cas échéant, mentionner la condamnation de la société (injonctions ou sanctions pécuniaires) pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la concurrence et dont cette dernière a prescrit, à titre de mesure complémentaire, l'insertion dans le rapport de gestion des dirigeants sociaux : néant.

### **B. Capitaux propres**

Les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, vous devrez, dans les quatre mois suivant la date d'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

### **C. Activités polluantes ou à risques**

Dans les SA exploitant une installation classée susceptible de créer des risques très importants pour la santé et la sécurité des populations voisines et pour l'environnement (Seveso seuil haut), le rapport de gestion soumis à l'assemblée doit faire état (C. com. art. L 225-102-2) :

- de la politique de prévention du risque technologique menée par la société ;
- de la capacité de la société à couvrir sa responsabilité civile vis-à-vis des biens et des personnes du fait de l'exploitation de telles installations ;
- des moyens prévus par la société pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologique engageant sa responsabilité.

Néant.

#### **D. Information sur les délais de paiement**

En application des dispositions de l'article L.441-6-1 alinéa 1 du Code de commerce et de l'article D.441-4 (I ou II) du Code de commerce, vous trouverez en annexe le tableau faisant apparaître :

- pour les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- pour les clients, le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu.

#### **E. Montant des prêts consentis en application des dispositions de l'article L.511-6, 3 bis du Code monétaire et financier**

Conformément aux dispositions de l'article L.511-6, al. 3 bis du Code monétaire et financier, je vous informe que votre Société n'a consenti, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, à titre accessoire à son activité principale, aucun prêt de moins de deux ans à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

#### **F. Informations sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité et sur la lutte contre les discriminations et sur les engagements en faveur de l'économie**

En application des dispositions de l'article L 225-102-1 IV du Code de commerce, votre Société n'est pas tenue de publier de déclarations de performance extra-financière dès lors qu'elle est incluse dans les comptes consolidés de la société Vivalto Santé 3, qui publie elle-même une déclaration consolidée de performance extra-financière.

#### **G. Cautions, avals et autres garanties**

##### **(i) Autorisations données par le Conseil d'Administration au Directeur Général relatives aux cautions, avals et autres garanties**

Conformément aux dispositions des articles L. 225-35 et R. 225-28 du code de commerce, nous vous informons du montant des plafonds des autorisations données par le conseil d'administration de la Société relatives aux cautions, avals et autres garanties : le Conseil d'administration a décidé en date du 20 mars 2020 d'autoriser, le président directeur général à consentir, au nom et pour le compte de la Société, des cautions, avals et autres garanties, au bénéfice des créanciers de ses filiales au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, sous réserve que chaque engagement soit inférieur à 5.000.000 euros. Cette autorisation n'a pas été utilisée par le président directeur général au cours de l'exercice.

##### **(ii) Autorisations données par le Conseil d'Administration relatives aux cautions, avals et autres garanties au bénéfice des créanciers de ses filiales**

##### **(a) Conseil d'Administration du 13 juin 2022**

Il est rappelé qu'il a été conclu le 21 juillet 2021 un contrat de crédits senior entre, notamment, la Société en qualité de Société (*Company*), d'Emprunteur (*Borrower*) et de Garant (*Guarantor*), Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Crédit Industriel et Commercial, ING Bank N.V., acting through its French branch, J.P. Morgan AG, et Natixis et Société

Générale en qualité d'Arrangeurs (*Senior Arrangers*), les institutions financières qui y sont visées en qualité de Prêteurs Senior (*Lenders*), et Natixis en qualité d'Agent (*Senior Facility Agent*) et d'Agent des Sûretés (*Security Agent*) (tel que chacun de ces termes est défini en langue anglaise dans ledit contrat) (le "**Contrat de Crédits**");

A titre de la clause 29.14 (*Additional Guarantees*) du Contrat de Crédits, afin de respecter le *Guarantor Coverage Test* (tel que défini dans le Contrat de Crédits), deux filiales de la Société (Groupe Confluent et Hopital Privé du Confluent) ont adhéré, au cours de l'exercice, au Contrat de Crédits en qualité de garant additionnel.

Dans ce cadre, il est prévu que la Société conclue une convention de sûretés en langue anglaise intitulée "*Additional Security*", soumise au droit français, avec notamment (i) la Société et les Filiales en qualité de Constituants Additionnels (*Additional Grantors*) et (ii) Natixis en qualité d'Agent des Sûretés (*Security Agent*) (tels que chacun de ces termes est défini dans ladite convention) (ensemble avec la déclaration de nantissement y relative, la "**Convention de Sûretés**"), au titre de laquelle la Société doit consentir un nantissement de compte-titres relatif au compte-titres ouvert dans les livres de Groupe Confluent et sur lequel sont inscrits tous les titres émis par Groupe Confluent et détenus par la Société (le "**Nantissement**").

Le Conseil d'Administration en sa séance du 13 juin 2022 a :

- autorisé la constitution par la Société du Nantissement au bénéfice des Parties Financières (*Finance Parties*) (tels que ces termes sont définis dans la Convention de Sûretés) en garantie de ses obligations de Garant (*Guarantor*) et Emprunteur (*Borrower*) (tels que ces termes sont définis dans le Contrat de Crédits) au titre du Contrat de Crédits et, en conséquence ;
- approuvé en toutes ses stipulations, conformément notamment à l'article L. 225-35 du Code de commerce, le projet de Convention de Sûretés qui lui a été soumis, considérant qu'il est dans l'intérêt de la Société de conclure la Convention de Sûretés ;
- autorisé la signature de la Convention de Sûretés et de tous accords et autres documents requis pour la constitution du Nantissement;

#### **(b) Conseil d'Administration du 8 décembre 2022**

Le 8 décembre 2022, les deux actifs immobiliers suivants étaient en cours de cession à la société Primovie :

- la clinique Mégival, sise 1328 bis avenue de la Maison Blanche à (76550) Saint Aubin sur Scie (« **CME** ») ;
- la clinique Saint-Joseph, sise 51 avenue du Président Wilson, à (16000) Angoulême (« **CSJ** »)

Parallèlement aux cessions, des baux commerciaux, il était prévu que Primovie donne à bail à chacune des cliniques susvisées les locaux objet des cessions. Afin de garantir le paiement de toutes sommes dues (loyers, charges, indemnités etc...) par chaque clinique preneur du bail il était prévu qu'il soit remis un cautionnement solidaire de la Société au profit de Primovie.

Le Conseil d'Administration en sa séance du 8 décembre 2022 a :

-approuvé en toutes ses stipulations, le projet de cautionnement CME et CSJ ;

-autorisé Monsieur Emmanuel De Geuser, en qualité de Président Directeur Général de la Société, avec faculté de subdéléguer, à l'effet de consentir, au nom et pour le compte de la Société, un cautionnement solidaire au bénéfice du Bailleur ou de toute société qu'elle se substituerait, en garantie du paiement de toutes sommes dues par le Preneur CME d'une part et CSJ d'autre part au titre des baux commerciaux conclus par ces derniers avec le Bailleur et à signer au nom et pour le compte de la Société l'acte de cautionnement CME et CSJ.

#### **(c) Conseil d'Administration du 20 décembre 2022**

Il a été conclu, le 17 juin 2022, un contrat d'acquisition (le **Contrat d'Acquisition Vivsan**) entre *inter alia* (i) UnitedHealthcare International IV SARL, et (ii) **VIVSAN Portugal, (Vivsan)** en qualité de cessionnaire, relatif à l'acquisition, directe et indirecte par Vivsan de l'intégralité des droits de vote et du capital de Lusiadas, SGPS S.A. (506024989 Lisbonne) et de ses filiales (l'**Opération Portugaise**) ;

en date du 24 janvier 2013, la société Apex Corporate Services S.A., (**Apex**), en qualité de prestataire, a conclu avec la société AMIL International, (**AMIL**), en qualité de bénéficiaire, un contrat de domiciliation et de prestations de service (**Contrat de Domiciliation Initial**);

en date du 22 janvier 2013, la société UnitedHealth Group Incorporated, (**United Health**) a octroyé à Apex des garanties au titre du Contrat de Domiciliation Initial (le **Original Promoter Agreement**) ; et

pour les besoins de la réalisation de l'Opération Portugaise, il est prévu que soit conclu le jour de l'Opération Portugaise, entre la Société et Apex, un contrat venant remplacer le Original Promoter Agreement et de sorte à ce que la Société octroie à Apex les garanties qui avaient été octroyées par United Health par le Original Promoter Agreement, en la forme substantiellement similaire (le **Promoter Agreement**).

Le Conseil d'Administration en sa séance du 20 décembre 2022 a :

- pris acte des termes et conditions du projet de Promoter Agreement et que celui-ci, consistant notamment en l'octroi d'une garantie par la Société, entre dans le champ d'application de l'article L. 225-35 du Code de commerce ;
- approuvé, en toutes ses stipulations en tant que de besoin, le projet de Promoter Agreement et ce y compris en tant que garantie, considérant qu'il est dans l'intérêt de la Société de conclure cette convention afin notamment de pouvoir réaliser les opérations prévues au Contrat d'Acquisition Vivsan ;
- donné pouvoir, en tant que de besoin, aux représentants légaux de la Société d'organiser la finalisation du Promoter Agreement et de tous autres documents y relatifs que la Société pourrait être amenée à signer dans le cadre de la mise en place de l'Opération

## **H. Conventions réglementées**

Les conventions dûment autorisées par le conseil d'administration au cours d'exercices antérieurs ne se sont pas poursuivies pendant l'exercice écoulé.

Nous vous informons par ailleurs qu'il a été conclu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 les conventions suivantes donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce :

### **(a) Conseil d'Administration du 20 juillet 2022**

Foncière Vivalto Santé (société anonyme à conseil d'administration, dont le siège social est 9, boulevard de la Boutière – 35760 Saint-Grégoire et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 325 620 482), filiale de la Société (la « **Filiale** »), a procédé à la mise en place d'un financement aux termes de la conclusion d'un contrat de crédit-bail immobilier portant sur l'ensemble immobilier situé sur la Commune de Saint-Grégoire (Ille-et-Vilaine), 6-10, boulevard de la Boutière et avenue Saint Vincent, soumis au droit français pour un montant minimum en principal de cent soixante-dix millions d'euros (170.000.000€), et à ce titre, la Filiale en qualité de crédit preneur et Genefim, BPCE Lease, Arkéa Crédit Bail et Batiroc en qualité de crédit bailleurs ont conclu un contrat de crédit bail immobilier (le « **Contrat de Crédit-Bail Immobilier** »), afin de financer des opérations de croissance externe.

En attendant la conclusion du Contrat de Crédit-Bail Immobilier, la conclusion d'un contrat de crédit relais d'un montant total maximal en principal de cent trente millions d'euros (130.000.000€), soumis au droit français, entre (i) la Société en qualité d'Emprunteur, (ii) la Filiale en qualité de Constituant de Sûretés, (iii) Natixis en qualité d'Agent du Crédit et d'Agent des Sûretés, (iv) les institutions financières qui y sont listées en qualité d'Arrangeurs et (v) les institutions financières qui y sont listées en qualité de Prêteurs Initiaux (tel que chacun de ces termes est défini dans ledit contrat) a été mis en place (le « **Contrat de Crédit** »).

Le Président rappelle que le Contrat de Crédit permettra de mettre à la disposition de la Société un crédit non-réutilisable pour un montant total de cent trente millions d'euros (130.000.000€), venant à échéance en novembre 2022 (ou en décembre 2022 en cas de prorogation) et portant intérêt au taux de 2,75% par an, plus le Taux de Référence (tel que ce terme est défini dans le Contrat de Crédit) applicable (le « **Crédit** »).

Le Crédit avait notamment vocation à préfinancer indirectement les sommes mises à disposition de la Filiale au titre du Contrat de Crédit-Bail Immobilier, ainsi que les frais et commissions liés à la mise en place du Crédit et des Documents de Financement (tel que ce terme est défini dans le Contrat de Crédit).

Dans ce contexte, la Société en qualité de prêteur d'une part, et la Filiale en qualité d'emprunteur d'autre part, ont conclu un prêt d'associé par lequel la Société a redescendu les produits du Crédit (le « **Prêt d'Associé** »).

**La conclusion du Contrat de Crédit** entre dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce puisque qu'il est conclu notamment entre la Société et sa Filiale et qu'il y a des mandataires sociaux communs à la Société et à la Filiale. Le Conseil d'Administration dans sa séance du 20 juillet 2002 a (ii) approuvé et autorisé préalablement le projet de Contrat de Crédit, (ii) considéré qu'il était dans l'intérêt de la Société de conclure le Contrat de Crédit afin de pouvoir financer les projets de croissance externe,

Monsieur Antoine Goëlau en tant qu'administrateur intéressé (mandataire social de Foncière Vivalto Santé et de la Société) n'a pas pris part au vote.

**La conclusion du Prêt d'Associé** entre dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce puisque qu'il est conclu notamment entre la Société et sa Filiale et qu'il y a des mandataires sociaux communs à la Société et à la Filiale, et a été soumise à l'autorisation préalable du Conseil en sa séance du 20 juillet 2022 qui a (i) approuvé et autorisé préalablement le projet de Contrat de Crédit, (ii) considéré qu'il était dans l'intérêt de la Société de conclure le Prêt d'Associé afin de pouvoir permettre à sa Filiale d'obtenir la somme du Contrat de Crédit.

Monsieur Antoine Goëlau en tant qu'administrateur intéressé (mandataire social de Foncière Vivalto Santé et de la Société) n'a pas pris part au vote.

#### **(b) Conseil d'Administration du 17 novembre 2022**

Il a été conclu, le 17 juin 2022, un contrat d'acquisition (le **Contrat d'Acquisition Vivsan**) entre *inter alia* (i) UnitedHealthcare International IV SARL, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 171.580 en qualité de cédant et (ii) **VIVSAN Portugal**, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lisbonne (Portugal) sous le numéro 517 037 238 (**Vivsan**) en qualité de cessionnaire, relatif à l'acquisition, directe et indirecte par Vivsan de l'intégralité des droits de vote et du capital de Lusiadas, SGPS S.A. (506024989 Lisbonne) et de ses filiales (**l'Opération Portugaise**) ;

Pour les besoins du financement de l'Opération Portugaise, il était prévu qu'un protocole d'indication et de délégations de paiement et d'augmentations de capital déterminant les termes et conditions selon lesquelles, au jour de la réalisation de l'Opération Portugaise, le prix de l'Opération Portugaise sera payé aux vendeurs (le **Master Protocol**) soit conclu entre Vivsan, Vivalto Santé Holding 3, et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 891 871 048 (**VSH 3**), Vivalto Santé 3, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 903 199 800 R.C.S. Paris (**VS3**), Vivalto Santé Financement, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 903 820 801 R.C.S. Paris (**VSF**), Vivalto Santé Holdingt immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 813 955 077 R.C.S. Paris (**VSH**), Vivalto Santé SA, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 813 958 410 R.C.S. Paris (**VSSA**) et la Société ; et

dans le cadre de la réalisation du Master Protocol, il était ainsi envisagé que la Société en qualité de prêteur d'une part, et Vivsan en qualité d'emprunteur d'autre part, concluent un prêt d'associé (le **Prêt d'Associé**).

Le Conseil d'Administration en sa séance du 17 novembre 2022 a (i) autorisé et approuvé le projet de **Master Protocol** (ii) estimé que qu'il entrerait dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce, en ce que le Master Protocol serait conclu (a) entre la Société et notamment VSSA qui dispose d'une fraction des droits de vote de la Société supérieure à 10% et (b) entre la Société et l'un de ses administrateurs et (ii) considéré qu'il est dans l'intérêt de la Société de conclure cette convention

règlementée afin notamment de pouvoir réaliser les opérations prévues au Contrat d'Acquisition Vivsant ;

Vivalto Santé SA, Monsieur Antoine Goëlaou et Monsieur Emmanuel de Geuser administrateurs intéressés n'ont pas pris part au vote

Le Conseil d'Administration en sa séance du 17 novembre 2022 a(i) autorisé et approuvé le projet de **Prêt d'Associé** (ii) estimé que le Prêt d'Associé entre dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce, en ce que le Prêt d'Associé serait conclu entre la Société et l'un de ses administrateurs et (iii) considéré qu'il est dans l'intérêt de la Société de conclure cette convention règlementée afin notamment de pouvoir réaliser les opérations prévues au Contrat d'Acquisition Vivsant ;

Monsieur Emmanuel de Geuser administrateur intéressé n'a pas pris part au vote.

Nous vous informons par ailleurs qu'il a été conclu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 la convention suivante qui n'a pas donné lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerces suite à une erreur matérielle et qu'il vous est demandé de la ratifier conformément à l'article L225-42 du Code de Commerce :

**Convention de prestations de services entre Vivalto Partners (le Prestataire) et la Société (« le Bénéficiaire »)** qui entre dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce, en ce que Vivalto Partners détient indirectement une fraction des droits de vote de la Société supérieure à 10%

Cette convention à durée indéterminée a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et a pour objet l'assistance et le conseil dans divers domaines (notamment M&A, gouvernance, opérations de haut bilan, entreprise à mission etc..)au profit de du Bénéficiaire (en ce compris ses filiales) pour une rémunération annuelle HT de 1 500 000 euros la première année puis 2 000 000 d'euros pour les années suivantes.

Cette convention de prestations de services est dans l'intérêt de la Société puisqu'elle lui permet ainsi que ses filiales de bénéficier de prestations qu'elle ne peut elle-même assurer ne disposant pas des ressources ou compétences nécessaires, adéquates ou suffisantes.

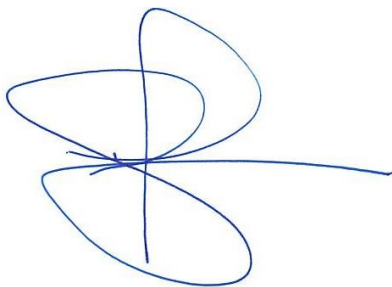
Il n'y a pas d'administrateur intéressé à cette convention.

\*\*\*

Nous allons vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre commissaire aux comptes et vous invitons enfin à adopter le texte des résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le 2 mai 2023

**Le Conseil d'administration  
représenté par son Président Directeur Général , Emmanuel De Geuser**



**Annexe I**  
**Tableau des résultats des cinq derniers exercices**  
**(article R225-102 du code de commerce)**

## RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	257 310 204	217 475 682	217 475 682	217 475 682	217 475 682
Nombre des actions ordinaires existantes	257 310 204	217 475 682	257 310 204	257 310 204	257 310 204
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
<u>Nombre max d'actions futures à créer :</u>					
Par conversion d'obligations					
Par exercice du droit de souscription					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffres d'affaires hors taxes	2 647 769	2 991 745	3 976 608	4 548 857	5 726 675
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(9 638 002)	(12 908 450)	(15 731 153)	(20 191 835)	(54 793 666)
Impôt sur les bénéfices					
Participation, Intéressement des salariés					
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(11 759 701)	(15 431 241)	(19 124 834)	(23 199 602)	(61 365 307)
Résultat distribué					
<b>Résultats par action</b>					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Dividende attribué à chaque action					
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice				5	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	484 915	469 082	511 605	529 541	647 946
Sommes versées au titre des avantages sociaux	233 204	230 819	231 390	257 462	304 100

**Annexe II**  
**Tableau sur les délais de paiement**

**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice  
dont le terme est échu ( tableau prévu au I de l'article D. 441-4 )**

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <b>recues</b> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <b>émises</b> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>												
Nombres de factures concernées	58					16	0					58
Montant total des factures concernées TTC	1 206 589 €	3 790 €	53 933 €	0 €	42 846 €	100 569 €	0 €	23 663 €	393 432 €	138 989 €	37 740 €	593 824 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)	19.89%	0.06%	0.89%	0.00%	0.71%	1.66%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)							0.00%	0.34%	5.73%	2.02%	0.55%	8.64%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : ( calculés sur la base des échéances réelles ) <input type="checkbox"/> Délais légaux (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (précisez) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux (exigibilité à l'émission de la facture)					

**Annexe III**  
**Tableau des filiales et participations**

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
ACP OUEST	6 000 000	(16 000)	70	4 200 000	4 200 000	12 602 946		0	(220 000)	
ACP PARTENAIRES	12 000 000	1 230 000	70	9 039 805	9 039 805	16 585 267		0	1 857 000	
AMBULIZ	2 884	(354 000)	34	400 002	400 002	54 227		0	(711 000)	
ARMOR VISION	2 000	(265 000)	100	2 000	2 000	333 412		321 000	(12 000)	
CENTRE CARDIOLOGIE D EVE	1 372 336	2 551 000	100	3 999 998	3 999 998			17 968 000	1 172 000	
CENTRE HOSPITALIER PRIVE	937 795	(156 000)	99	2	2	2 391 318		16 392 000	1 529 000	
CHP ST GREGOIRE	1 546 128	17 179 000	100	8 031 818	8 031 818			91 634 000	329 000	
CLINIQUE DE LA COTE D'EMER	1 429 665	5 383 000	100	1 469 899	1 469 899			19 320 000	1 159 000	
CLINIQUE DE LA REGION MAN	1 112 016	3 231 000	100	7 061 424	7 061 424			16 148 000	332 000	
CLINIQUE DE L'EUROPE	2 200 000	5 437 000	100	45 792 613	45 792 613			47 607 000	654 000	
CLINIQUE DU SPORT DE BORD	1 057 600	13 500	100	98 478 706	98 478 706			19 863 000	4 426 000	
CLINIQUE DU VAL D'OR	1 710 200	(4 186 000)	100	131 133	131 133	9 580 655		18 563 000	1 099 000	
CLINIQUE EUROPE AMIENS	2 019 119	2 550 000	36	3 110 664	3 110 664			28 448 000	761 000	
CLINIQUE GENERALE	1 788 090	4 928 000	97	4 698 666	4 698 666			35 879 000	610 000	
CLINIQUE MEGIVAL	2 500 109	(3 979 000)	99	3 651 073	3 651 073	1 609 517		14 717 000	77 000	
CLINIQUE NOTRE DAME	105 000	2 449 000	100	7 228 705	7 228 705			7 156 000	433 000	
CLINIQUE PASTEUR LANROZE	2 150 720	2 798 000	51	4 319 375	4 319 375			44 068 000	1 290 000	
CLINIQUE SAINT ANTOINE	200 000	6 394 000	100	5 582 362	5 582 362			4 484 000	(61 000)	
IMMOBILIERE LYON NORD				49	49					
VS RHONES				5 000	5 000					
RXPM				5 615 120	5 615 120					
VIVALTO SANTE SUISSE				101 657	101 657					
SCI POLYCLINIQUE DE LA BAI				10	10					
CLINIQUE DE L'EUROPE PORT				34	34					
FONDS PATIENT AUTONOME				1 275 000	1 275 000					
VS LNA				100 000	100 000	1 450 500				
FONCIERE DES PRATICIENS				20 000	20 000					
VIERGE NOIRE 92				15	15					

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
CLINIQUE SAINTE MARIE SA	250 832	857 000	100	1 230 752	1 230 752	4 779 945		7 674 000	666 000	
CLINIQUE VICTOR HUGO	525 000	(1 536 000)	100	2 376 193	2 376 193	5 724 941		7 085 000	65 000	
CMC PRIVE DE SAINT GERMAIN	597 200	6 202 000	100	22 162 223	22 162 223			16 133 000	(343 000)	
CRECHE DE LA VOIE ROMAINE	50 000	133 000	100	2 000 000	2 000 000			817 000	47 000	
DOMICALIS	80 300	(295 000)	43	441 588	441 588			0	0	
DRACY SANTE INVESTISSEMENT	1 919 200	15 436 000	100	62 899 670	62 899 670			0	(63 000)	
ENOVAE	583 332	(77 000)	100	2 031 206	2 031 206			0	(17 000)	
EUROPE SANTE GESTION	6 688 670	404 000	100	5 854 958	5 854 958	1 601 480		0	41 000	
FONCIERE VIVALTO SANTE	1 853 503	94 807 000	99	25 449 419	25 449 419	40 045 903		16 544 000	21 785 000	
GROUPE CONFLUENT	6 707 585	17 061 000	96	111 703 997	111 703 997			0	281 000	
HOLDING DE L'EUROPE	1 678 560	740 000	100	30 388 857	30 388 857			0	(20 000)	
HOLDING JULES VERNE	605 315	324 000	100	8 859 120	8 859 120	1 000		0	(4 000)	
HOLDING PASTEUR	1 397 550	(10 000)	100	10 108 006	10 108 006	507 774		0	(12 000)	
CLINIQUE CHIRURGICAL PASTEUR	753 000	8 281 000	100	9 720 545	9 720 545			22 141 000	687 000	
HOPITAL PRIVE SEVIGNE	96 000	5 004 000	100	16 837 789	16 837 789			50 388 000	2 186 000	
HPL SERVICES	12 310 000	15 172 000	100	234 560 513	234 560 513	21 406 706		(19 000)	(1 188 000)	
IMMOBILIERE MORLAIX	1 046 016	4 357 000	100	9 808 986	9 808 986			0	(26 000)	
IMMOBILIERE OSNY	4 275 000	18 458 000	100	32 755 692	32 755 692	3 385 426		0	(131 000)	

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
IMMOBILIERE SAINT JOSEPH	99 092	6 288 000	100	20 472 005	20 472 005			983 000	12 494 000	
KERAUDREN GRAND LARGE	2 278 755	1 438 000	49	9 039 134	9 039 134			47 348 000	(654 000)	
CLINIQUE SAINT FRANCOIS NI	213 429	1 565 000	100	10 293 326	10 293 326			9 406 000	573 000	
MATHILDE MEDICAL DEVELOP	19 748 000	2 564 000	100	63 150 760	63 150 760	107 979		0	4 470 000	
POLYCLINIQUE DE KERIO	40 000	1 872 000	100	40 000	40 000			8 280 000	468 000	
IMMOBILIERE DE LA BAIE - AV	1 500 000	11 559 000	100	7 483 336	7 483 336			1 399 000	(263 000)	
POLYCLINIQUE DE PICARDIE	3 078 841	0	44	10 428 540	10 428 540			0	0	
POLYCLINIQUE DU PARC	3 525 081	(6 050 000)	100	14 083 351	14 083 351			34 705 000	1 190 000	
POLYCLINIQUE DU PAYS DE R	260 736	2 535 000	100	2 473 323	2 473 323			11 430 000	464 000	
RILLEUX SANTE	4 219 065	894 000	100	8 485 426	8 485 426			0	10 000	
SOCIETE DEXPLOITATION DE	300 000	(568 000)	99	3 757 655	3 757 655			10 488 000	(123 000)	
VIVRA	40 000	8 430 000	100	40 000	40 000			6 933 000	4 535 000	
VS SUB6	1 000	(1)	100	1 000	1 000			0	(214 000)	
CLINIQUE KER YONNEC	38 112	5 603 000	100	55 639 158	55 639 158			12 464 000	1 408 000	
CIC	1 139 941	(3 123 642)	75	16 544 550	16 544 550	42 088 370		8 322 866	(25 208 508)	
VIVSAN Portugal	349 605 291	0	100	349 606 290	349 606 290	42 087 058		0	(65 650)	
VIVALTO SANTE ESPANA	612 013	0	96	51 224 163	51 224 163	2 015 000		0	(703 670)	

**Annexe IV**  
**Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT  
D'ENTREPRISE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

---

Chers actionnaires,

Nous vous présentons, conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du code de commerce notre rapport sur le gouvernement d'entreprise. Ce rapport est joint au rapport de gestion du conseil d'administration.

**I - CONVENTION(S) CONCLUE(S) ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL/ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 1, 2° du code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part l'un des mandataires sociaux (en l'espèce l'un des administrateurs du conseil d'administration de la Société) ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de notre Société (en l'espèce, la société Vivalto Santé SA) ;
- et d'autre part, une filiale de notre Société contrôlée au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce ;
- 

**(i) Conseil d'Administration du 20 juillet 2022**

**Le Contrat de Crédit** tel que défini en page 22 du rapport de gestion. Ce dernier entre dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce puisque qu'il est conclu notamment entre la Société et sa Filiale Foncière Vivalto Santé et qu'il y a des mandataires sociaux communs à la Société et à la Filiale. Le Conseil d'Administration dans sa séance du 20 juillet 2022 a (i) approuvé et autorisé préalablement le projet de Contrat de Crédit, (ii) considéré qu'il était dans l'intérêt de la Société de conclure le Contrat de Crédit afin de pouvoir financer les projets de croissance externe,

Monsieur Antoine Goëlau en tant qu'administrateur intéressé (mandataire social de Foncière Vivalto Santé et de la Société) n'a pas pris part au vote.

**Le Prêt d'Associé** tel que défini en page 23 du rapport dans le gestion entre dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce puisque qu'il est conclu notamment entre la Société et sa Filiale et qu'il y a des mandataires sociaux communs à la Société et à la Filiale, et a été soumise à l'autorisation préalable du Conseil en sa séance du 20 juillet 2022 qui a (i) approuvé et autorisé préalablement le projet de Contrat de Crédit, (ii) considéré qu'il était dans l'intérêt de la Société de conclure le Prêt d'Associé afin de pouvoir permettre à sa Filiale d'obtenir la somme du Contrat de Crédit.

Monsieur Antoine Goëlau en tant qu'administrateur intéressé (mandataire social de Foncière Vivalto Santé et de la Société) n'a pas pris part au vote.

**(ii) Conseil d'Administration du 17 novembre 2022**

Le Conseil d'Administration en sa séance du 17 novembre 2022 a (i) autorisé et approuvé le projet de **Master Protocol** tel que défini en page 23 du rapport de gestion (ii) estimé que qu'il entrerait dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce, en ce que le Master Protocol serait conclu (a) entre la Société et notamment VSSA qui dispose d'une fraction des droits de vote de la Société supérieure à 10% et (b) entre la Société et l'un de ses administrateurs et (ii) considéré qu'il est dans l'intérêt de la Société de conclure cette convention règlementée afin notamment de pouvoir réaliser les opérations prévues au Contrat d'Acquisition Vivsan ;

Vivalto Santé SA, Monsieur Antoine Goëlau et Monsieur Emmanuel de Geuser administrateurs intéressés n'ont pas pris part au vote

Le Conseil d'Administration en sa séance du 17 novembre 2022 a(i) autorisé et approuvé le projet de **Prêt d'Associé** tel que défini en page 23 du rapport de gestion (ii) estimé que le Prêt d'Associé entre dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce, en ce que le Prêt d'Associé serait conclu entre la Société et l'un de ses administrateurs et (iii) considéré qu'il est dans l'intérêt de la Société de conclure cette convention règlementée afin notamment de pouvoir réaliser les opérations prévues au Contrat d'Acquisition Vivsan ;

Monsieur Emmanuel de Geuser administrateur intéressé n'a pas pris part au vote.

**(iii) Convention règlementée non autorisée préalablement par le Conseil d'Administration**

La convention ci-dessous n'a pas donné lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerces suite à une erreur matérielle et qu'il vous est demandé de la ratifier conformément à l'article L225-42 du Code de Commerce :

**Convention de prestations de services entre Vivalto Partners (le Prestataire) et la Société (« le Bénéficiaire »)** qui entre dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce, en ce que Vivalto Partners détient indirectement une fraction des droits de vote de la Société supérieure à 10%

Cette convention à durée indéterminée a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et a pour objet l'assistance et le conseil dans divers domaines (notamment M&A, gouvernance, opérations de haut bilan, entreprise à mission etc..) au profit de du Bénéficiaire (en ce compris ses filiales) pour une rémunération annuelle HT de 1 500 000 euros la première année puis 2 000 000 d'euros pour les années suivantes.

Cette convention de prestations de services est dans l'intérêt de la Société puisqu'elle lui permet ainsi que ses filiales de bénéficier de prestations qu'elle ne peut elle-même assurer ne disposant pas des ressources ou compétences nécessaires, adéquates ou suffisantes.

Il n'y a pas d'administrateur de la Société intéressé à cette convention.

## **II -INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société à l'exception des mandats qu'ils exercent dans la Société.

## **III – TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2 DU CODE DE COMMERCE), ET FAISANT APPARAITRE L'UTILISATION FAITE DE CES DELEGATIONS AU COURS DE L'EXERCICE**

Néant.

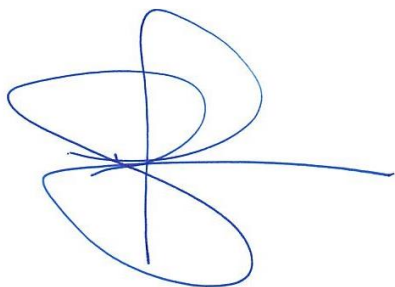
**IV – OPTION CHOISIE POUR L'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE (ARTICLE L. 225-51-1 DU CODE DE COMMERCE)**

La Société n'est pas concernée car il n'y a pas eu de changement concernant le choix effectué, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le 2 mai 2023

**Le conseil d'administration**

**Représenté par son président, Emmanuel De Geuser**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

## Annexe : liste des mandats des administrateurs au 31 décembre 2022

Identité	Adresse (pro)	Mandat Date d'expiration du mandat	Principales activités en dehors de la Société	Mandats exercés 31/12/2022
<b>Mandats et fonctions exercés au 31/12/2022</b>				
<i>Au sein du Groupe en France:</i>				
<b>Emmanuel de GEUSER</b>	Vivalto Santé Investissement 61 rue des Belles- Feuilles, 75116 PARIS	Président du Conseil d'administration de la Société	Administrateur et membre du comité d'audit de Rémy Cointreau	Vivalto Santé 3 – représentant légal de Vivalto Santé Direction, Gérant.
		Durée : jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023		Vivalto Santé Direction – Président.
		Directeur Général de la Société		Vivalto Santé Financement – représentant légal de Vivalto Santé 3, président.
		Durée : jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023		Vivalto Santé Investissement – Président-Directeur général et administrateur.
				SA Lessard – Administrateur (représentant de Vivalto Santé Investissement).
				Société d'exploitation de maisons de santé – Administrateur (représentant de Vivalto Santé Investissement).
				Société immobilière de la polyclinique chirurgicale de l'Artois – Gérant.
				Vivalto Santé SA – Président- Directeur général et administrateur.
				SA Société Immobilière de l'Europe – représentant légal de Vivalto Santé Investissement (administrateur)
				EURL Immobilière de la Clinique Sainte Anne – Gérant
	SA Clinique de la région mantaise – représentant légal de Vivalto Santé Investissement, administrateur			
	Foncière Vivalto Santé - représentant légal de Vivalto Santé Investissement, administrateur			

Groupe Confluent - représentant  
légal de Vivalto Santé  
Investissement, président

Vivalto Psy Alpes - représentant  
légal de Vivalto Santé  
Investissement, président

Clinique Pasteur - représentant  
légal de Vivalto Santé  
Investissement, administrateur

E-nov@e - représentant légal de  
Vivalto Santé Investissement,  
président

Holding de l'Europe -  
représentant légal de Vivalto  
Santé Investissement, président

Mathilde Médical  
Développement - représentant  
légal de Vivalto Santé  
Investissement, président

ACP Ouest - représentant légal  
de Vivalto Santé Investissement,  
président

Mathilde II - représentant légal de  
Vivalto Santé Investissement,  
administrateur

Holding Jules Verne -  
représentant légal de Vivalto  
Santé Investissement, président

VS Sub 6 - représentant légal de  
Vivalto Santé Investissement,  
président

Dracy Santé Investissement et  
développement - représentant  
légal de Vivalto Santé  
Investissement, président

ACP Partenaires - représentant  
légal de Vivalto Santé  
Investissement, président et  
administrateur

HPL Services - représentant légal  
de Vivalto Santé Investissement,  
président

IMVS-IDF - représentant légal de  
Vivalto Santé Investissement,  
président

*Au sein du Groupe à l'étranger :*

Suisse

Vivalto Santé Suisse :  
administrateur et président

RXPM : administrateur

Groupe CIC Santé SA :  
administrateur et président  
directeur général

CIC Collombey : administrateur et  
président directeur général

CIC Riviera : administrateur et  
président directeur général

CIC Valais : administrateur et  
président directeur général

Portugal

Vivsan : Président Directeur  
Général

Espagne

Primero Salud : représentant de  
Vivalto Santé Espana, membre du  
Board of Directors

Ribera Salud : membre du Board  
of Directors

Vivalto Santé Espana : Sole  
Administrator

Hors Groupe :

Rémy Cointreau - Administrateur  
et membre du comité d'audit

---

		<b>Mandats et fonctions exercés au 31/12/2022</b>
<b>Antoine GOELAU</b>	Vivalto Santé Investissement 61 rue des Belles- Feuilles, 75116 PARIS	Administrateur Durée : jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024  Foncière Vivalto Santé – Président Directeur Général  Vivalto Santé SA – administrateur  Société Immobilière de la Polyclinique Chirurgicale de l'Artois – Gérance
		<b>Mandats et fonctions exercés au 31/12/2022</b>
<b>Loïc Daire</b>	Administrateur VSI Durée : jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023	Néant
		<b>Mandats et fonctions exercés au 31/12/2022</b>
<b>Vivalto Santé SA</b>	Administrateur VSI Durée : jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023	Néant

---

# VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT

Société anonyme

61 avenue Victor Hugo

75116 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT

Société anonyme

61 avenue Victor Hugo

75116 Paris

---

### Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

---

A l'Assemblée Générale de la société VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 6 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Cécile REMY

# VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT SA

**Comptes consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2022**

# SOMMAIRE

<b>BILAN CONSOLIDE</b>	<b>3</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>4</b>
<b>TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE</b>	<b>5</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5</b>
<b>NOTES ANNEXES</b>	<b>6</b>
<b>1. Faits significatifs de l'exercice</b>	<b>7</b>
<b>2. Principes de consolidation</b>	<b>9</b>
2.1 Référentiel comptable	9
2.2 Modalités de consolidation	10
2.3 Méthodes et règles d'évaluation	10
<b>3. Périmètre de consolidation</b>	<b>14</b>
<b>4. Comparabilité des comptes</b>	<b>17</b>
<b>5. Analyse de certains postes du bilan et du compte de résultat</b>	<b>18</b>
5.1 Écarts d'acquisition	18
5.2 Immobilisations incorporelles et corporelles	14
5.3 Immobilisations financières	21
5.4 Créances clients et autres créances	21
5.5 Impôts différés	21
5.6 Capitaux propres	22
5.7 Provisions	22
5.8 Emprunts et dettes financières	22
5.9 Dettes fournisseurs et autres dettes	23
5.10 Chiffre d'affaires	24
5.11 Autres produits d'exploitation	19
5.12 Charges de personnel	24
5.13 Autres charges d'exploitation	24
5.14 Charges et produits financiers	25
5.15 Charges et produits exceptionnels	25
5.16 Impôts sur le résultat	25
5.17 Résultats par action	26
<b>6. Autres informations</b>	<b>26</b>
6.1 Événements significatifs postérieurs à la clôture	22
6.2 Transactions avec les parties liées	22
6.3 Engagements hors bilan	27
6.4 Honoraires des commissaires aux comptes	28

**BILAN CONSOLIDE**

En millions d'euros	Note	31/12/2022	31/12/2021
		Net	Net
Immobilisations incorporelles	5.2	1199.6	893.5
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	5.1	1158.3	884.3
Immobilisations corporelles	5.2	1174.0	646.6
Immobilisations financières	5.3	53.3	22.0
Titres mis en équivalence		15.1	0.1
<b>Actif immobilisé</b>		<b>2441.9</b>	<b>1562.2</b>
Stocks		67.2	41.0
Créances clients & comptes rattachés	5.4	353.2	103.0
Autres créances & comptes de régularisation*	5.4	179.4	100.1
Valeurs mobilières de placement		0.9	8.0
Disponibilités		302.1	93.9
<b>Actif circulant</b>		<b>902.8</b>	<b>346.0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3344.7</b>	<b>1908.2</b>

\* Dont impôts différés actifs (voir note 5.5)

En millions d'euros	Note	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	5.6	217.5	217.5
Primes	5.6	0.0	0.0
Réserves consolidées		52.9	54.1
Résultat part du groupe		9.2	(1.5)
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>279.6</b>	<b>270.0</b>
Intérêts minoritaires		22.7	7.5
<b>Capitaux propres</b>		<b>302.2</b>	<b>277.5</b>
<b>Provisions</b>	5.7	<b>121.8</b>	<b>61.7</b>
Emprunts & dettes financières	5.8	1 452.3	1 052.3
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	5.9	330.4	140.4
Autres dettes & comptes de régularisation*	5.3/5.5	1 137.9	376.3
<b>Dettes</b>		<b>2 920.7</b>	<b>1 569.0</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 344.7</b>	<b>1 908.2</b>

\* Dont impôts différés passifs (voir note 5.5)

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

En millions d'euros	Note	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	5-10	1 214.0	1 013.1
Autres produits d'exploitation	5-11	77.3	48.1
Achats consommés		(335.7)	(269.0)
Charges de personnel	5-12	(505.4)	(417.7)
Autres charges d'exploitation	5-13	(210.0)	(194.9)
Impôts et taxes		(55.2)	(49.0)
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes de reprises		(87.8)	(64.7)
<b>Résultat d'exploitation / EBIT avant reprises des écarts d'acquisition négatifs</b>		<b>97.2</b>	<b>65.9</b>
Reprises d'écarts d'acquisition négatifs		1.9	1.2
<b>Résultat d'exploitation / EBIT après reprises des écarts d'acquisition négatifs</b>		<b>99.0</b>	<b>67.1</b>
Opérations en commun		(0.1)	(0.1)
Charges et produits financiers	5-14	(63.3)	(29.4)
<b>Résultat courant</b>		<b>35.6</b>	<b>37.6</b>
Charges et produits exceptionnels	5-15	6.2	(15.1)
Impôts sur les résultats	5-16	(28.3)	(20.1)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>13.6</b>	<b>2.3</b>
QP résultat des stés MEE		(0.2)	0.0
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>13.4</b>	<b>2.3</b>
<i>Intérêts minoritaires</i>		<i>4.1</i>	<i>3.8</i>
<i>Part du Groupe</i>		<i>9.2</i>	<i>(1.5)</i>
Résultat par actions (en €)	5-17	0.05	0.01
Résultat dilué par actions (en €)	5-17	0.05	0.01

**TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**

En millions d'euros	Note	31/12/2022	31/12/2021
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>			
Résultat net consolidé		13.4	2.3
Frais d'émission d'emprunt et d'augmentation de capital		-	(18.6)
Elimination des amortissements et provisions		80.8	62.7
Elimination de la variation des impôts différés		(8.9)	0.1
Elimination des plus ou moins values de cession		(26.2)	(0.5)
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		0.2	-
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>59.4</b>	<b>46.1</b>
Dividendes reçus des mises en équivalence		2.9	-
Variation du besoin en fonds de roulement		413.8	(145.0)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE</b>		<b>476.1</b>	<b>(98.9)</b>
Acquisitions d'immobilisations (1)		(98.9)	(71.3)
Cessions d'immobilisations		51.3	3.3
Incidence des variations de périmètre (2)		(699.4)	(518.1)
Trésorerie des sociétés acquises et cédées		238.4	31.9
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. D'INVEST.</b>		<b>(508.7)</b>	<b>(554.3)</b>
Dividendes versés aux minos des stés intégrées		(1.4)	(1.0)
Augmentations de capital		-	-
Subventions reçues		2.0	4.5
Emissions d'emprunts	5.8	510.1	1 043.6
Remboursements d'emprunts	5.8	(277.0)	(561.1)
Actions propres		-	-
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. DE FINANCT</b>		<b>233.8</b>	<b>486.0</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>201.2</b>	<b>(167.2)</b>
Trésorerie à l'ouverture		101.8	269.0
Trésorerie à la clôture		303.0	101.8
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>201.2</b>	<b>(167.2)</b>

(1) dont acquisitions d'immobilisations incorporelles 6.2 M€, d'immobilisations corporelles 82.8 M€, de titres non consolidés 9.6 M€, augmentation d'immobilisations financières 6 M€ et dettes et créances sur immobilisations -5.7 M€.

(2) Les incidences des variations de périmètre se composent des prix d'acquisition du groupe Lusiadas Saude (391.7 M€), de la Clinique Ker Yonnec (55.6 M€), de la Selas Sainte Marie (53.5 M€), du Groupe Virgen de la Caridad (36.5 M€), du Groupe Primero Salud (32.9 M€), du Groupe CIC Santé (16.5 M€), de la SCP Docteur Lab-Docteur Guigui & associés (10.3 M€), de la Selas des Docteurs Bonte (8.8 M€), du Centre de Pathologie Origet (4.7 M€), des remboursements de comptes courants des anciens actionnaires de Primero Salud (71.3 M€) et du Groupe CIC Santé (19.7 M€), de frais d'acquisition de titres (7.8 M€), de rachats de minoritaires et de complément de prix (2.8 M€) diminués d'augmentations de capital soucrites par les minoritaires (12.7 M€) (voir Note 1).

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

En millions d'euros	Capital social	Primes	Réserves consolidés	Résultat	Part Groupe	Part Minoritaires	Total
<b>Capitaux propres 31/12/20</b>	<b>217.5</b>	-	<b>13.9</b>	<b>33.2</b>	<b>264.6</b>	<b>16.0</b>	<b>280.6</b>
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	0.0	-	0.0	- 1.0	1.0
Affectation du résultat N-1	-	-	33.2	(33.2)	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	(1.5)	(1.5)	3.8	2.3
Variation de périmètre	-	-	3.6	-	3.6	(11.3)	7.7
Subventions*	-	-	3.4	0.000	3.4	(0.0)	3.4
<b>Capitaux propres 31/12/21</b>	<b>217.5</b>	-	<b>54.1</b>	<b>(1.5)</b>	<b>270.0</b>	<b>7.5</b>	<b>277.5</b>
Augmentation de capital	-	-	0.0	-	-	-	-
Affectation du résultat N-1	-	-	(1.5)	1.5	-	4.1	4.1
Résultat de la période	-	-	-	9.2	9.2	0.0	9.2
Dividendes versés	-	-	0.0	0.0	-	(1.2)	(1.2)
Variation de taux de conversion	-	-	0.2	0.0	0.2	(0.0)	0.2
Variation de l'auto-contrôle	-	-	0.0	0.0	-	-	0.0
Variation de périmètre	-	-	0.1	-	0.1	12.3	12.3
Subventions*	-	-	0.0	0.000	0.0	0.0	0.0
<b>Capitaux propres 31/12/22</b>	<b>217.5</b>	-	<b>52.9</b>	<b>9.2</b>	<b>279.6</b>	<b>22.7</b>	<b>302.2</b>

## NOTES ANNEXES

### 1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

#### • Opérations de croissance externe réalisées sur la période

##### **Acquisition du Laboratoire Docteur Lab - Docteur Guigui et Associés le 4 février 2022**

Le Groupe a acquis 25% des droits de vote et 99.9% des droits financiers du laboratoire SCP Docteur Lab-Docteur Guigui et Associés (activité d'anatomo-cytopathologie) pour un montant de 10.3 M€. Le mode de gouvernance mis en place permet au Groupe de contrôler le laboratoire malgré des droits de vote ne lui conférant pas directement le pouvoir.

Cette acquisition a été réalisée via la société ACP Partenaires dont le Groupe est détenteur de 73.33% du capital social, le solde étant détenu par les biologistes vendeurs des laboratoire DZR et Lab-Guigui.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 8.8 M€. Le laboratoire a contribué à hauteur de 5.4 M€ au chiffre d'affaires et de 1.1 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022

##### **Acquisition de la SCP des Docteurs Bonte le 25 avril 2022**

Le Groupe a acquis 25% des droits de vote et 99.9% des droits financiers du laboratoire SCP de médecins Eric Bonte – Hélène Bonte Anatomopathologistes (activité d'anatomo-cytopathologie) pour un montant de 8.8 M€. Le mode de gouvernance mis en place permet au Groupe de contrôler le laboratoire malgré des droits de vote ne lui conférant pas directement le pouvoir.

Cette acquisition a été réalisée via la société ACP Ouest dont le Groupe est détenteur de 70% du capital social, le solde étant détenu par les biologistes vendeurs du laboratoire CPMN et Laboratoire Bonte.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 6.5 M€. Le laboratoire a contribué à hauteur de 2.3 M€ au chiffre d'affaires et de 0.3 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022

##### **Acquisition du groupe suisse CIC Santé le 1<sup>er</sup> juillet 2022**

Le Groupe a acquis 75% du groupe CIC Santé pour un montant de 16.5 M€, le solde des actions étant conservé par son ancien propriétaire. Ce groupe exploite 3 cliniques de court séjour situées dans les cantons de Vaud et de Valais.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 35.4 M€. Le groupe a contribué à hauteur de 22.5 M€ au chiffre d'affaires et de -3.5 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

Le groupe a également acquis 50% de la société d'imagerie RXPM lors de l'acquisition du groupe CIC. Cette société n'est pas consolidée.

##### **Acquisition de la clinique Ker Yonnec le 26 juillet 2022**

Le Groupe a acquis 100% de la clinique Ker Yonnec (activité de psychiatrie) pour un montant de 55.6 M€.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 49.2 M€. La clinique a contribué à hauteur de 5.2 M€ au chiffre d'affaires et de 0.6 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

##### **Acquisition du Centre de Pathologie Laboratoire Origet le 27 juillet 2022**

Le Groupe a acquis 100% du Centre de Pathologie Origet pour un montant de 4.7 M€.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 3.6 M€. Le laboratoire a contribué à hauteur de 0.7 M€ au chiffre d'affaires et de 0.2 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

##### **Acquisition de l'imagerie médicale d'Osny le 15 novembre 2022**

Le Groupe a acquis 99.99% des droits financiers de la Selas Sainte Marie, radiologie d'Osny, pour un montant de 53.5 M€.

Cette acquisition a été réalisée via la société IMSM dont le Groupe est détenteur de 70% du capital social, le solde étant détenu par les radiologues vendeurs du centre de radiologie.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 50.7 M€. La société a contribué à hauteur de 1 M€ au chiffre d'affaires et de 0.2 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

**Acquisition du groupe espagnol Ribera Salud le 16 novembre 2022**

Le Groupe a acquis 100% du groupe espagnol Ribera Salud pour un montant de 32.9 M€. Ce groupe espagnol, leader européen de la gestion de PPPs, dispose également d'activités en Slovaquie et République Tchèque.

Cette opération a généré un écart d'acquisition négatif provisoire de 46.7 M€. Le groupe a contribué à hauteur de 39.3 M€ au chiffre d'affaires et de 19.3 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

Le 23 décembre, le Groupe a permis aux managers clés de Ribera Salud d'investir dans Vivalto Santé España qui est le véhicule d'acquisition de Ribera Salud. Après cette opération, le Groupe détient 75% du capital de cette société et 96% des droits financiers.

**Acquisition du groupe espagnol Virgen de la Caridad le 17 novembre 2022**

Le Groupe a acquis, via sa filiale espagnole, 100% du groupe espagnol Virgen de la Caridad pour un montant de 36.5 M€. Cette société exploite des établissements de santé privés dans la région de Murcia.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 37 M€. Le groupe a contribué à hauteur de 2.5 M€ au chiffre d'affaires et de -2.2 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

**Acquisition du groupe portugais Lusiadas Saude le 22 décembre 2022**

Le Groupe a acquis 100% du groupe portugais Lusiadas pour un montant de 391.7 M€. Ce groupe exploite des établissements de santé privés de court séjour à Porto et sa région, à Lisbonne et dans l'Algarve.

Cette acquisition a été réalisée via la société Vivan Portugal Lda dont le Groupe est détenteur de 100% du capital social.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 248 M€. Le groupe acquis en fin d'exercice n'a pas contribué au chiffre d'affaires ni au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

**Rachat des parts des minoritaires de la SCI Saint Martin**

Le groupe a acquis le 29 juillet 2022 les parts des actionnaires minoritaires de la SCI St Martin pour 2.3 M€. Le groupe détient désormais 100% de cette SCI.

Cette opération a généré un écart d'acquisition de 2 M€.

Les valeurs des actifs nets acquis se décomposent comme suit par principales acquisitions :

Les valeurs des actifs net acquis se décomposent comme suit par principales acquisitions:

En millions d'euros	Allocation provisoire du prix d'acquisition								
	Groupe Ribera Salud	Groupe Virgen de la Caridad	Groupe Lusiadas Saude	CIC Groupe Santé	Selas Sainte Marie	Clinique Ker Yonnee	SCP Docteur Lab-Docteur Guigui & associés	Selas des Docteurs Bonte	Centre de Pathologie Origet
Immobilisations incorporelles	15.4	3.7	10.7	0.0	0.0	0.0	-	0.0	-
Immobilisations corporelles	162.9	14.1	101.8	29.6	2.3	4.7	0.0	0.4	0.1
Autres actifs immobilisés	22.7	1.0	0.8	0.2	0.2	0.3	0.0	0.0	0.0
Stocks	12.9	0.2	9.7	1.8	0.0	0.0	-	0.1	0.0
Impôts différés	11.4	0.8	5.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
Provisions	(3.2)	(2.4)	(4.6)	(7.4)	-	(0.3)	(0.1)	(0.0)	(0.0)
Dette financière nette*	10.7	(7.6)	16.6	(23.8)	3.8	4.7	0.3	1.5	0.5
Autres actifs et passifs courants**	(157.4)	(10.2)	3.5	(19.5)	(3.6)	(3.1)	1.2	0.4	0.5
Intérêts minoritaires	4.2	-	-	0.3	0.0	-	-	-	-
<b>Actif net acquis</b>	<b>79.5</b>	<b>(0.5)</b>	<b>143.7</b>	<b>(18.8)</b>	<b>2.8</b>	<b>6.5</b>	<b>1.5</b>	<b>2.4</b>	<b>1.1</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>(46.6)</b>	<b>37.0</b>	<b>248.0</b>	<b>16.5</b>	<b>50.7</b>	<b>49.2</b>	<b>8.8</b>	<b>6.5</b>	<b>3.6</b>
<b>Prix d'acquisition</b>	<b>32.9</b>	<b>36.5</b>	<b>391.7</b>	<b>35.4</b>	<b>53.5</b>	<b>55.6</b>	<b>10.3</b>	<b>8.8</b>	<b>4.7</b>

dont :

\* prêt d'actionnaires remboursé lors de l'acquisition : -71.3 M€

\*\* créances et dettes associées à la gestion des PPPs espagnols : -104.6 M€ et prêt actionnaires Suisse remboursé à l'acquisition -19.7 M€

- Opérations de financement réalisées sur la période**

Une offre ferme de financement en crédit-bail de l'actif immobilier de Saint-Grégoire a été signée le 22 juillet pour un montant de 170 M€ au taux de 2.10% sur 12 ans. L'opération de crédit-bail a été finalisée le 30 septembre conduisant au remboursement d'un crédit-relais de 130 M€ contracté le 25 juillet 2022.

Deux cessions immobilières ont été réalisées en décembre concernant les actifs de Dieppe (27.3 M€) et d'Angoulême (21.4 M€).

Le Groupe a cédé sa créance de garantie de financement 2022 auprès de Natixis en décembre (24 M€)

Une couverture sur la TLB de la dette senior a été mise en place en mars avec un cap @0.5% sur 300 M€ de nominal et deux caps spreads @0.5%/2.5% sur 200 M€ de nominal.

## 2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 2.1 Référentiel comptable

Les états financiers du groupe sont établis dans le cadre des dispositions applicables au titre de la 7ème directive européenne.

Les méthodes de consolidation appliquées sont celles qui, au-delà des articles L233-16 à L233-28 du Code de Commerce, ont été prescrites et adoptées en France par l'Autorité des Normes Comptables le 9 octobre 2020 (sous la référence n°2020-01) et publiées au Journal Officiel de la République Française par décret ministériel daté du 29 décembre 2020, telles qu'elles ont ensuite pu être amendées et complétées au fil du temps.

Dans ce cadre, le groupe applique, sauf exception mentionnée, les méthodes préférentielles. Les états financiers des sociétés incluses dans la consolidation sont préparés selon le Plan Comptable Général en vigueur en France.

### 2.2 Modalités de consolidation

#### • Méthode de consolidation

Les sociétés placées sous le contrôle exclusif de la société Vivalto Santé Investissement SA sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet.

Les sociétés dont l'exploitation est gérée conjointement sont consolidées par la méthode proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles la société Vivalto Santé Investissement SA exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable sur une entreprise est présumée dès lors que l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction des droits de vote dans cette entreprise au moins égale à 20%.

#### • Modalité de traitement des écarts de première consolidation et des écarts d'acquisition

Dans un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, une évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis est réalisée. L'excédent éventuel entre le prix payé pour l'acquisition des titres et la juste valeur de l'actif net des entités acquises à la date d'acquisition de ces titres est comptabilisé en écart d'acquisition.

Les principaux retraitements réalisés sur la valeur des actifs et passifs acquis concernent :

- l'évaluation à la juste valeur de l'immobilier de la clinique déterminé sur la base de valeur d'experts ou par capitalisation du loyer normatif de l'établissement selon un taux de rendement de marché,
- la constatation d'une provision pour indemnité de départ à la retraite déterminée par un actuair, le cas échéant,
- le traitement des contrats de location-financement, conformément à la méthode appliquée par le groupe,
- le retraitement des subventions d'investissement en capitaux propres pour les subventions non remboursables considérées comme acquises au Groupe.

Dans la mesure où il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle les écarts d'acquisition procureront des avantages économiques au Groupe, ceux-ci ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de valeur réalisé une fois par an à la clôture annuelle et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié (cf. 2.3 – Méthodes et règles d'évaluation). Lorsque des événements ou modifications de l'environnement ou du marché indiquent un risque de perte de valeur des écarts d'acquisition, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée visant à ramener leur

valeur comptable, soit à leur valeur de marché (valeur vénale), soit à leur valeur d'usage. Cette dernière est basée sur des critères prévisionnels de résultat et de rentabilité.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé en charge sur l'exercice et de manière irréversible.

- **Date de clôture**

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leur exercice social le 31 décembre.

## 2.3 Méthodes et règles d'évaluation

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon le mode linéaire, méthode qui permet le mieux de prendre en compte leur dépréciation économique.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Intitulé	Mode	Durée
Concessions et droits similaires, brevets, marques	Linéaire	5 ans
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans*
Installation et agencements	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

\* Le matériel et outillage pris en crédit-bail est amorti sur la durée du contrat

- **Test de valeur des écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition sont testés en regroupant les cliniques qui exercent leur activité dans une même région administrative relevant d'une Agence Régionale de Santé « ARS ». Ces agences ont pour mission de :

- Réguler l'offre sanitaire et médico-sociale ;
- S'assurer de la qualité et de l'efficacité du système de santé régional ;
- Définir et mettre en œuvre un véritable projet régional de santé.

En conséquence, le regroupement des cliniques au niveau régional se justifie par les liens importants de dépendance économique des établissements vis-à-vis des ARS, toutes les décisions en matière d'organisation de soins se prenant à ce niveau. Ainsi, les acquisitions trouvent leur justification à ce niveau et peuvent donner d'ailleurs lieu à des regroupements et restructurations négociés avec les ARS.

Le test de dépréciation des écarts d'acquisition consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à la plus élevée des deux valeurs suivantes : valeur de marché ou valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif concerné lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie et de l'effet d'impôts. Ce montant est estimé par référence à des comparables de transactions récentes intervenues dans le secteur d'activité du Groupe ou à des valorisations d'experts.

La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui sont générés par l'utilisation continue des actifs testés pendant la période d'utilité et de la cession éventuelle à l'issue de cette période.

- **Retraitement des contrats de location-financement**

Les contrats de location-financement retraités par le Groupe correspondent principalement à des contrats de crédit-bail immobiliers et mobiliers.

Les contrats de location-financement sont retraités de la manière suivante :

- au bilan sous forme d'une immobilisation et d'un emprunt correspondant ;
- au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière, après annulation de la charge de loyer.

La mise en place d'un contrat de crédit-bail conduit à l'augmentation de l'actif immobilisé en contrepartie d'une augmentation de la dette financière. Celle-ci est diminuée, le cas échéant, du montant de l'avance preneur correspondant. L'avance preneur est « amortie » au même rythme que la dette associée.

- **Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation des créances clients est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur comptable.

Concernant les créances clients, le groupe applique les règles de dépréciation suivantes :

- Créances vis-à-vis des organismes d'assurance obligatoire et complémentaire : dépréciation de 100% des créances de plus de deux ans d'antériorité ;
- Créances vis-à-vis des patients : dépréciation de 100% des créances de plus de trois mois d'antériorité ou en fonction des statistiques historiques de recouvrement de ces créances.

Concernant les autres créances et les créances vis-à-vis des praticiens : dépréciation de 100% des créances de plus d'un an d'antériorité.

- **Impôts différés**

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, sur les retraitements pratiqués dans les comptes consolidés ainsi que sur les déficits fiscaux reportables.

Ils sont calculés selon la méthode du report variable société par société en utilisant les taux d'impôts applicables pour les exercices à venir et votés à la date de clôture des comptes. L'impact des changements de taux d'imposition est comptabilisé en résultat sauf si l'impôt a été généré par une opération enregistrée directement en capitaux propres. Dans ce cas, l'impact des changements de taux d'imposition est enregistré directement en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés résultant des différences temporaires ou de reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il existe une réelle probabilité d'imputation sur des bénéficiaires fiscaux à un horizon prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités appartiennent à un même groupe fiscal et si elles disposent d'un droit exécutoire à les compenser.

- **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont reclassées en réserves consolidées. Elles sont reprises au résultat (produit exceptionnel) au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles financent.

- **Provisions réglementées et écritures d'origine fiscale**

Les provisions réglementées et/ou les écritures d'origine purement fiscale sont annulées en consolidation, le cas échéant après constatation d'une imposition différée.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont constituées afin de faire face à une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue du tiers concerné.

Le montant des provisions est déterminé à partir de la meilleure estimation des risques ou charges, auxquels le groupe devra faire face, à la date d'établissement des états financiers.

- **Engagements de retraite et avantages similaires**

L'évaluation des engagements de retraite est réalisée par un actuair e indépendant. La méthode utilisée prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie, la rotation du personnel et l'hypothèse d'un âge de départ en retraite compris entre 63 et 65 ans suivant l'âge et la catégorie du salarié.

La provision a été déterminée selon les principales hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation : 3,5%
- taux d'évolution des salaires : 2,2%
- taux de charges sociales : 56%
- tables de mortalité : INSEE 17-19
- turnover : 9,36%

Le groupe a opté pour la prise en compte en résultat des écarts actuariels de manière étalée selon la méthode du corridor.

- **Frais d'émission d'emprunt**

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt.

- **Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires du groupe est principalement composé de prestations de services rendus aux patients (services payés par les organismes d'assurance maladie obligatoire et complémentaire avec éventuellement un reste à charge pour le patient) et aux praticiens. Il est constaté dans le compte de résultat au moment où le service est rendu. Lorsqu'une prestation effectuée n'a pas encore fait l'objet d'une facture, elle est ajoutée aux produits d'exploitation par l'intermédiaire d'une facture à établir.

Le chiffre d'affaires consolidé représente le montant cumulé des prestations de services réalisées par les filiales consolidées. Il inclut après éliminations des opérations intra-groupes, le chiffre d'affaires des sociétés intégrées globalement, ainsi que les sociétés contrôlées conjointement pour la quote-part revenant au groupe.

- **Crédit d'impôt recherche**

La société comptabilise le crédit impôt recherche en produit d'exploitation.

- **Gestion des honoraires de médecins**

Les conventions d'exercice libéral conclues avec les médecins prévoient qu'ils délèguent aux établissements la gestion de leurs honoraires, c'est-à-dire, la facturation, l'encaissement sur un compte bancaire centralisateur des paiements des organismes d'assurance maladie et la rétrocession aux médecins.

Deux types de gestion des honoraires coexistent dans le groupe :

- Soit, le compte bancaire appartient à la collectivité des médecins et aucune écriture n'apparaît dans les comptes au titre de cette gestion dans la mesure où aucun flux ne transite par les comptes de la clinique,
- Soit, le compte bancaire est au nom de la clinique, les flux de trésorerie transitent donc par les comptes de l'établissement qui comptabilise cette gestion par des comptes de tiers et de trésorerie (trois établissements concernés dans le groupe). Les montants enregistrés au bilan à ce titre ne sont pas significatifs.

Quelles que soient les modalités de gestion des honoraires retenues, le seul impact au compte de résultat est la reconnaissance de produits au titre des redevances facturées aux médecins en rémunération des services rendus incluant notamment la gestion de leurs honoraires.

- **Gestion des partenariats publics privés en Espagne et au Portugal**

Le groupe exploite 3 hôpitaux espagnols (Elche, Denia et Torrejon) et 1 hôpital portugais (Cascais) au travers de sa filiale Ribera Salud dans le cadre de partenariats publics et privés (PPP).

***Fonctionnement des partenariats publics privés***

Dans le cadre des contrats espagnols, Ribera Salud a construit des hôpitaux pour le compte de l'autorité publique et gère la santé d'une zone de population sur une durée définie contractuellement. Le Groupe est principalement rémunéré sur la base d'un forfait annuel par habitant de la zone de patientèle gérée (modèle « capita fee ») et assume directement les charges et les investissements de fonctionnement de chaque hôpital.

Dans le cadre de son contrat portugais, Ribera Salud a obtenu la gestion d'un hôpital déjà construit avec une rémunération à l'activité. Le Groupe assume par ailleurs comme en Espagne les charges et les investissements de fonctionnement.

***Modalités de comptabilisation***

Le Groupe a retenu l'approche fondée sur la propriété juridique en comptabilisant en immobilisations corporelles les investissements réalisés qui sont amortis sur une durée ne pouvant pas excéder la durée du PPP, les investissements étant rétrocédés à l'autorité publique à la fin du contrat.

Les revenus sont comptabilisés en chiffre d'affaires et les charges sont comptabilisées par nature au compte de résultat.

***Estimations liées à la gestion des partenariats publics privés espagnols***

La détermination des revenus des PPPs espagnols au capita fee fait l'objet de calculs par les autorités publiques sur la base d'indices d'inflation et de dépenses de santé nationaux et régionaux qui ne sont connus qu'à minima deux ans et demi après la fin de chaque exercice. Ces revenus font par ailleurs l'objet d'autres ajustements notamment liés à l'attractivité des hôpitaux auprès de patients habitants hors zone couverte générant des échanges entre les parties afin d'aboutir à un accord sur le montant de l'ajustement. Les revenus des PPPs font donc l'objet d'une estimation à chaque clôture en fonction des informations disponibles, des modalités contractuelles et de la « jurisprudence » née de l'historique des échanges et des accords conclus. Les ajustements de revenus antérieurs à l'exercice en cours sont comptabilisés en produits ou en charges exceptionnels.

Certaines charges de fonctionnement portées par Ribera Salud font également l'objet d'échanges réguliers avec l'autorité publique : la rémunération des fonctionnaires publics qui est payée par l'autorité publique puis ensuite refacturée au concessionnaire, la gestion des banques de sang, le recours à certains produits de pharmacie, ... Comme pour les revenus, ces charges font l'objet d'une estimation à chaque clôture en fonction des informations disponibles, des modalités contractuelles et de la « jurisprudence » née de l'historique des échanges et des accords conclus. Les éventuels ajustements de charges antérieures à l'exercice en cours sont comptabilisés en produits ou en charges exceptionnels.

La reconnaissance de ces revenus et charges antérieurs à l'exercice en cours au fur et à mesure de l'avancement des échanges intervenant entre les parties fait naître des positions de créances et de dettes vis-à-vis de l'autorité publique. Ces positions évoluent et se soldent au fur et à mesure de l'avancement des négociations qui peuvent être longues avant d'aboutir à un accord entre les parties. Ces créances sont comptabilisées dans la rubrique « Créances clients et comptes rattachées », ces dettes dans la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation ».

## 3. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	31/12/2022		31/12/2021	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
<b>France</b>				
VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT	Mère	100.00%	Mère	100.00%
ACP OUEST	Globale	70.00%	Globale	70.00%
ACP PARTENAIRES	Globale	73.33%	Globale	70.00%
A'DOM	Globale	51.00%	Globale	51.00%
AMBULIZ	Equivalence	24.98%	Equivalence	34.04%
AMOR VISION	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE D'HEMODIALYSE DE MANTES LA JOLIE <sup>(1)</sup>	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
CENTRE DE PATHOLOGIE MAINE NORMANDIE	Globale	99.99%	Globale	99.99%
CENTRE DE PATHOLOGIE ORIGET	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRE DE RADIOLOGIE D'EVECCQUEMONT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE HOSPITALIER PRIVE DU MONTGARDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE ORTHOPEDIQUE SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CHP DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CHP SAINTE MARIE OSNY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CHP ST GREGOIRE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE ANNE D'ARTOIS BETHUNE	Globale	99.87%	Globale	99.87%
CLINIQUE BERGOUIGNAN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE CHIRURGICAL PASTEUR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE CHIRURGICALE VICTOR HUGO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE LA BAIE DE MORLAIX	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE LA COTE D'EMERAUDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DES 2 CAPS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU PARC SAS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU SPORT BORDEAUX-MERIGNAC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU VAL D'OR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE L'EUROPE AMIENS	Globale	91.82%	Globale	91.82%
CLINIQUE GENERALE	Globale	97.60%	Globale	97.60%
CLINIQUE KER YONNEC	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLINIQUE MATHILDE ROUEN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE MEGIVAL	Globale	99.60%	Globale	99.60%
CLINIQUE NOTRE DAME SAS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE PASTEUR LANROZE <sup>(2)</sup>	Globale	51.00%	Globale	51.00%
CLINIQUE PASTEUR ROYAN	Globale	99.92%	Globale	99.92%
CLINIQUE RICHELIEU	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT ANTOINE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT FRANCOIS NICE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT JOSEPH ANGOULEME	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINTE MARIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CMC PRIVE DE SAINT GERMAIN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CMCO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CRECHE DE LA VOIE ROMAINE NICE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
DELTA 277	Globale	55.00%	Globale	55.00%
DENIS ZAGO ROMEO	Globale	99.99%	Globale	99.99%
DOMICALIS	Equivalence	43.96%	Equivalence	43.96%
DRACY SANTE INVESTISSEMENT ET DEVELOPPEMENT SAS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
ENOVAE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
EUROPE SANTE GESTION	Globale	99.98%	Globale	99.98%
EXCIM OUEST <sup>(3)</sup>	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
FINANCIERE DE DRACY LE FORT SAS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
FONCIERE VIVALTO SANTE	Globale	99.72%	Globale	99.72%
FRAGIM	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAMMA 27	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAVY 2	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GCS CLIP	Globale	80.90%	Globale	80.90%
GCS ERI	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GCS EUROSTA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
GIE CAP SANTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE INTERMED	Globale	79.00%	Globale	79.00%
GIE MAINTENANCE INFORMATIQUE ET GESTION	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE ROBOTIQUE MEDICALE VIVALTO SANTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE SANTE SERVICES	Globale	88.00%	Globale	88.00%
GIE VIVALTO SANTE MANAGEMENT	Globale	97.30%	Globale	97.30%
GIE VIVALTO SANTE R.S.E.	Globale	98.67%	Globale	98.67%
GIE VIVALTO SANTE SERVICES OPERATIONNELS	Globale	97.18%	Globale	97.18%
GIE VIVALTO SANTE SERVICES PARTAGES	Globale	95.71%	Globale	95.71%
GROUPE CONFLUENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOLDING DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOLDING JULES VERNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%

Entité	31/12/2022		31/12/2021	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
<b>France (suite)</b>				
HOPITAL PRIVE DE LA MIOTTE SAS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE DU CONFLUENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE PASTEUR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE SEVIGNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HPL SERVICES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE BAIE DE MORLAIX	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE DE LA BAIE - AVRANCHES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE DU PARC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE LYON NORD	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE OSNY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE SAINT JOSEPH	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMVS IDF	Globale	70.00%	Non consolidé	0.00%
IPSA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
KERAUDREN GRAND LARGE <sup>(2)</sup>	Equivalence	49.00%	Equivalence	49.00%
LABORATOIRE DOCTEUR LAB - DOCTEUR GUIGUI & ASSOCIES	Globale	99.99%	Non consolidé	0.00%
LES TILLEULS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LITTORAL INVESTISSEMENTS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MATHILDE MEDICAL DEVELOPPEMENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DE KERIO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DE LA BAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DE LA REGION MANTAISE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DU PARC DE CHOLET	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DU PAYS DE RANCE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE LYON NORD	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE SAINT GEORGES	Globale	98.87%	Globale	98.87%
RILLEUX SANTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SA LESSARD	Globale	99.16%	Globale	99.16%
SAS CARRES BLANCS	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
SC ENTREVOIES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI CIGOGNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA FERME D'EMENDREVILLE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA MAISON MEDICALE DE L'OSERAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA VIERGE NOIRE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE L'OSERAIE CLINIQUE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DES 2 CAPS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DES REMPARTS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DU VAL D'OR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI EUROPE DEVELOPPEMENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI FLEURVILLE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI GAVY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI LOT 34	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI MAISON DE LA SANTE	Globale	95.50%	Globale	95.50%
SCI MATHILDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI MATHILDE 2	Globale	97.03%	Globale	97.03%
SCI MSP ARTOIS	Globale	68.17%	Globale	68.17%
SCI MSP COQUELLES	Globale	51.00%	Globale	51.00%
SCI PASTEUR ROYAN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI POLYCLINIQUE DE LA BAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI SAINT MARTIN	Globale	100.00%	Globale	52.90%
SELAS DES DOCTEURS BONTE	Globale	99.99%	Non consolidé	0.00%
SELAS SAINTE MARIE	Globale	99.99%	Non consolidé	0.00%
SIPCA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
UNIREST	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SANTE PSY ALPES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SANTE PSYCHIATRIE FINISTERE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SPORT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVRA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VS SUB 3	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VS SUB 6	Globale	100.00%	Globale	100.00%

Entité	31/12/2022		31/12/2021	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
<b>Espagne, Slovaquie, République Tchèque</b>				
VIVALTO SANTE ESPANA	Globale	96.24%	Non consolidé	0.00%
PRIMERO SALUD S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD, S.A.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
TORREJÓN SALUD, S.A.	Globale	89.47%	Non consolidé	0.00%
CENTENE TECHNOLOGY EUROPE, S.L	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTENE TECHNOLOGY UK LTD	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
INFRAESTRUCTURAS Y SERVICIOS DE ALZIRA S.A	Equivalence	50.00%	Non consolidé	0.00%
ERESCANNER SALUD UTE	Equivalence	14.50%	Non consolidé	0.00%
BR SALUD UTE	Equivalence	45.00%	Non consolidé	0.00%
MARINA SALUD S.A.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD II UTE	Globale	96.00%	Non consolidé	0.00%
TORREVIEJA SALUD UTE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
TORREVIEJA SALUD S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA-QUILPRO UTE	Equivalence	50.00%	Non consolidé	0.00%
UR SALUD UTE	Equivalence	49.00%	Non consolidé	0.00%
ELCHE CREVILLENTE SALUD S.A.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD TECNOLOGIAS S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD PROYECTOS S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
HOSPITAL POVISA, S.A.	Globale	94.90%	Non consolidé	0.00%
TERAPIAS MEDICAS DOMICILIARIAS, SL	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA MANAGEMENT, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA HEALTHCARE, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA DIAGNÓSTICO, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PROYECTOS SANITARIOS FERROLANOS, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
HOSPITAL POLUSA, S.A.	Globale	89.29%	Non consolidé	0.00%
B2B SALUD S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
B2B GESTIÓN INTEGRAL S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA LAB S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
TORREVIEJA DIAGNÓSTICOS, S.L.	Equivalence	49.00%	Non consolidé	0.00%
SERVICIOS DE MANTENIMIENTO PREVENCOR, S.L.U.	Globale	99.76%	Non consolidé	0.00%
WINNING SECURITY, S.L.	Globale	51.00%	Non consolidé	0.00%
HOSPINET, S.L.	Globale	51.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO INMUNOLÓGICO DE LA COMUNIDAD VALENCIANA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLÍNICA SANTO DOMINGO, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
GALO SAÚDE PARCERIAS CASCAIS, S.A.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD INFRAESTRUCTURAS S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO DIAGNOSTIC GROUP, A.S.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO RTG, S.R.O.	Globale	80.00%	Non consolidé	0.00%
DR. MAGNET S.R.O	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
MEDICINA NOVÉ ZÁMKY, SPOL., S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
MR POPRAD, S.R.O	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CT POPRAD, S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
MR ŽILINA, S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO MAGNET, S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO MAGNET CZ, S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO DIAGNOSTIKA A.S. FKA (DISCARE CZ A.S.)	Equivalence	50.00%	Non consolidé	0.00%
PROGRESS MEDICAL A.S.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
OB CARE, S.R.O	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
OB KLINIKA A.S.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO NUCLEAR A.S.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
VIVAMED S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PREAMED S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CT PREŠOV S. R. O	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
MR CENTRUM MĚLNÍK, S.R.O	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
KAPALAI INVESTMENTS, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
POLICLÍNICA ÁGUILAS, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
SJ FORTU 2018, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
BELLEZA Y SALUD VIRGEN DE LA CARIDAD, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLÍNICA NUESTRA SEÑORA DE LOS DOLORES, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLÍNICA VIRGEN DE LOS DOLORES, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
AYUDA Y ASISTENCIA A DOMICILIO CARTAGENA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRACTISER, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD CARAVACA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PREFOR SALUD, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLÍNICA LA FLOTA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLÍNICA VEGA MEDIA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LEXDIMUR, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD MURCIA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD MAZARRÓN, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD CAMPOAMOR, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
2016 CARTAGENA ODR, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
IMATEC GABINETES RADIOLÓGICOS, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD LA UNIÓN, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
DIGILAB DENTAL, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO MAR MENOR, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
UNIDAD MÉDICA HIPERBÁRICA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO SANITARIO DEL NOROESTE, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD ALCANTARILLA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%

Entité	31/12/2022		31/12/2021	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
<b>Portugal</b>				
VIVSAN PORTUGAL	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
AMIL INTERNATIONAL SARL	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIADAS SGPS SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLINICA MEDICO CIRURGICA DE SANTA TECLA SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIADAS ALGARVE SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIADAS SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIADAS PARCERIAS CASCAIS SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLISA CLINICA DE DANTA ANTONIO SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIADAS ACE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIDAS KNOWLEDGE CENTER	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
<b>Suisse</b>				
CIC COLLOMBEY SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CIC GROUPE SANTE SA	Globale	75.00%	Non consolidé	0.00%
CIC RIVERIA SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CIC VALAIS SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
GAMMA MW SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%

(1) société fusionnée dans la Polyclinique de la Région Mantaise en date du 01/01/22

(2) Le groupe a décidé de modifier les modalités de consolidation des cliniques brestoises en partenariat avec le Groupe Elsan afin de mieux traduire la réalité de la gestion des deux cliniques. La Clinique Pasteur Lanroze précédemment intégrée proportionnellement à hauteur de 51% est désormais consolidée par intégration globale. La Clinique Keraudren Grand Large précédemment intégrée proportionnellement à hauteur de 49% est désormais

(3) société fusionnée dans Armor Vision en date du 01/01/22

#### 4. COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les comptes consolidés au 31 décembre ne sont pas directement comparables à ceux du 31 décembre 2021 compte tenu des acquisitions intervenues en 2021 et 2022.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 tiennent compte :

- des données financières de SCP Docteur Lab-Docteur Guigüi & Associés, de la Selas des Docteurs Bonte, du Groupe CIC Santé, de la Clinique Ker Yonnec, du Centre de Pathologie Origet, de la Selas Sainte Marie, de Vivalto Santé Espana et ses filiales, et Vivsan Portugal et ses filiales à compter de leur date d'acquisition ;
- des données financières des sociétés acquises en 2021 sur une année pleine.

A titre d'information, et pour permettre la comparabilité des comptes 2022 avec ceux de 2021, le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation consolidés sur 12 mois des entités composant le périmètre de consolidation du Groupe au 31 décembre 2021 selon les méthodes d'intégration applicables en 2022 pour les sociétés brestoises :

En millions d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	1108.2	1092.9
Résultat d'exploitation	76.7	79.6

Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation au 31 décembre 2022 sur 12 mois pleins du périmètre au 31 décembre 2022 du Groupe (données pro forma) sont les suivants :

En millions d'euros	31.12.22	Retraitements	31.12.22
Chiffre d'affaires	1214.0	1072.7	2286.7
Résultat d'exploitation	97.2	20.5	117.6

## 5. ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 5.1 Écarts d'acquisition

En millions d'euros	Montant	Prix d'acquisition des titres
<b>Écarts d'acquisition d'ouverture</b>	<b>884.3</b>	
Groupe Lusiadas Saude	248.0	391.7
Selas Sainte Marie	50.7	53.5
Clinique Ker Yonnec	49.2	55.6
Groupe Virgen de la Caridad	37.0	36.5
CIC Groupe Santé	35.4	16.5
SCP Docteur Lab-Docteur Guigui & associés	8.8	10.3
Selas des Docteurs Bonte	6.5	8.8
Centre de Pathologie Origet	3.6	4.7
Rachat de minoritaires SCI Saint Martin	2.0	2.3
Ajustement écart acquisition VS3	3.2	0.5
Ecart évaluation immobilier VS3 et ses filiales	(170.4)	
<b>Écarts d'acquisition au 31.12.2022</b>	<b>1158.3</b>	<b>580.5</b>

Les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de valeur pour lequel la valeur d'utilité a été déterminée en fonction des prévisions de flux de trésorerie figurant dans leur business plan 2023 – 2026 en utilisant les principales hypothèses suivantes :

	31/12/22	
	France	Suisse
Taux actualisation	7.4%	7.3%
Taux de croissance à l'infini	1.6%	1.6%

Ce test n'a pas mis en évidence de besoin de dépréciation.

Pour les besoins du test de dépréciation, les écarts d'acquisitions sont ventilés par région de la manière suivante :

En millions d'euros	31/12/22	31/12/21
Portugal	248.0	-
Ile de France	167.9	102.0
Hauts de France	157.8	259.3
Pays de la Loire	119.8	119.8
Normandie	107.4	101.0
Bretagne	100.2	103.0
Bourgogne-Franche-Comté	76.3	54.9
Nouvelle Aquitaine	68.9	97.7
Espagne	37.0	-
Auvergne-Rhône-Alpes	36.0	36.0
Suisse	35.4	0.0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3.6	10.8
<b>Total</b>	<b>1 158.3</b>	<b>884.3</b>

## 5.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

En millions d'euros	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Concessions, brevets et licences	86.8	(62.9)	23.9	8.4
Autres immobilisations incorporelles	19.3	(5.8)	13.4	0.3
Immobilisations incorporelles en cours	4.0	-	4.0	0.4
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>110.0</b>	<b>(68.7)</b>	<b>41.3</b>	<b>9.2</b>
Terrains	68.7	(1.8)	66.8	40.6
Terrains - Crédit bail	6.1	(4.1)	1.9	2.1
Constructions	921.2	(265.4)	655.7	349.5
Constructions - Crédit bail	199.1	(74.3)	124.8	67.5
Install.& mat.indust.	318.6	(212.5)	106.1	54.2
Inst.mat.indust. - Crédit bail	91.4	(57.2)	34.2	23.7
Autres immob.corporelles	456.7	(323.0)	133.7	69.6
Aut.immos corp. - Crédit bail	5.8	(5.2)	0.6	0.6
Immob.corporelles en cours	50.1	0.0	50.1	38.7
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 117.6</b>	<b>(943.6)</b>	<b>1 174.0</b>	<b>646.6</b>

### ✓ Immobilisations incorporelles

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne*	Variation périmètre	Ecart de conversion	Clôture
Concessions, brevets et licences	46.3	5.4	(0.2)	2.7	32.7	-	86.8
Autres immo. incorporelles	1.2	0.2	-	0.1	17.8	-	19.3
Immo. incorporelles en cours	0.4	0.6	0.0	(0.6)	3.6	-	4.0
<b>Valeur brute</b>	<b>47.9</b>	<b>6.2</b>	<b>(0.2)</b>	<b>2.2</b>	<b>54.1</b>	-	<b>110.0</b>

Impact TFT

6.2

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne	Variation périmètre	Ecart de conversion	Clôture
Concessions, brevets et licences	37.8	5.7	(0.2)	0.0	19.6	-	62.9
Amort. autres immo. incorp.	0.9	0.3	-	(0.0)	4.7	-	5.9
<b>Amortissements</b>	<b>38.7</b>	<b>6.0</b>	<b>(0.2)</b>	<b>0.0</b>	<b>24.3</b>	<b>0.0</b>	<b>68.7</b>

### ✓ Immobilisations corporelles

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne	Variation périmètre	Ecart de conversion	Clôture
Terrains	43.3	1.9	(2.2)	(0.2)	25.9	-	68.7
Terrains - Crédit-bail	5.8	-	-	0.3	-	-	6.1
Constructions	576.2	19.2	(28.5)	(71.9)	426.2	0.0	921.2
Constructions - Crédit-bail	120.8	0.0	(7.0)	85.3	0.0	0.0	199.1
Install. & mat. indust.	244.7	16.8	(2.1)	8.3	50.5	0.4	318.6
Inst. mat. indust. - Crédit-bail	63.9	8.9	(0.1)	(0.8)	19.0	0.6	91.4
Autres immob.corporelles	244.0	15.4	(5.4)	5.3	197.0	0.6	456.8
Aut. immos corp. - Crédit-bail	5.6	0.0	(0.4)	0.3	0.3	0.0	5.8
Immo. corporelles en cours	38.7	29.5	(1.4)	(37.3)	20.3	0.2	50.1
<b>Valeur brute</b>	<b>1343.0</b>	<b>91.7</b>	<b>(47.1)</b>	<b>(10.8)</b>	<b>739.2</b>	<b>1.7</b>	<b>2117.6</b>

Augmentation des immobilisations corporelles hors CB

82.8

Augmentation des immobilisations corporelles - CB

8.9

Impact TFT

82.8

Les variations de périmètre du poste « Constructions » s'expliquent, d'une part par la finalisation des travaux d'expertise immobilière portant sur les acquisitions 2021 menés sur le 2eme semestre 2022 qui a conduit à constater un écart d'évaluation complémentaire de 230.8 M€ par rapport au 31 décembre 2021 soit 170.8 M€ net d'IDP, et d'autre part, par les entrées de périmètre liées aux acquisitions 2022 pour 195 M€ et changement de méthode d'intégration des sociétés brestoises 0.4 M€.

L'écart d'évaluation se décompose ainsi :

En millions d'euros	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Centre MCO de la Côte d'Opale	77.7	3.9	73.8	0.3
Clinique Mathilde	46.3	4.6	41.7	43.3
Clinique Anne d'Arthois Béthune	40.8	2.0	38.8	0.3
Clinique du sport Bordeaux-Mérignac	39.2	2.0	37.3	0.3
Clinique de Dracy	35.6	1.8	33.8	0.3
Polyclinique de l'Europe Saint Nazaire	30.3	3.2	27.1	28.1
Clinique des 2 caps	23.5	1.2	22.3	0.3
Clinique Saint Marie SA (Osny)	23.1	4.7	18.4	19.2
Clinique Pasteur Royan	19.9	2.0	17.9	18.6
Polyclinique de la Baie	14.0	3.1	10.8	11.3
Polyclinique de Mantes-La-Jolie	11.6	1.5	10.1	10.5
Clinique Saint François Nice	10.3	0.4	9.8	0.3
Immobilière Notre Dame	11.6	2.0	9.6	10.0
Polyclinique Lyon Nord	12.0	2.5	9.5	10.0
Polyclinique Saint Georges-de-Didonne	5.7	0.4	5.3	5.5
Clinique de la Baie de Morlaix	5.8	1.1	4.7	4.9
Hôpital Privé Cesson Sévigné	5.8	1.2	4.6	4.8
Clinique du Parc	3.0	0.2	2.9	0.3
Clinique Pasteur Evreux	2.4	0.3	2.0	2.1
Fragim	1.3	0.3	1.0	1.0
Hôpital privé de la Miotte	0.6	0.0	0.5	0.3
Radiologie Melun	0.4	0.0	0.3	0.3
CHP St Grégoire	-	-	-	53.1
Clinique Mégival	-	-	-	5.4
Clinique Saint-Joseph Angoulême	-	-	-	7.6
<b>Total</b>	<b>421.1</b>	<b>38.4</b>	<b>382.6</b>	<b>235.8</b>

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne	Variation périmètre	Ecart de conversion	Clôture
Amort.terrains	2.7	0.2	(0.8)	(0.2)	(0.0)	-	1.8
Amort.terrains - Crédit-bail	3.7	0.3	-	0.2	-	-	4.1
Amort.Constructions	226.7	31.3	(12.8)	(19.6)	39.9	0.0	265.4
Amort.Constructions en Crédit-bail	53.2	4.6	(2.5)	18.9	-	-	74.3
Amort.matériels & équip.	190.5	18.1	(2.0)	1.1	4.7	(0.2)	212.5
Amt inst.& mat.ind. - Cdt bail	40.2	8.4	(0.1)	0.3	8.5	(0.3)	57.2
Amort autres immo corp	174.4	16.5	(5.0)	(0.4)	137.5	0.0	323.0
Amort Aut.immos corp. en Crédit-bail	5.1	0.2	(0.4)	0.2	0.1	-	5.2
<b>Amortissements</b>	<b>696.4</b>	<b>79.5</b>	<b>(23.5)</b>	<b>0.5</b>	<b>190.7</b>	<b>(0.4)</b>	<b>943.6</b>

### 5.3 Immobilisations financières

En millions d'euros	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Dépréc.	Net	Net
Titres non consolidés	23.0	(1.1)	21.9	11.8
Frais d'acquisition de titres en attente d'activation	9.4	-	9.4	-
Créances rattachées	2.5	-	2.5	0.0
Autres titres immobilisés	0.5	-	0.5	0.1
Prêts	8.3	-	8.3	6.2
Dépôts et cautionnements	10.6	-	10.6	3.8
<b>Total</b>	<b>54.4</b>	<b>(1.1)</b>	<b>53.3</b>	<b>22.0</b>

L'augmentation des titres non consolidés s'expliquent principalement par l'acquisition de la SCI des consultations à Brest (3.1 M€) et de 50% de la société RXPM en Suisse (5.6 M€).

### 5.4 Créances clients et autres créances

En millions d'euros	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Prov.	Net	Net
<b>Créances clients &amp; comptes rattachés</b>	<b>394.6</b>	<b>(41.4)</b>	<b>353.2</b>	<b>103.0</b>
Avoirs à recevoir	14.6	-	14.6	10.1
Créances fiscales	20.3	-	20.3	12.4
Comptes courants débiteurs	16.6	(2.2)	14.4	7.3
Autres créances diverses	64.2	(3.5)	60.7	26.1
Impôts différés actifs (cf § 5.5)	26.8	-	26.8	10.6
Comptes de régularisation	42.6	-	42.6	33.6
<b>Autres créances</b>	<b>185.0</b>	<b>(5.6)</b>	<b>179.4</b>	<b>100.1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>579.5</b>	<b>(47.0)</b>	<b>532.6</b>	<b>203.2</b>

L'échéance de ces créances est à 1 an au plus, à l'exception des impôts différés actifs.

Le poste créances clients & comptes rattachés comprend 51.5 M€ de créances associées à la gestion des PPPs espagnols.

### 5.5 Impôts différés

+ = actifs , - = Passifs	31/12/2021	Variation par résultat	Autres variations	31/12/2022
IDA au bilan	10.6			26.8
IDP au bilan	(72.8)			(121.5)
<b>ID net</b>	<b>(62.2)</b>	<b>8.9</b>	<b>(41.3)</b>	<b>(94.7)</b>
Dont IDA sur reports déficitaires	0.0	1.7	7.4	9.1
Dont IDA sur IDR	11.0	0.2	0.2	11.4
Dont IDP sur écart d'évaluation	(60.9)	21.7	(70.2)	(109.4)
Dont IDP sur subventions d'investissement	(2.5)	0.0	0.0	(2.5)
Autres ID nets	(9.8)	(14.8)	21.3	(3.2)

## 5.6 Capitaux propres

Au 31 décembre 2022, le capital social de Vivalto Santé Investissement SA est composé de 257 310 204 actions ordinaires.

## 5.7 Provisions

En milliers d'euros	Ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Clôture
Provision pour pertes de change	-	0.2	-	-	-	-	0.2
Provisions pour risques	13.8	3.4	(5.9)	(1.0)	17.5	0.3	28.1
Prov engagement retraites	42.5	3.5	(2.7)	-	(0.0)	-	43.4
Ecart Acquisition Négatif*	5.4	-	(1.9)	-	46.7	-	50.1
<b>Total</b>	<b>61.7</b>	<b>7.1</b>	<b>(10.4)</b>	<b>(1.0)</b>	<b>64.1</b>	<b>0.3</b>	<b>121.8</b>

dont - impact résultat exploitation

5.9 (6.7) (1.0)

- impact résultat exceptionnel

1.0 (3.7) 0.0

- impact résultat financier

0.2

\* Ecart d'acquisition négatif constaté sur Notre Dame, Royan, Mantas- La- Jolie et Ribera Salud amorti sur une durée de 7 ans

Les provisions pour risques couvrent principalement des enjeux relatifs (i) à des litiges prud'homaux ou vis-à-vis de tiers et (ii) à des contrôles de facturation, fiscaux et sociaux.

## 5.8 Emprunts et dettes financières

En millions d'euros	Note	31/12/2021	↗	↘	Variation de périmètre	Ecart de conversion	31/12/2022
Tranche B		890.0	-	-	-	-	890.0
Intérêts courus		0.5	0.8	(0.5)	-	-	0.8
Crédit renouvelable		49.8	208.5	(73.3)	-	-	185.0
<b>Total Dette Senior</b>	<b>1</b>	<b>940.3</b>	<b>209.3</b>	<b>(73.8)</b>	-	-	<b>1075.8</b>
Crédit-relais		-	130.0	(130.0)	0.0	-	-
Autres emprunts et dettes bancaires		42.5	0.0	(22.3)	102.0	0.2	122.4
Dettes de locations financement		58.4	178.9	(32.9)	11.2	0.1	215.7
Autres dettes financières		11.1	0.8	(18.1)	43.9	0.7	38.4
<b>Endettement financier brut</b>		<b>1052.3</b>	<b>519.0</b>	<b>(277.0)</b>	<b>163.0</b>	<b>1.0</b>	<b>1452.3</b>

Impact TFT

- emprunts hors nouveaux CB

340.1

- Refinancement CBI St Grégoire

170.0

510.1 (277.0)

**Note 1 : Dette Senior**

Ces lignes de financement portent intérêts au taux EURIBOR (avec un taux plancher à 0% l'an) augmenté d'une marge variable en fonction du ratio de levier Endettement Financier Net/EBITDA du groupe formé de Vivalto Santé 3 et de ses filiales (« Leverage ratio ») :

Leverage ratio	Marge Crédit renouvelable (RCF)	Marge de tranche B
Supérieur ou égal à 4.25	3.25%	3.75%
Entre 3.75 et 4.25	3.00%	3.50%
Entre 3.25 et 3.75	2.75%	3.25%
Entre 2.75 et 3.25	2.50%	3.25%
Inférieur à 3.25	2.25%	3.25%

✓ **Analyse des dettes financières par maturité**

	31/12/2022	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes Senior	1075.8	185.8	0.0	890.0
Dettes de locations financement	215.7	20.2	55.5	139.9
Autres Emprunt et dettes bancaires	122.4	53.7	57.2	11.4
Autres dettes financières	38.4	22.0	16.3	0.2
<b>Endettement financier brut</b>	<b>1 452.3</b>	<b>281.8</b>	<b>129.0</b>	<b>1 041.6</b>

**5.9 Dettes fournisseurs et autres dettes**

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	271.9	115.6
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	58.5	24.8
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>330.4</b>	<b>140.4</b>
Impôt différé passif (cf 5.5)	121.5	72.8
Clients créditeurs	224.5	10.0
Personnel & organismes sociaux	128.0	80.3
Dettes fiscales	35.3	19.3
Comptes courants actionnaires Vivalto Santé SA	491.7	118.5
Comptes courants créditeurs	34.2	45.5
Autres dettes diverses	86.3	27.3
Produits constatés d'avance*	16.4	2.6
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>1137.9</b>	<b>376.3</b>

Le poste Clients créditeurs comprend 205.8 M€ de dettes associées à la gestion des PPPs espagnols.

**5.10 Chiffre d'affaires**

<b>En millions d'euros</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Chiffre d'affaires médical	929.7	783.2
Chiffre d'affaires non médical	284.3	229.9
<b>Total</b>	<b>1214.0</b>	<b>1013.1</b>

Le chiffre d'affaires non médical est essentiellement composé de refacturation de loyers aux praticiens, de prestations annexes au chiffre d'affaires médical et de la refacturation de dispositifs médicaux aux patients.

**5.11 Produits d'exploitation**

<b>En millions d'euros</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Subventions d'exploitation	53.6	34.5
Transferts de charges d'exploitation	16.0	11.1
Autres produits de gestion courante	7.7	2.5
<b>Total</b>	<b>77.3</b>	<b>48.1</b>

**5.12 Charges de personnel**

<b>En millions d'euros</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Rémunération du personnel	363.5	295.9
Charges sociales	135.8	116.2
Participation des salariés	6.1	5.6
<b>Total</b>	<b>505.4</b>	<b>417.7</b>
<i>Effectif moyen</i>	<i>25 932</i>	<i>9 699</i>

**5.13 Autres charges d'exploitation**

<b>En millions d'euros</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Sous-traitance (restauration, ligne, bio-nettoyage, ...)	46.4	67.0
Loyers immobiliers	43.6	38.6
Entretien / Maintenance	36.9	31.3
Autres charges	83.1	58.1
<b>Total</b>	<b>210.0</b>	<b>194.9</b>

**5.14 Charges et produits financiers**

<b>En millions d'euros</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Intérêts sur Dette Senior	(38.3)	(23.7)
Coût de mise en place des instruments de couverture	(12.5)	
Intérêts sur dettes de locations financement	(2.3)	(1.1)
Autres charges d'intérêts	(1.4)	(1.1)
Autres produits et charges financières	(8.8)	(3.5)
<b>Total</b>	<b>(63.3)</b>	<b>(29.4)</b>

**5.15 Charges et produits exceptionnels**

<b>En millions d'euros</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Coûts de refinancement et d'augmentation de capital	(1.4)	-
Coûts de réorganisation et de restructuration	(12.7)	(9.5)
Litiges avec des tiers	(4.2)	(0.8)
Résultat de cession des immobilisations	25.1	0.5
Contrôles fiscaux	(1.7)	(4.1)
Variation nette des provisions	2.7	(0.9)
Autres produits et charges	(1.7)	(0.3)
<b>Total</b>	<b>6.2</b>	<b>(15.1)</b>

Le résultat exceptionnel intègre des coûts non récurrents et non directement liés à l'exploitation.

Les coûts de réorganisation et de restructuration comprennent des indemnités de départ et d'autres charges de restructuration notamment relatives à des établissements récemment acquis.

Les autres produits et charges exceptionnels intègrent notamment des coûts liés à des contrôles de facturation par les ARS et des contrôles URSSAF.

**5.16 Impôt sur le résultat**

<b>En millions d'euros</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Impôt sur les bénéfices	(37.1)	(20.1)
Impôt différé	8.9	(0.1)
<b>Total (« + » = produit d'impôt)</b>	<b>(28.3)</b>	<b>(20.1)</b>

✓ Rapprochement entre impôt sur le résultat réel et théorique

En millions d'euros	2022	2021
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>13.6</b>	<b>2.3</b>
(Charges) / Produit d'impôt	(28.3)	(20.1)
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>41.8</b>	<b>22.5</b>
<b>Impôt sur le résultat théorique (25.83%)</b>	<b>(10.8)</b>	<b>(6.4)</b>
Crédit d'impôt	0.4	0.2
Écart de taux	(0.6)	3.0
Différences permanentes	(1.5)	0.3
Imputation déficits fiscaux pré-intégration	1.5	1.2
Déficits fiscaux non activés	(17.2)	(18.5)
Imputation de déficits	0.0	
<b>Charges (-) / Profit (+) d'impôt réel</b>	<b>(28.3)</b>	<b>(20.1)</b>

### 5.17 Résultats par action

Résultats par action (en euro)

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net de l'exercice (en M€)	13.4	2.3
Nombre moyen pondéré d'actions	257 310 204	257 310 204
Nombre moyen pondéré d'actions après exercice des c	257 310 204	257 310 204
Résultat net par actions (en €)	0.05	0.01
Résultat net dilué par actions (en €)	0.05	0.01

## 6. AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 Événements significatifs postérieurs à la clôture

#### • Opérations de financement

Le Groupe a cédé l'immobilier d'Avranches le 28 février 2023 pour 39.5 M€.

En décembre 2022, Le Groupe a signé l'offre de financement pour la réalisation de deux crédit-baux immobiliers sur Mathilde et Osny. Ces financements ont été finalisés le 21 mars 2023 à hauteur respectivement de 62.8 M€ et 48.9M€.

Le groupe a finalisé la cession-bail de 2 actifs immobiliers avec Primonial le 4 avril 2023 respectivement, Rillieux la Pape (39.2 M€) et Boulogne (86.4 M€).

#### • Evolution tarifaire

Les tarifs applicables à compter du 1er mars 2023 ont été publiés le 7 avril 2023. Le nouvel arrêté tarifaire prévoit pour l'essentiel une croissance des tarifs MCO de +5.4% qui se ventile ainsi :

- +2.4% pour financer les mesures 2022 : +1.2% au titre de l'inflation et +1.2% au titre des mesures RH,
- +2.9% pour financer les mesures 2023 : +1.0% au titre de l'inflation, +1.2% au titre des mesures RH et +0.7% au titre du protocole de pluri-annualité,
- +0.1% au titre de la variation des coefficients d'ajustements Ségur / RH et CICE / Pacte de responsabilité,

- Et un coefficient prudentiel maintenu à 0.7%.

## 6.2 Transactions avec les parties liées

Le Groupe ne réalise pas de transactions significatives qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché avec des parties liées.

## 6.3 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe concernent :

- **Dans le cadre de financements :**

- les sûretés données dans le cadre de la mise en place de la Dette Senior (cf § 5.8) qui sont principalement les suivantes :
  - o le nantissement des titres de Vivalto Santé Investissement, CHP ST GREGOIRE, CHP DE L'EUROPE, HOPITAL PRIVE SEVIGNE, Centre Médico Chirurgical Côte d'Opale, Clinique Mathilde, Polyclinique Lyon Nord, Clinique du Sport, CHP Sainte Marie Osny, Polyclinique de la Baie, Clinique Générale, Centre Orthopédique de Dracy Le Fort, Polyclinique de l'Europe, Clinique des 2 Caps, CHP du Montgardé, Clinique Anne d'Artois, Clinique de l'Europe, Clinique Pasteur, Clinique de la Côte d'Emeraude, Rillieux Santé, Immobilière Osny, Europe Santé Gestion, Mathilde Médical Développement, Holding de l'Europe, Immobilière Lyon Nord, Immobilière Saint Joseph, Littoral Investissements, Financière de Dracy le Fort, Dracy Santé Investissement, HPL Services, Groupe Confluent, Hôpital Privé du Confluent;
  - o le nantissement des comptes bancaires de Vivalto Santé Investissement, des prêts intragroupes consentis à ses filiales et des comptes courants de cash-pooling avec ses filiales ;
- les sûretés données dans le cadre des contrats de crédit-bail immobilier portant sur les actifs des sites suivants :
  - o le CHP Saint Grégoire : promesse de cession des créances professionnelles sur les loyers de sous-location à due concurrence du montant de la dette de crédit-bail (170 M€) en cas de défaillance ; la caution personnelle et solidaire de Vivalto Santé Investissement à due concurrence du montant de la dette de crédit-bail (168.4M€);
  - o la Polyclinique de la Baie : promesse de cession des créances professionnelles sur les loyers de sous-locations à due concurrence du montant de la dette de crédit-bail (2.8 M€) en cas de défaillance et nantissement de l'avance preneur consentie (3.1 M€) ;
- le nantissement du fonds de commerce de la Polyclinique Lyon Nord dans le cadre de ses emprunts bancaires (0.9 M€) et la caution solidaire donnée par la société Rillieux Santé.
- le nantissement du fonds de commerce de la Clinique Mathilde dans le cadre de ses emprunts bancaires (0.3 M€)

Par ailleurs, le Groupe possède des instruments financiers utilisés dans des opérations de couverture de taux. Ces instruments ne sont pas valorisés au bilan consolidé du Groupe conformément aux règles et principes comptables français. Ils se détaillent ainsi :

Entité	Instrument	Banque	Notionnel (M€)	Valorisation (M€)	Maturité
SI de la Polyclinique Chirurgicale de l'Artois (SIP)	Swap	LCL	0.09	-	15/09/2023
Gamma 27	Swap	NATIXIS	3.69	0.2	01/07/2025
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	75.00	4.0	31/03/2026
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	75.00	5.0	31/03/2027
Vivalto Santé Investissement	Option	NATIXIS	50.00	2.7	31/03/2026
Vivalto Santé Investissement	Option	BPGO	25.00	1.3	31/03/2026
Vivalto Santé Investissement	Option	BNP	75.00	5.0	31/03/2027
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	200.00	12.0	31/03/2025
Foncière Vivalto Santé	Option	SOCIETE GENERALE	-	6.0	01/04/2029
TOTAL			<b>503.8</b>	<b>36.2</b>	

- **Dans le cadre de mouvements de périmètre :**

Acquisitions	Engagements reçus		Engagements donnés
	Garantie Actif et Passif		Complément de prix
	Plafond en M€	Echéance	
Polyclinique Saint Georges	1.2	31/12/2023	
Clinique Pasteur Royan	0.5	31/01/2023	
Clinique du Sport Bordeaux-Mérignac	0.7	26/06/2023	
Groupe Dracy Santé	2	30/06/2023	
Groupe HPL	15	21/07/2028	
Clinique de l'Europe (Amiens)			Maximum de 5.2 M€ à échéance 30/03/2023
Centre de Pathologie Maine Normandie	0.5	28/10/2023	
Clinique Saint François de Nice	1	30/09/2024	
SCP Docteur Lab-Docteur Guigui & associés	0.5	04/02/2025	Maximum de 1 M€ à échéance du 31/12/2023
Selas des Docteurs Bonte	0.5	25/04/2025	
Clinique Ker Yonnec	2.25 (GAP majoritaires) 0.94 (GAP minoritaires)	30/04/2024 31/01/2026 pour réclamations fiscales et sociales	
Selas Saint Marie	2		Maximum de 6 M€ à échéance du 30/06/2023
CIC Groupe Santé	5 MCHF Sauf pour - Déclarations fondamentales - litiges (clinique GENTHOD, bail immobilier CIC Riviera, redressement fiscal ou social sur risques avérés en dataroom) => pas de plafond	prescription légale (Suisse) pour les préjudices fiscaux et sociaux - max 31/12/2028 pour les autres préjudices pas d'échéance pour ceux sans plafond	
Groupe Ribera salud	Déclarations fondamentales 38,4 M€ Garanties commerciales 1€ Autres réclamations 31,2 M€	Déclarations fondamentales: prescriptions espagnoles + 60j inexactitudes business: prescription légales + 60j le reste = 24 mois après le closing	Maximum de 7,5 M€ à échéance du 30/06/2023

- **Dans le cadre des indemnités de départ à la retraite :**

Le montant des écarts actuariels non amortis qui s'élève à 5,5 M€ au 31 décembre 2022 contre 6.1 M€ au 31 décembre 2021.

## 6.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes de Vivalto Santé Investissement SA au titre de l'audit des comptes annuels des filiales et de la société mère et des comptes consolidés de l'exercice 2022 s'élève à 1.0 M€.

## NOTES ANNEXES

### 1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

#### • Opérations de croissance externe réalisées sur la période

##### **Acquisition du Laboratoire Docteur Lab - Docteur Guigui et Associés le 4 février 2022**

Le Groupe a acquis 25% des droits de vote et 99.9% des droits financiers du laboratoire SCP Docteur Lab-Docteur Guigui et Associés (activité d'anatomo-cytopathologie) pour un montant de 10.3 M€. Le mode de gouvernance mis en place permet au Groupe de contrôler le laboratoire malgré des droits de vote ne lui conférant pas directement le pouvoir.

Cette acquisition a été réalisée via la société ACP Partenaires dont le Groupe est détenteur de 73.33% du capital social, le solde étant détenu par les biologistes vendeurs des laboratoire DZR et Lab-Guigui.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 8.8 M€. Le laboratoire a contribué à hauteur de 5.4 M€ au chiffre d'affaires et de 1.1 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022

##### **Acquisition de la SCP des Docteurs Bonte le 25 avril 2022**

Le Groupe a acquis 25% des droits de vote et 99.9% des droits financiers du laboratoire SCP de médecins Eric Bonte – Hélène Bonte Anatomopathologistes (activité d'anatomo-cytopathologie) pour un montant de 8.8 M€. Le mode de gouvernance mis en place permet au Groupe de contrôler le laboratoire malgré des droits de vote ne lui conférant pas directement le pouvoir.

Cette acquisition a été réalisée via la société ACP Ouest dont le Groupe est détenteur de 70% du capital social, le solde étant détenu par les biologistes vendeurs du laboratoire CPMN et Laboratoire Bonte.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 6.5 M€. Le laboratoire a contribué à hauteur de 2.3 M€ au chiffre d'affaires et de 0.3 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022

##### **Acquisition du groupe suisse CIC Santé le 1<sup>er</sup> juillet 2022**

Le Groupe a acquis 75% du groupe CIC Santé pour un montant de 16.5 M€, le solde des actions étant conservé par son ancien propriétaire. Ce groupe exploite 3 cliniques de court séjour situées dans les cantons de Vaud et de Valais.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 35.4 M€. Le groupe a contribué à hauteur de 22.5 M€ au chiffre d'affaires et de -3.5 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

Le groupe a également acquis 50% de la société d'imagerie RXPM lors de l'acquisition du groupe CIC. Cette société n'est pas consolidée.

##### **Acquisition de la clinique Ker Yonnec le 26 juillet 2022**

Le Groupe a acquis 100% de la clinique Ker Yonnec (activité de psychiatrie) pour un montant de 55.6 M€.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 49.2 M€. La clinique a contribué à hauteur de 5.2 M€ au chiffre d'affaires et de 0.6 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

##### **Acquisition du Centre de Pathologie Laboratoire Origet le 27 juillet 2022**

Le Groupe a acquis 100% du Centre de Pathologie Origet pour un montant de 4.7 M€.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 3.6 M€. Le laboratoire a contribué à hauteur de 0.7 M€ au chiffre d'affaires et de 0.2 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

##### **Acquisition de l'imagerie médicale d'Osny le 15 novembre 2022**

Le Groupe a acquis 99.99% des droits financiers de la Selas Sainte Marie, radiologie d'Osny, pour un montant de 53.5 M€.

Cette acquisition a été réalisée via la société IMSM dont le Groupe est détenteur de 70% du capital social, le solde étant détenu par les radiologues vendeurs du centre de radiologie.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 50.7 M€. La société a contribué à hauteur de 1 M€ au chiffre d'affaires et de 0.2 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

**Acquisition du groupe espagnol Ribera Salud le 16 novembre 2022**

Le Groupe a acquis 100% du groupe espagnol Ribera Salud pour un montant de 32.9 M€. Ce groupe espagnol, leader européen de la gestion de PPPs, dispose également d'activités en Slovaquie et République Tchèque.

Cette opération a généré un écart d'acquisition négatif provisoire de 46.7 M€. Le groupe a contribué à hauteur de 39.3 M€ au chiffre d'affaires et de 19.3 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

Le 23 décembre, le Groupe a permis aux managers clés de Ribera Salud d'investir dans Vivalto Santé España qui est le véhicule d'acquisition de Ribera Salud. Après cette opération, le Groupe détient 75% du capital de cette société et 96% des droits financiers.

**Acquisition du groupe espagnol Virgen de la Caridad le 17 novembre 2022**

Le Groupe a acquis, via sa filiale espagnole, 100% du groupe espagnol Virgen de la Caridad pour un montant de 36.5 M€. Cette société exploite des établissements de santé privés dans la région de Murcia.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 37 M€. Le groupe a contribué à hauteur de 2.5 M€ au chiffre d'affaires et de -2.2 M€ au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

**Acquisition du groupe portugais Lusiadas Saude le 22 décembre 2022**

Le Groupe a acquis 100% du groupe portugais Lusiadas pour un montant de 391.7 M€. Ce groupe exploite des établissements de santé privés de court séjour à Porto et sa région, à Lisbonne et dans l'Algarve.

Cette acquisition a été réalisée via la société Vivan Portugal Lda dont le Groupe est détenteur de 100% du capital social.

Cette opération a généré un écart d'acquisition provisoire de 248 M€. Le groupe acquis en fin d'exercice n'a pas contribué au chiffre d'affaires ni au résultat d'exploitation du Groupe en 2022.

**Rachat des parts des minoritaires de la SCI Saint Martin**

Le groupe a acquis le 29 juillet 2022 les parts des actionnaires minoritaires de la SCI St Martin pour 2.3 M€. Le groupe détient désormais 100% de cette SCI.

Cette opération a généré un écart d'acquisition de 2 M€.

Les valeurs des actifs nets acquis se décomposent comme suit par principales acquisitions :

Les valeurs des actifs net acquis se décomposent comme suit par principales acquisitions:

En millions d'euros	Allocation provisoire du prix d'acquisition								
	Groupe Ribera Salud	Groupe Virgen de la Caridad	Groupe Lusiadas Saude	CIC Groupe Santé	Selas Sainte Marie	Clinique Ker Yonnee	SCP Docteur Lab-Docteur Guigui & associés	Selas des Docteurs Bonte	Centre de Pathologie Origet
Immobilisations incorporelles	15.4	3.7	10.7	0.0	0.0	0.0	-	0.0	-
Immobilisations corporelles	162.9	14.1	101.8	29.6	2.3	4.7	0.0	0.4	0.1
Autres actifs immobilisés	22.7	1.0	0.8	0.2	0.2	0.3	0.0	0.0	0.0
Stocks	12.9	0.2	9.7	1.8	0.0	0.0	-	0.1	0.0
Impôts différés	11.4	0.8	5.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
Provisions	(3.2)	(2.4)	(4.6)	(7.4)	-	(0.3)	(0.1)	(0.0)	(0.0)
Dette financière nette*	10.7	(7.6)	16.6	(23.8)	3.8	4.7	0.3	1.5	0.5
Autres actifs et passifs courants**	(157.4)	(10.2)	3.5	(19.5)	(3.6)	(3.1)	1.2	0.4	0.5
Intérêts minoritaires	4.2	-	-	0.3	0.0	-	-	-	-
<b>Actif net acquis</b>	<b>79.5</b>	<b>(0.5)</b>	<b>143.7</b>	<b>(18.8)</b>	<b>2.8</b>	<b>6.5</b>	<b>1.5</b>	<b>2.4</b>	<b>1.1</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>(46.6)</b>	<b>37.0</b>	<b>248.0</b>	<b>16.5</b>	<b>50.7</b>	<b>49.2</b>	<b>8.8</b>	<b>6.5</b>	<b>3.6</b>
<b>Prix d'acquisition</b>	<b>32.9</b>	<b>36.5</b>	<b>391.7</b>	<b>35.4</b>	<b>53.5</b>	<b>55.6</b>	<b>10.3</b>	<b>8.8</b>	<b>4.7</b>

dont :

\* prêt d'actionnaires remboursé lors de l'acquisition : -71.3 M€

\*\* créances et dettes associées à la gestion des PPPs espagnols : -104.6 M€ et prêt actionnaires Suisse remboursé à l'acquisition -19.7 M€

- Opérations de financement réalisées sur la période**

Une offre ferme de financement en crédit-bail de l'actif immobilier de Saint-Grégoire a été signée le 22 juillet pour un montant de 170 M€ au taux de 2.10% sur 12 ans. L'opération de crédit-bail a été finalisée le 30 septembre conduisant au remboursement d'un crédit-relais de 130 M€ contracté le 25 juillet 2022.

Deux cessions immobilières ont été réalisées en décembre concernant les actifs de Dieppe (27.3 M€) et d'Angoulême (21.4 M€).

Le Groupe a cédé sa créance de garantie de financement 2022 auprès de Natixis en décembre (24 M€)

Une couverture sur la TLB de la dette senior a été mise en place en mars avec un cap @0.5% sur 300 M€ de nominal et deux caps spreads @0.5%/2.5% sur 200 M€ de nominal.

## 2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 2.1 Référentiel comptable

Les états financiers du groupe sont établis dans le cadre des dispositions applicables au titre de la 7ème directive européenne.

Les méthodes de consolidation appliquées sont celles qui, au-delà des articles L233-16 à L233-28 du Code de Commerce, ont été prescrites et adoptées en France par l'Autorité des Normes Comptables le 9 octobre 2020 (sous la référence n°2020-01) et publiées au Journal Officiel de la République Française par décret ministériel daté du 29 décembre 2020, telles qu'elles ont ensuite pu être amendées et complétées au fil du temps.

Dans ce cadre, le groupe applique, sauf exception mentionnée, les méthodes préférentielles. Les états financiers des sociétés incluses dans la consolidation sont préparés selon le Plan Comptable Général en vigueur en France.

### 2.2 Modalités de consolidation

#### • Méthode de consolidation

Les sociétés placées sous le contrôle exclusif de la société Vivalto Santé Investissement SA sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet.

Les sociétés dont l'exploitation est gérée conjointement sont consolidées par la méthode proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles la société Vivalto Santé Investissement SA exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable sur une entreprise est présumée dès lors que l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction des droits de vote dans cette entreprise au moins égale à 20%.

#### • Modalité de traitement des écarts de première consolidation et des écarts d'acquisition

Dans un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, une évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis est réalisée. L'excédent éventuel entre le prix payé pour l'acquisition des titres et la juste valeur de l'actif net des entités acquises à la date d'acquisition de ces titres est comptabilisé en écart d'acquisition.

Les principaux retraitements réalisés sur la valeur des actifs et passifs acquis concernent :

- l'évaluation à la juste valeur de l'immobilier de la clinique déterminé sur la base de valeur d'experts ou par capitalisation du loyer normatif de l'établissement selon un taux de rendement de marché,
- la constatation d'une provision pour indemnité de départ à la retraite déterminée par un actuair, le cas échéant,
- le traitement des contrats de location-financement, conformément à la méthode appliquée par le groupe,
- le retraitement des subventions d'investissement en capitaux propres pour les subventions non remboursables considérées comme acquises au Groupe.

Dans la mesure où il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle les écarts d'acquisition procureront des avantages économiques au Groupe, ceux-ci ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de valeur réalisé une fois par an à la clôture annuelle et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié (cf. 2.3 – Méthodes et règles d'évaluation). Lorsque des événements ou modifications de l'environnement ou du marché indiquent un risque de perte de valeur des écarts d'acquisition, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée visant à ramener leur

valeur comptable, soit à leur valeur de marché (valeur vénale), soit à leur valeur d'usage. Cette dernière est basée sur des critères prévisionnels de résultat et de rentabilité.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé en charge sur l'exercice et de manière irréversible.

- **Date de clôture**

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leur exercice social le 31 décembre.

## 2.3 Méthodes et règles d'évaluation

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon le mode linéaire, méthode qui permet le mieux de prendre en compte leur dépréciation économique.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Intitulé	Mode	Durée
Concessions et droits similaires, brevets, marques	Linéaire	5 ans
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans*
Installation et agencements	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

\* Le matériel et outillage pris en crédit-bail est amorti sur la durée du contrat

- **Test de valeur des écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition sont testés en regroupant les cliniques qui exercent leur activité dans une même région administrative relevant d'une Agence Régionale de Santé « ARS ». Ces agences ont pour mission de :

- Réguler l'offre sanitaire et médico-sociale ;
- S'assurer de la qualité et de l'efficacité du système de santé régional ;
- Définir et mettre en œuvre un véritable projet régional de santé.

En conséquence, le regroupement des cliniques au niveau régional se justifie par les liens importants de dépendance économique des établissements vis-à-vis des ARS, toutes les décisions en matière d'organisation de soins se prenant à ce niveau. Ainsi, les acquisitions trouvent leur justification à ce niveau et peuvent donner d'ailleurs lieu à des regroupements et restructurations négociés avec les ARS.

Le test de dépréciation des écarts d'acquisition consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à la plus élevée des deux valeurs suivantes : valeur de marché ou valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif concerné lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie et de l'effet d'impôts. Ce montant est estimé par référence à des comparables de transactions récentes intervenues dans le secteur d'activité du Groupe ou à des valorisations d'experts.

La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui sont générés par l'utilisation continue des actifs testés pendant la période d'utilité et de la cession éventuelle à l'issue de cette période.

- **Retraitement des contrats de location-financement**

Les contrats de location-financement retraités par le Groupe correspondent principalement à des contrats de crédit-bail immobiliers et mobiliers.

Les contrats de location-financement sont retraités de la manière suivante :

- au bilan sous forme d'une immobilisation et d'un emprunt correspondant ;
- au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière, après annulation de la charge de loyer.

La mise en place d'un contrat de crédit-bail conduit à l'augmentation de l'actif immobilisé en contrepartie d'une augmentation de la dette financière. Celle-ci est diminuée, le cas échéant, du montant de l'avance preneur correspondant. L'avance preneur est « amortie » au même rythme que la dette associée.

- **Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation des créances clients est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur comptable.

Concernant les créances clients, le groupe applique les règles de dépréciation suivantes :

- Créances vis-à-vis des organismes d'assurance obligatoire et complémentaire : dépréciation de 100% des créances de plus de deux ans d'antériorité ;
- Créances vis-à-vis des patients : dépréciation de 100% des créances de plus de trois mois d'antériorité ou en fonction des statistiques historiques de recouvrement de ces créances.

Concernant les autres créances et les créances vis-à-vis des praticiens : dépréciation de 100% des créances de plus d'un an d'antériorité.

- **Impôts différés**

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, sur les retraitements pratiqués dans les comptes consolidés ainsi que sur les déficits fiscaux reportables.

Ils sont calculés selon la méthode du report variable société par société en utilisant les taux d'impôts applicables pour les exercices à venir et votés à la date de clôture des comptes. L'impact des changements de taux d'imposition est comptabilisé en résultat sauf si l'impôt a été généré par une opération enregistrée directement en capitaux propres. Dans ce cas, l'impact des changements de taux d'imposition est enregistré directement en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés résultant des différences temporaires ou de reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il existe une réelle probabilité d'imputation sur des bénéficiaires fiscaux à un horizon prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités appartiennent à un même groupe fiscal et si elles disposent d'un droit exécutoire à les compenser.

- **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont reclassées en réserves consolidées. Elles sont reprises au résultat (produit exceptionnel) au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles financent.

- **Provisions réglementées et écritures d'origine fiscale**

Les provisions réglementées et/ou les écritures d'origine purement fiscale sont annulées en consolidation, le cas échéant après constatation d'une imposition différée.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont constituées afin de faire face à une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue du tiers concerné.

Le montant des provisions est déterminé à partir de la meilleure estimation des risques ou charges, auxquels le groupe devra faire face, à la date d'établissement des états financiers.

- **Engagements de retraite et avantages similaires**

L'évaluation des engagements de retraite est réalisée par un actuair e indépendant. La méthode utilisée prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie, la rotation du personnel et l'hypothèse d'un âge de départ en retraite compris entre 63 et 65 ans suivant l'âge et la catégorie du salarié.

La provision a été déterminée selon les principales hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation : 3,5%
- taux d'évolution des salaires : 2,2%
- taux de charges sociales : 56%
- tables de mortalité : INSEE 17-19
- turnover : 9,36%

Le groupe a opté pour la prise en compte en résultat des écarts actuariels de manière étalée selon la méthode du corridor.

- **Frais d'émission d'emprunt**

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt.

- **Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires du groupe est principalement composé de prestations de services rendus aux patients (services payés par les organismes d'assurance maladie obligatoire et complémentaire avec éventuellement un reste à charge pour le patient) et aux praticiens. Il est constaté dans le compte de résultat au moment où le service est rendu. Lorsqu'une prestation effectuée n'a pas encore fait l'objet d'une facture, elle est ajoutée aux produits d'exploitation par l'intermédiaire d'une facture à établir.

Le chiffre d'affaires consolidé représente le montant cumulé des prestations de services réalisées par les filiales consolidées. Il inclut après éliminations des opérations intra-groupes, le chiffre d'affaires des sociétés intégrées globalement, ainsi que les sociétés contrôlées conjointement pour la quote-part revenant au groupe.

- **Crédit d'impôt recherche**

La société comptabilise le crédit impôt recherche en produit d'exploitation.

- **Gestion des honoraires de médecins**

Les conventions d'exercice libéral conclues avec les médecins prévoient qu'ils délèguent aux établissements la gestion de leurs honoraires, c'est-à-dire, la facturation, l'encaissement sur un compte bancaire centralisateur des paiements des organismes d'assurance maladie et la rétrocession aux médecins.

Deux types de gestion des honoraires coexistent dans le groupe :

- Soit, le compte bancaire appartient à la collectivité des médecins et aucune écriture n'apparaît dans les comptes au titre de cette gestion dans la mesure où aucun flux ne transite par les comptes de la clinique,
- Soit, le compte bancaire est au nom de la clinique, les flux de trésorerie transitent donc par les comptes de l'établissement qui comptabilise cette gestion par des comptes de tiers et de trésorerie (trois établissements concernés dans le groupe). Les montants enregistrés au bilan à ce titre ne sont pas significatifs.

Quelles que soient les modalités de gestion des honoraires retenues, le seul impact au compte de résultat est la reconnaissance de produits au titre des redevances facturées aux médecins en rémunération des services rendus incluant notamment la gestion de leurs honoraires.

- **Gestion des partenariats publics privés en Espagne et au Portugal**

Le groupe exploite 3 hôpitaux espagnols (Elche, Denia et Torrejon) et 1 hôpital portugais (Cascais) au travers de sa filiale Ribera Salud dans le cadre de partenariats publics et privés (PPP).

***Fonctionnement des partenariats publics privés***

Dans le cadre des contrats espagnols, Ribera Salud a construit des hôpitaux pour le compte de l'autorité publique et gère la santé d'une zone de population sur une durée définie contractuellement. Le Groupe est principalement rémunéré sur la base d'un forfait annuel par habitant de la zone de patientèle gérée (modèle « capita fee ») et assume directement les charges et les investissements de fonctionnement de chaque hôpital.

Dans le cadre de son contrat portugais, Ribera Salud a obtenu la gestion d'un hôpital déjà construit avec une rémunération à l'activité. Le Groupe assume par ailleurs comme en Espagne les charges et les investissements de fonctionnement.

***Modalités de comptabilisation***

Le Groupe a retenu l'approche fondée sur la propriété juridique en comptabilisant en immobilisations corporelles les investissements réalisés qui sont amortis sur une durée ne pouvant pas excéder la durée du PPP, les investissements étant rétrocédés à l'autorité publique à la fin du contrat.

Les revenus sont comptabilisés en chiffre d'affaires et les charges sont comptabilisées par nature au compte de résultat.

***Estimations liées à la gestion des partenariats publics privés espagnols***

La détermination des revenus des PPPs espagnols au capita fee fait l'objet de calculs par les autorités publiques sur la base d'indices d'inflation et de dépenses de santé nationaux et régionaux qui ne sont connus qu'à minima deux ans et demi après la fin de chaque exercice. Ces revenus font par ailleurs l'objet d'autres ajustements notamment liés à l'attractivité des hôpitaux auprès de patients habitants hors zone couverte générant des échanges entre les parties afin d'aboutir à un accord sur le montant de l'ajustement. Les revenus des PPPs font donc l'objet d'une estimation à chaque clôture en fonction des informations disponibles, des modalités contractuelles et de la « jurisprudence » née de l'historique des échanges et des accords conclus. Les ajustements de revenus antérieurs à l'exercice en cours sont comptabilisés en produits ou en charges exceptionnels.

Certaines charges de fonctionnement portées par Ribera Salud font également l'objet d'échanges réguliers avec l'autorité publique : la rémunération des fonctionnaires publics qui est payée par l'autorité publique puis ensuite refacturée au concessionnaire, la gestion des banques de sang, le recours à certains produits de pharmacie, ... Comme pour les revenus, ces charges font l'objet d'une estimation à chaque clôture en fonction des informations disponibles, des modalités contractuelles et de la « jurisprudence » née de l'historique des échanges et des accords conclus. Les éventuels ajustements de charges antérieures à l'exercice en cours sont comptabilisés en produits ou en charges exceptionnels.

La reconnaissance de ces revenus et charges antérieurs à l'exercice en cours au fur et à mesure de l'avancement des échanges intervenant entre les parties fait naître des positions de créances et de dettes vis-à-vis de l'autorité publique. Ces positions évoluent et se soldent au fur et à mesure de l'avancement des négociations qui peuvent être longues avant d'aboutir à un accord entre les parties. Ces créances sont comptabilisées dans la rubrique « Créances clients et comptes rattachées », ces dettes dans la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation ».

## 3. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	31/12/2022		31/12/2021	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
<b>France</b>				
VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT	Mère	100.00%	Mère	100.00%
ACP OUEST	Globale	70.00%	Globale	70.00%
ACP PARTENAIRES	Globale	73.33%	Globale	70.00%
A'DOM	Globale	51.00%	Globale	51.00%
AMBULIZ	Equivalence	24.98%	Equivalence	34.04%
AMOR VISION	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE D'HEMODIALYSE DE MANTES LA JOLIE <sup>(1)</sup>	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
CENTRE DE PATHOLOGIE MAINE NORMANDIE	Globale	99.99%	Globale	99.99%
CENTRE DE PATHOLOGIE ORIGET	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRE DE RADIOLOGIE D'EVECCQUEMONT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE HOSPITALIER PRIVE DU MONTGARDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CENTRE ORTHOPEDIQUE SA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CHP DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CHP SAINTE MARIE OSNY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CHP ST GREGOIRE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE ANNE D'ARTOIS BETHUNE	Globale	99.87%	Globale	99.87%
CLINIQUE BERGOUIGNAN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE CHIRURGICAL PASTEUR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE CHIRURGICALE VICTOR HUGO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE LA BAIE DE MORLAIX	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE LA COTE D'EMERAUDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DES 2 CAPS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU PARC SAS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU SPORT BORDEAUX-MERIGNAC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DU VAL D'OR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE DE L'EUROPE AMIENS	Globale	91.82%	Globale	91.82%
CLINIQUE GENERALE	Globale	97.60%	Globale	97.60%
CLINIQUE KER YONNEC	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLINIQUE MATHILDE ROUEN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE MEGIVAL	Globale	99.60%	Globale	99.60%
CLINIQUE NOTRE DAME SAS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE PASTEUR LANROZE <sup>(2)</sup>	Globale	51.00%	Globale	51.00%
CLINIQUE PASTEUR ROYAN	Globale	99.92%	Globale	99.92%
CLINIQUE RICHELIEU	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT ANTOINE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT FRANCOIS NICE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINT JOSEPH ANGOULEME	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CLINIQUE SAINTE MARIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CMC PRIVE DE SAINT GERMAIN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CMCO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
CRECHE DE LA VOIE ROMAINE NICE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
DELTA 277	Globale	55.00%	Globale	55.00%
DENIS ZAGO ROMEO	Globale	99.99%	Globale	99.99%
DOMICALIS	Equivalence	43.96%	Equivalence	43.96%
DRACY SANTE INVESTISSEMENT ET DEVELOPPEMENT SAS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
ENOVAE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
EUROPE SANTE GESTION	Globale	99.98%	Globale	99.98%
EXCIM OUEST <sup>(3)</sup>	Non consolidé	0.00%	Globale	100.00%
FINANCIERE DE DRACY LE FORT SAS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
FONCIERE VIVALTO SANTE	Globale	99.72%	Globale	99.72%
FRAGIM	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAMMA 27	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GAVY 2	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GCS CLIP	Globale	80.90%	Globale	80.90%
GCS ERI	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GCS EUROSTA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
GIE CAP SANTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE INTERMED	Globale	79.00%	Globale	79.00%
GIE MAINTENANCE INFORMATIQUE ET GESTION	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE ROBOTIQUE MEDICALE VIVALTO SANTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
GIE SANTE SERVICES	Globale	88.00%	Globale	88.00%
GIE VIVALTO SANTE MANAGEMENT	Globale	97.30%	Globale	97.30%
GIE VIVALTO SANTE R.S.E.	Globale	98.67%	Globale	98.67%
GIE VIVALTO SANTE SERVICES OPERATIONNELS	Globale	97.18%	Globale	97.18%
GIE VIVALTO SANTE SERVICES PARTAGES	Globale	95.71%	Globale	95.71%
GROUPE CONFLUENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOLDING DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOLDING JULES VERNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%

Entité	31/12/2022		31/12/2021	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
<b>France (suite)</b>				
HOPITAL PRIVE DE LA MIOTTE SAS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE DU CONFLUENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE PASTEUR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HOPITAL PRIVE SEVIGNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
HPL SERVICES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE BAIE DE MORLAIX	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE DE LA BAIE - AVRANCHES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE DU PARC	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE LYON NORD	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE OSNY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMMOBILIERE SAINT JOSEPH	Globale	100.00%	Globale	100.00%
IMVS IDF	Globale	70.00%	Non consolidé	0.00%
IPSA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
KERAUDREN GRAND LARGE <sup>(2)</sup>	Equivalence	49.00%	Equivalence	49.00%
LABORATOIRE DOCTEUR LAB - DOCTEUR GUIGUI & ASSOCIES	Globale	99.99%	Non consolidé	0.00%
LES TILLEULS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
LITTORAL INVESTISSEMENTS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
MATHILDE MEDICAL DEVELOPPEMENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DE KERIO	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DE LA BAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DE LA REGION MANTAISE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DU PARC DE CHOLET	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE DU PAYS DE RANCE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE LYON NORD	Globale	100.00%	Globale	100.00%
POLYCLINIQUE SAINT GEORGES	Globale	98.87%	Globale	98.87%
RILLEUX SANTE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SA LESSARD	Globale	99.16%	Globale	99.16%
SAS CARRES BLANCS	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
SC ENTREVOIES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI CIGOGNE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA FERME D'EMENDREVILLE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA MAISON MEDICALE DE L'OSERAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE LA VIERGE NOIRE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DE L'OSERAIE CLINIQUE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DES 2 CAPS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DES REMPARTS	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI DU VAL D'OR	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI EUROPE DEVELOPPEMENT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI FLEURVILLE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI GAVY	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI LOT 34	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI MAISON DE LA SANTE	Globale	95.50%	Globale	95.50%
SCI MATHILDE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI MATHILDE 2	Globale	97.03%	Globale	97.03%
SCI MSP ARTOIS	Globale	68.17%	Globale	68.17%
SCI MSP COQUELLES	Globale	51.00%	Globale	51.00%
SCI PASTEUR ROYAN	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI POLYCLINIQUE DE LA BAIE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SCI SAINT MARTIN	Globale	100.00%	Globale	52.90%
SELAS DES DOCTEURS BONTE	Globale	99.99%	Non consolidé	0.00%
SELAS SAINTE MARIE	Globale	99.99%	Non consolidé	0.00%
SIPCA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'EUROPE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
UNIREST	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SANTE PSY ALPES	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SANTE PSYCHIATRIE FINISTERE	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVALTO SPORT	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VIVRA	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VS SUB 3	Globale	100.00%	Globale	100.00%
VS SUB 6	Globale	100.00%	Globale	100.00%

Entité	31/12/2022		31/12/2021	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
<b>Espagne, Slovaquie, République Tchèque</b>				
VIVALTO SANTE ESPANA	Globale	96.24%	Non consolidé	0.00%
PRIMERO SALUD S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD, S.A.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
TORREJÓN SALUD, S.A.	Globale	89.47%	Non consolidé	0.00%
CENTENE TECHNOLOGY EUROPE, S.L	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTENE TECHNOLOGY UK LTD	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
INFRAESTRUCTURAS Y SERVICIOS DE ALZIRA S.A	Equivalence	50.00%	Non consolidé	0.00%
ERESCANNER SALUD UTE	Equivalence	14.50%	Non consolidé	0.00%
BR SALUD UTE	Equivalence	45.00%	Non consolidé	0.00%
MARINA SALUD S.A.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD II UTE	Globale	96.00%	Non consolidé	0.00%
TORREVIEJA SALUD UTE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
TORREVIEJA SALUD S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA-QUILPRO UTE	Equivalence	50.00%	Non consolidé	0.00%
UR SALUD UTE	Equivalence	49.00%	Non consolidé	0.00%
ELCHE CREVILLENTE SALUD S.A.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD TECNOLOGIAS S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD PROYECTOS S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
HOSPITAL POVISA, S.A.	Globale	94.90%	Non consolidé	0.00%
TERAPIAS MEDICAS DOMICILIARIAS, SL	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA MANAGEMENT, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA HEALTHCARE, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA DIAGNÓSTICO, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PROYECTOS SANITARIOS FERROLANOS, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
HOSPITAL POLUSA, S.A.	Globale	89.29%	Non consolidé	0.00%
B2B SALUD S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
B2B GESTIÓN INTEGRAL S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA LAB S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
TORREVIEJA DIAGNÓSTICOS, S.L.	Equivalence	49.00%	Non consolidé	0.00%
SERVICIOS DE MANTENIMIENTO PREVENCOR, S.L.U.	Globale	99.76%	Non consolidé	0.00%
WINNING SECURITY, S.L.	Globale	51.00%	Non consolidé	0.00%
HOSPINET, S.L.	Globale	51.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO INMUNOLÓGICO DE LA COMUNIDAD VALENCIANA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLÍNICA SANTO DOMINGO, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
GALO SAÚDE PARCERIAS CASCAIS, S.A.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
RIBERA SALUD INFRAESTRUCTURAS S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO DIAGNOSTIC GROUP, A.S.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO RTG, S.R.O.	Globale	80.00%	Non consolidé	0.00%
DR. MAGNET S.R.O	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
MEDICINA NOVÉ ZÁMKY, SPOL., S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
MR POPRAD, S.R.O	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CT POPRAD, S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
MR ŽILINA, S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO MAGNET, S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO MAGNET CZ, S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO DIAGNOSTIKA A.S. FKA (DISCARE CZ A.S.)	Equivalence	50.00%	Non consolidé	0.00%
PROGRESS MEDICAL A.S.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
OB CARE, S.R.O	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
OB KLINIKA A.S.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRO NUCLEAR A.S.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
VIVAMED S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PREAMED S.R.O.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CT PREŠOV S. R. O	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
MR CENTRUM MĚLNÍK, S.R.O	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
KAPALAI INVESTMENTS, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
POLICLÍNICA ÁGUILAS, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
SJ FORTU 2018, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
BELLEZA Y SALUD VIRGEN DE LA CARIDAD, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLÍNICA NUESTRA SEÑORA DE LOS DOLORES, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLÍNICA VIRGEN DE LOS DOLORES, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
AYUDA Y ASISTENCIA A DOMICILIO CARTAGENA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PRACTISER, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD CARAVACA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
PREFOR SALUD, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLÍNICA LA FLOTA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLÍNICA VEGA MEDIA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LEXDIMUR, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD MURCIA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD MAZARRÓN, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD CAMPOAMOR, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
2016 CARTAGENA ODR, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
IMATEC GABINETES RADIOLÓGICOS, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD LA UNIÓN, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
DIGILAB DENTAL, S.L.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO MAR MENOR, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
UNIDAD MÉDICA HIPERBÁRICA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO SANITARIO DEL NOROESTE, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CENTRO MÉDICO VIRGEN DE LA CARIDAD ALCANTARILLA, S.L.U.	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%

Entité	31/12/2022		31/12/2021	
	Méthode	% Contrôle	Méthode	% Contrôle
<b>Portugal</b>				
VIVSAN PORTUGAL	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
AMIL INTERNATIONAL SARL	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIADAS SGPS SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLINICA MEDICO CIRURGICA DE SANTA TECLA SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIADAS ALGARVE SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIADAS SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIADAS PARCERIAS CASCAIS SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CLISA CLINICA DE DANTA ANTONIO SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIADAS ACE	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
LUSIDAS KNOWLEDGE CENTER	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
<b>Suisse</b>				
CIC COLLOMBEY SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CIC GROUPE SANTE SA	Globale	75.00%	Non consolidé	0.00%
CIC RIVERIA SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
CIC VALAIS SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%
GAMMA MW SA	Globale	100.00%	Non consolidé	0.00%

(1) société fusionnée dans la Polyclinique de la Région Mantaise en date du 01/01/22

(2) Le groupe a décidé de modifier les modalités de consolidation des cliniques brestoises en partenariat avec le Groupe Elsan afin de mieux traduire la réalité de la gestion des deux cliniques. La Clinique Pasteur Lanroze précédemment intégrée proportionnellement à hauteur de 51% est désormais consolidée par intégration globale. La Clinique Keraudren Grand Large précédemment intégrée proportionnellement à hauteur de 49% est désormais

(3) société fusionnée dans Armor Vision en date du 01/01/22

#### 4. COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les comptes consolidés au 31 décembre ne sont pas directement comparables à ceux du 31 décembre 2021 compte tenu des acquisitions intervenues en 2021 et 2022.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 tiennent compte :

- des données financières de SCP Docteur Lab-Docteur Guigui & Associés, de la Selas des Docteurs Bonte, du Groupe CIC Santé, de la Clinique Ker Yonnec, du Centre de Pathologie Origet, de la Selas Sainte Marie, de Vivalto Santé Espana et ses filiales, et Vivsan Portugal et ses filiales à compter de leur date d'acquisition ;
- des données financières des sociétés acquises en 2021 sur une année pleine.

A titre d'information, et pour permettre la comparabilité des comptes 2022 avec ceux de 2021, le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation consolidés sur 12 mois des entités composant le périmètre de consolidation du Groupe au 31 décembre 2021 selon les méthodes d'intégration applicables en 2022 pour les sociétés brestoises :

En millions d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	1108.2	1092.9
Résultat d'exploitation	76.7	79.6

Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation au 31 décembre 2022 sur 12 mois pleins du périmètre au 31 décembre 2022 du Groupe (données pro forma) sont les suivants :

En millions d'euros	31.12.22	Retraitements	31.12.22
Chiffre d'affaires	1214.0	1072.7	2286.7
Résultat d'exploitation	97.2	20.5	117.6

## 5. ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 5.1 Écarts d'acquisition

En millions d'euros	Montant	Prix d'acquisition des titres
<b>Écarts d'acquisition d'ouverture</b>	<b>884.3</b>	
Groupe Lusiadas Saude	248.0	391.7
Selas Sainte Marie	50.7	53.5
Clinique Ker Yonnec	49.2	55.6
Groupe Virgen de la Caridad	37.0	36.5
CIC Groupe Santé	35.4	16.5
SCP Docteur Lab-Docteur Guigui & associés	8.8	10.3
Selas des Docteurs Bonte	6.5	8.8
Centre de Pathologie Origet	3.6	4.7
Rachat de minoritaires SCI Saint Martin	2.0	2.3
Ajustement écart acquisition VS3	3.2	0.5
Ecart évaluation immobilier VS3 et ses filiales	(170.4)	
<b>Écarts d'acquisition au 31.12.2022</b>	<b>1158.3</b>	<b>580.5</b>

Les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de valeur pour lequel la valeur d'utilité a été déterminée en fonction des prévisions de flux de trésorerie figurant dans leur business plan 2023 – 2026 en utilisant les principales hypothèses suivantes :

	31/12/22	
	France	Suisse
Taux actualisation	7.4%	7.3%
Taux de croissance à l'infini	1.6%	1.6%

Ce test n'a pas mis en évidence de besoin de dépréciation.

Pour les besoins du test de dépréciation, les écarts d'acquisitions sont ventilés par région de la manière suivante :

En millions d'euros	31/12/22	31/12/21
Portugal	248.0	-
Ile de France	167.9	102.0
Hauts de France	157.8	259.3
Pays de la Loire	119.8	119.8
Normandie	107.4	101.0
Bretagne	100.2	103.0
Bourgogne-Franche-Comté	76.3	54.9
Nouvelle Aquitaine	68.9	97.7
Espagne	37.0	-
Auvergne-Rhône-Alpes	36.0	36.0
Suisse	35.4	0.0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3.6	10.8
<b>Total</b>	<b>1 158.3</b>	<b>884.3</b>

## 5.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

En millions d'euros	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Concessions, brevets et licences	86.8	(62.9)	23.9	8.4
Autres immobilisations incorporelles	19.3	(5.8)	13.4	0.3
Immobilisations incorporelles en cours	4.0	-	4.0	0.4
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>110.0</b>	<b>(68.7)</b>	<b>41.3</b>	<b>9.2</b>
Terrains	68.7	(1.8)	66.8	40.6
Terrains - Crédit bail	6.1	(4.1)	1.9	2.1
Constructions	921.2	(265.4)	655.7	349.5
Constructions - Crédit bail	199.1	(74.3)	124.8	67.5
Install. & mat. indust.	318.6	(212.5)	106.1	54.2
Inst. mat. indust. - Crédit bail	91.4	(57.2)	34.2	23.7
Autres immob. corporelles	456.7	(323.0)	133.7	69.6
Aut. immos corp. - Crédit bail	5.8	(5.2)	0.6	0.6
Immob. corporelles en cours	50.1	0.0	50.1	38.7
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 117.6</b>	<b>(943.6)</b>	<b>1 174.0</b>	<b>646.6</b>

### ✓ Immobilisations incorporelles

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne*	Variation périmètre	Ecart de conversion	Clôture
Concessions, brevets et licences	46.3	5.4	(0.2)	2.7	32.7	-	86.8
Autres immo. incorporelles	1.2	0.2	-	0.1	17.8	-	19.3
Immo. incorporelles en cours	0.4	0.6	0.0	(0.6)	3.6	-	4.0
<b>Valeur brute</b>	<b>47.9</b>	<b>6.2</b>	<b>(0.2)</b>	<b>2.2</b>	<b>54.1</b>	-	<b>110.0</b>

Impact TFT

6.2

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne	Variation périmètre	Ecart de conversion	Clôture
Concessions, brevets et licences	37.8	5.7	(0.2)	0.0	19.6	-	62.9
Amort. autres immo. incorp.	0.9	0.3	-	(0.0)	4.7	-	5.9
<b>Amortissements</b>	<b>38.7</b>	<b>6.0</b>	<b>(0.2)</b>	<b>0.0</b>	<b>24.3</b>	<b>0.0</b>	<b>68.7</b>

### ✓ Immobilisations corporelles

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne	Variation périmètre	Ecart de conversion	Clôture
Terrains	43.3	1.9	(2.2)	(0.2)	25.9	-	68.7
Terrains - Crédit-bail	5.8	-	-	0.3	-	-	6.1
Constructions	576.2	19.2	(28.5)	(71.9)	426.2	0.0	921.2
Constructions - Crédit-bail	120.8	0.0	(7.0)	85.3	0.0	0.0	199.1
Install. & mat. indust.	244.7	16.8	(2.1)	8.3	50.5	0.4	318.6
Inst. mat. indust. - Crédit-bail	63.9	8.9	(0.1)	(0.8)	19.0	0.6	91.4
Autres immob. corporelles	244.0	15.4	(5.4)	5.3	197.0	0.6	456.8
Aut. immos corp. - Crédit-bail	5.6	0.0	(0.4)	0.3	0.3	0.0	5.8
Immo. corporelles en cours	38.7	29.5	(1.4)	(37.3)	20.3	0.2	50.1
<b>Valeur brute</b>	<b>1343.0</b>	<b>91.7</b>	<b>(47.1)</b>	<b>(10.8)</b>	<b>739.2</b>	<b>1.7</b>	<b>2117.6</b>

Augmentation des immobilisations corporelles hors CB

82.8

Augmentation des immobilisations corporelles - CB

8.9

Impact TFT

82.8

Les variations de périmètre du poste « Constructions » s'expliquent, d'une part par la finalisation des travaux d'expertise immobilière portant sur les acquisitions 2021 menés sur le 2eme semestre 2022 qui a conduit à constater un écart d'évaluation complémentaire de 230.8 M€ par rapport au 31 décembre 2021 soit 170.8 M€ net d'IDP, et d'autre part, par les entrées de périmètre liées aux acquisitions 2022 pour 195 M€ et changement de méthode d'intégration des sociétés brestoises 0.4 M€.

L'écart d'évaluation se décompose ainsi :

En millions d'euros	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Centre MCO de la Côte d'Opale	77.7	3.9	73.8	0.3
Clinique Mathilde	46.3	4.6	41.7	43.3
Clinique Anne d'Arthois Béthune	40.8	2.0	38.8	0.3
Clinique du sport Bordeaux-Mérignac	39.2	2.0	37.3	0.3
Clinique de Dracy	35.6	1.8	33.8	0.3
Polyclinique de l'Europe Saint Nazaire	30.3	3.2	27.1	28.1
Clinique des 2 caps	23.5	1.2	22.3	0.3
Clinique Saint Marie SA (Osny)	23.1	4.7	18.4	19.2
Clinique Pasteur Royan	19.9	2.0	17.9	18.6
Polyclinique de la Baie	14.0	3.1	10.8	11.3
Polyclinique de Mantes-La-Jolie	11.6	1.5	10.1	10.5
Clinique Saint François Nice	10.3	0.4	9.8	0.3
Immobilière Notre Dame	11.6	2.0	9.6	10.0
Polyclinique Lyon Nord	12.0	2.5	9.5	10.0
Polyclinique Saint Georges-de-Didonne	5.7	0.4	5.3	5.5
Clinique de la Baie de Morlaix	5.8	1.1	4.7	4.9
Hôpital Privé Cesson Sévigné	5.8	1.2	4.6	4.8
Clinique du Parc	3.0	0.2	2.9	0.3
Clinique Pasteur Evreux	2.4	0.3	2.0	2.1
Fragim	1.3	0.3	1.0	1.0
Hôpital privé de la Miotte	0.6	0.0	0.5	0.3
Radiologie Melun	0.4	0.0	0.3	0.3
CHP St Grégoire	-	-	-	53.1
Clinique Mégival	-	-	-	5.4
Clinique Saint-Joseph Angoulême	-	-	-	7.6
<b>Total</b>	<b>421.1</b>	<b>38.4</b>	<b>382.6</b>	<b>235.8</b>

En millions d'euros	Ouverture	↗	↘	Mvt interne	Variation périmètre	Ecart de conversion	Clôture
Amort.terrains	2.7	0.2	(0.8)	(0.2)	(0.0)	-	1.8
Amort.terrains - Crédit-bail	3.7	0.3	-	0.2	-	-	4.1
Amort.Constructions	226.7	31.3	(12.8)	(19.6)	39.9	0.0	265.4
Amort.Constructions en Crédit-bail	53.2	4.6	(2.5)	18.9	-	-	74.3
Amort.matériels & équip.	190.5	18.1	(2.0)	1.1	4.7	(0.2)	212.5
Amt inst.& mat.ind. - Cdt bail	40.2	8.4	(0.1)	0.3	8.5	(0.3)	57.2
Amort autres immo corp	174.4	16.5	(5.0)	(0.4)	137.5	0.0	323.0
Amort Aut.immos corp. en Crédit-bail	5.1	0.2	(0.4)	0.2	0.1	-	5.2
<b>Amortissements</b>	<b>696.4</b>	<b>79.5</b>	<b>(23.5)</b>	<b>0.5</b>	<b>190.7</b>	<b>(0.4)</b>	<b>943.6</b>

### 5.3 Immobilisations financières

En millions d'euros	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Dépréc.	Net	Net
Titres non consolidés	23.0	(1.1)	21.9	11.8
Frais d'acquisition de titres en attente d'activation	9.4	-	9.4	-
Créances rattachées	2.5	-	2.5	0.0
Autres titres immobilisés	0.5	-	0.5	0.1
Prêts	8.3	-	8.3	6.2
Dépôts et cautionnements	10.6	-	10.6	3.8
<b>Total</b>	<b>54.4</b>	<b>(1.1)</b>	<b>53.3</b>	<b>22.0</b>

L'augmentation des titres non consolidés s'expliquent principalement par l'acquisition de la SCI des consultations à Brest (3.1 M€) et de 50% de la société RXPM en Suisse (5.6 M€).

### 5.4 Créances clients et autres créances

En millions d'euros	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Prov.	Net	Net
<b>Créances clients &amp; comptes rattachés</b>	<b>394.6</b>	<b>(41.4)</b>	<b>353.2</b>	<b>103.0</b>
Avoirs à recevoir	14.6	-	14.6	10.1
Créances fiscales	20.3	-	20.3	12.4
Comptes courants débiteurs	16.6	(2.2)	14.4	7.3
Autres créances diverses	64.2	(3.5)	60.7	26.1
Impôts différés actifs (cf § 5.5)	26.8	-	26.8	10.6
Comptes de régularisation	42.6	-	42.6	33.6
<b>Autres créances</b>	<b>185.0</b>	<b>(5.6)</b>	<b>179.4</b>	<b>100.1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>579.5</b>	<b>(47.0)</b>	<b>532.6</b>	<b>203.2</b>

L'échéance de ces créances est à 1 an au plus, à l'exception des impôts différés actifs.

Le poste créances clients & comptes rattachés comprend 51.5 M€ de créances associées à la gestion des PPPs espagnols.

### 5.5 Impôts différés

+ = actifs , - = Passifs	31/12/2021	Variation par résultat	Autres variations	31/12/2022
IDA au bilan	10.6			26.8
IDP au bilan	(72.8)			(121.5)
<b>ID net</b>	<b>(62.2)</b>	<b>8.9</b>	<b>(41.3)</b>	<b>(94.7)</b>
Dont IDA sur reports déficitaires	0.0	1.7	7.4	9.1
Dont IDA sur IDR	11.0	0.2	0.2	11.4
Dont IDP sur écart d'évaluation	(60.9)	21.7	(70.2)	(109.4)
Dont IDP sur subventions d'investissement	(2.5)	0.0	0.0	(2.5)
Autres ID nets	(9.8)	(14.8)	21.3	(3.2)

## 5.6 Capitaux propres

Au 31 décembre 2022, le capital social de Vivalto Santé Investissement SA est composé de 257 310 204 actions ordinaires.

## 5.7 Provisions

En milliers d'euros	Ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Clôture
Provision pour pertes de change	-	0.2	-	-	-	-	0.2
Provisions pour risques	13.8	3.4	(5.9)	(1.0)	17.5	0.3	28.1
Prov engagement retraites	42.5	3.5	(2.7)	-	(0.0)	-	43.4
Ecart Acquisition Négatif*	5.4	-	(1.9)	-	46.7	-	50.1
<b>Total</b>	<b>61.7</b>	<b>7.1</b>	<b>(10.4)</b>	<b>(1.0)</b>	<b>64.1</b>	<b>0.3</b>	<b>121.8</b>

dont - impact résultat exploitation

5.9 (6.7) (1.0)

- impact résultat exceptionnel

1.0 (3.7) 0.0

- impact résultat financier

0.2

\* Ecart d'acquisition négatif constaté sur Notre Dame, Royan, Mantas- La- Jolie et Ribera Salud amorti sur une durée de 7 ans

Les provisions pour risques couvrent principalement des enjeux relatifs (i) à des litiges prud'homaux ou vis-à-vis de tiers et (ii) à des contrôles de facturation, fiscaux et sociaux.

## 5.8 Emprunts et dettes financières

En millions d'euros	Note	31/12/2021	↗	↘	Variation de périmètre	Ecart de conversion	31/12/2022
Tranche B		890.0	-	-	-	-	890.0
Intérêts courus		0.5	0.8	(0.5)	-	-	0.8
Crédit renouvelable		49.8	208.5	(73.3)	-	-	185.0
<b>Total Dette Senior</b>	<b>1</b>	<b>940.3</b>	<b>209.3</b>	<b>(73.8)</b>	-	-	<b>1075.8</b>
Crédit-relais		-	130.0	(130.0)	0.0	-	-
Autres emprunts et dettes bancaires		42.5	0.0	(22.3)	102.0	0.2	122.4
Dettes de locations financement		58.4	178.9	(32.9)	11.2	0.1	215.7
Autres dettes financières		11.1	0.8	(18.1)	43.9	0.7	38.4
<b>Endettement financier brut</b>		<b>1052.3</b>	<b>519.0</b>	<b>(277.0)</b>	<b>163.0</b>	<b>1.0</b>	<b>1452.3</b>

Impact TFT

- emprunts hors nouveaux CB

340.1

- Refinancement CBI St Grégoire

170.0

510.1 (277.0)

**Note 1 : Dette Senior**

Ces lignes de financement portent intérêts au taux EURIBOR (avec un taux plancher à 0% l'an) augmenté d'une marge variable en fonction du ratio de levier Endettement Financier Net/EBITDA du groupe formé de Vivalto Santé 3 et de ses filiales (« Leverage ratio ») :

Leverage ratio	Marge Crédit renouvelable (RCF)	Marge de tranche B
Supérieur ou égal à 4.25	3.25%	3.75%
Entre 3.75 et 4.25	3.00%	3.50%
Entre 3.25 et 3.75	2.75%	3.25%
Entre 2.75 et 3.25	2.50%	3.25%
Inférieur à 3.25	2.25%	3.25%

✓ **Analyse des dettes financières par maturité**

	31/12/2022	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes Senior	1075.8	185.8	0.0	890.0
Dettes de locations financement	215.7	20.2	55.5	139.9
Autres Emprunt et dettes bancaires	122.4	53.7	57.2	11.4
Autres dettes financières	38.4	22.0	16.3	0.2
<b>Endettement financier brut</b>	<b>1 452.3</b>	<b>281.8</b>	<b>129.0</b>	<b>1 041.6</b>

**5.9 Dettes fournisseurs et autres dettes**

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	271.9	115.6
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	58.5	24.8
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>330.4</b>	<b>140.4</b>
Impôt différé passif (cf 5.5)	121.5	72.8
Clients créditeurs	224.5	10.0
Personnel & organismes sociaux	128.0	80.3
Dettes fiscales	35.3	19.3
Comptes courants actionnaires Vivalto Santé SA	491.7	118.5
Comptes courants créditeurs	34.2	45.5
Autres dettes diverses	86.3	27.3
Produits constatés d'avance*	16.4	2.6
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>1137.9</b>	<b>376.3</b>

Le poste Clients créditeurs comprend 205.8 M€ de dettes associées à la gestion des PPPs espagnols.

**5.10 Chiffre d'affaires**

<b>En millions d'euros</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Chiffre d'affaires médical	929.7	783.2
Chiffre d'affaires non médical	284.3	229.9
<b>Total</b>	<b>1214.0</b>	<b>1013.1</b>

Le chiffre d'affaires non médical est essentiellement composé de refacturation de loyers aux praticiens, de prestations annexes au chiffre d'affaires médical et de la refacturation de dispositifs médicaux aux patients.

**5.11 Produits d'exploitation**

<b>En millions d'euros</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Subventions d'exploitation	53.6	34.5
Transferts de charges d'exploitation	16.0	11.1
Autres produits de gestion courante	7.7	2.5
<b>Total</b>	<b>77.3</b>	<b>48.1</b>

**5.12 Charges de personnel**

<b>En millions d'euros</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Rémunération du personnel	363.5	295.9
Charges sociales	135.8	116.2
Participation des salariés	6.1	5.6
<b>Total</b>	<b>505.4</b>	<b>417.7</b>
<i>Effectif moyen</i>	<i>25 932</i>	<i>9 699</i>

**5.13 Autres charges d'exploitation**

<b>En millions d'euros</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Sous-traitance (restauration, ligne, bio-nettoyage, ...)	46.4	67.0
Loyers immobiliers	43.6	38.6
Entretien / Maintenance	36.9	31.3
Autres charges	83.1	58.1
<b>Total</b>	<b>210.0</b>	<b>194.9</b>

**5.14 Charges et produits financiers**

<b>En millions d'euros</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Intérêts sur Dette Senior	(38.3)	(23.7)
Coût de mise en place des instruments de couverture	(12.5)	
Intérêts sur dettes de locations financement	(2.3)	(1.1)
Autres charges d'intérêts	(1.4)	(1.1)
Autres produits et charges financières	(8.8)	(3.5)
<b>Total</b>	<b>(63.3)</b>	<b>(29.4)</b>

**5.15 Charges et produits exceptionnels**

<b>En millions d'euros</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Coûts de refinancement et d'augmentation de capital	(1.4)	-
Coûts de réorganisation et de restructuration	(12.7)	(9.5)
Litiges avec des tiers	(4.2)	(0.8)
Résultat de cession des immobilisations	25.1	0.5
Contrôles fiscaux	(1.7)	(4.1)
Variation nette des provisions	2.7	(0.9)
Autres produits et charges	(1.7)	(0.3)
<b>Total</b>	<b>6.2</b>	<b>(15.1)</b>

Le résultat exceptionnel intègre des coûts non récurrents et non directement liés à l'exploitation.

Les coûts de réorganisation et de restructuration comprennent des indemnités de départ et d'autres charges de restructuration notamment relatives à des établissements récemment acquis.

Les autres produits et charges exceptionnels intègrent notamment des coûts liés à des contrôles de facturation par les ARS et des contrôles URSSAF.

**5.16 Impôt sur le résultat**

<b>En millions d'euros</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Impôt sur les bénéfices	(37.1)	(20.1)
Impôt différé	8.9	(0.1)
<b>Total (« + » = produit d'impôt)</b>	<b>(28.3)</b>	<b>(20.1)</b>

✓ Rapprochement entre impôt sur le résultat réel et théorique

En millions d'euros	2022	2021
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>13.6</b>	<b>2.3</b>
(Charges) / Produit d'impôt	(28.3)	(20.1)
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>41.8</b>	<b>22.5</b>
<b>Impôt sur le résultat théorique (25.83%)</b>	<b>(10.8)</b>	<b>(6.4)</b>
Crédit d'impôt	0.4	0.2
Écart de taux	(0.6)	3.0
Différences permanentes	(1.5)	0.3
Imputation déficits fiscaux pré-intégration	1.5	1.2
Déficits fiscaux non activés	(17.2)	(18.5)
Imputation de déficits	0.0	
<b>Charges (-) / Profit (+) d'impôt réel</b>	<b>(28.3)</b>	<b>(20.1)</b>

### 5.17 Résultats par action

Résultats par action (en euro)

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net de l'exercice (en M€)	13.4	2.3
Nombre moyen pondéré d'actions	257 310 204	257 310 204
Nombre moyen pondéré d'actions après exercice des c	257 310 204	257 310 204
Résultat net par actions (en €)	0.05	0.01
Résultat net dilué par actions (en €)	0.05	0.01

## 6. AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 Événements significatifs postérieurs à la clôture

#### • Opérations de financement

Le Groupe a cédé l'immobilier d'Avranches le 28 février 2023 pour 39.5 M€.

En décembre 2022, Le Groupe a signé l'offre de financement pour la réalisation de deux crédit-baux immobiliers sur Mathilde et Osny. Ces financements ont été finalisés le 21 mars 2023 à hauteur respectivement de 62.8 M€ et 48.9M€.

Le groupe a finalisé la cession-bail de 2 actifs immobiliers avec Primonial le 4 avril 2023 respectivement, Rillieux la Pape (39.2 M€) et Boulogne (86.4 M€).

#### • Evolution tarifaire

Les tarifs applicables à compter du 1er mars 2023 ont été publiés le 7 avril 2023. Le nouvel arrêté tarifaire prévoit pour l'essentiel une croissance des tarifs MCO de +5.4% qui se ventile ainsi :

- +2.4% pour financer les mesures 2022 : +1.2% au titre de l'inflation et +1.2% au titre des mesures RH,
- +2.9% pour financer les mesures 2023 : +1.0% au titre de l'inflation, +1.2% au titre des mesures RH et +0.7% au titre du protocole de pluri-annualité,
- +0.1% au titre de la variation des coefficients d'ajustements Ségur / RH et CICE / Pacte de responsabilité,

- Et un coefficient prudentiel maintenu à 0.7%.

## 6.2 Transactions avec les parties liées

Le Groupe ne réalise pas de transactions significatives qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché avec des parties liées.

## 6.3 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe concernent :

- **Dans le cadre de financements :**

- les sûretés données dans le cadre de la mise en place de la Dette Senior (cf § 5.8) qui sont principalement les suivantes :
  - o le nantissement des titres de Vivalto Santé Investissement, CHP ST GREGOIRE, CHP DE L'EUROPE, HOPITAL PRIVE SEVIGNE, Centre Médico Chirurgical Côte d'Opale, Clinique Mathilde, Polyclinique Lyon Nord, Clinique du Sport, CHP Sainte Marie Osny, Polyclinique de la Baie, Clinique Générale, Centre Orthopédique de Dracy Le Fort, Polyclinique de l'Europe, Clinique des 2 Caps, CHP du Montgardé, Clinique Anne d'Artois, Clinique de l'Europe, Clinique Pasteur, Clinique de la Côte d'Emeraude, Rillieux Santé, Immobilière Osny, Europe Santé Gestion, Mathilde Médical Développement, Holding de l'Europe, Immobilière Lyon Nord, Immobilière Saint Joseph, Littoral Investissements, Financière de Dracy le Fort, Dracy Santé Investissement, HPL Services, Groupe Confluent, Hôpital Privé du Confluent;
  - o le nantissement des comptes bancaires de Vivalto Santé Investissement, des prêts intragroupes consentis à ses filiales et des comptes courants de cash-pooling avec ses filiales ;
- les sûretés données dans le cadre des contrats de crédit-bail immobilier portant sur les actifs des sites suivants :
  - o le CHP Saint Grégoire : promesse de cession des créances professionnelles sur les loyers de sous-location à due concurrence du montant de la dette de crédit-bail (170 M€) en cas de défaillance ; la caution personnelle et solidaire de Vivalto Santé Investissement à due concurrence du montant de la dette de crédit-bail (168.4M€);
  - o la Polyclinique de la Baie : promesse de cession des créances professionnelles sur les loyers de sous-locations à due concurrence du montant de la dette de crédit-bail (2.8 M€) en cas de défaillance et nantissement de l'avance preneur consentie (3.1 M€) ;
- le nantissement du fonds de commerce de la Polyclinique Lyon Nord dans le cadre de ses emprunts bancaires (0.9 M€) et la caution solidaire donnée par la société Rillieux Santé.
- le nantissement du fonds de commerce de la Clinique Mathilde dans le cadre de ses emprunts bancaires (0.3 M€)

Par ailleurs, le Groupe possède des instruments financiers utilisés dans des opérations de couverture de taux. Ces instruments ne sont pas valorisés au bilan consolidé du Groupe conformément aux règles et principes comptables français. Ils se détaillent ainsi :

Entité	Instrument	Banque	Notionnel (M€)	Valorisation (M€)	Maturité
SI de la Polyclinique Chirurgicale de l'Artois (SIP)	Swap	LCL	0.09	-	15/09/2023
Gamma 27	Swap	NATIXIS	3.69	0.2	01/07/2025
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	75.00	4.0	31/03/2026
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	75.00	5.0	31/03/2027
Vivalto Santé Investissement	Option	NATIXIS	50.00	2.7	31/03/2026
Vivalto Santé Investissement	Option	BPGO	25.00	1.3	31/03/2026
Vivalto Santé Investissement	Option	BNP	75.00	5.0	31/03/2027
Vivalto Santé Investissement	Option	SOCIETE GENERALE	200.00	12.0	31/03/2025
Foncière Vivalto Santé	Option	SOCIETE GENERALE	-	6.0	01/04/2029
TOTAL			<b>503.8</b>	<b>36.2</b>	

- **Dans le cadre de mouvements de périmètre :**

Acquisitions	Engagements reçus		Engagements donnés
	Garantie Actif et Passif		Complément de prix
	Plafond en M€	Echéance	
Polyclinique Saint Georges	1.2	31/12/2023	
Clinique Pasteur Royan	0.5	31/01/2023	
Clinique du Sport Bordeaux-Mérignac	0.7	26/06/2023	
Groupe Dracy Santé	2	30/06/2023	
Groupe HPL	15	21/07/2028	
Clinique de l'Europe (Amiens)			Maximum de 5.2 M€ à échéance 30/03/2023
Centre de Pathologie Maine Normandie	0.5	28/10/2023	
Clinique Saint François de Nice	1	30/09/2024	
SCP Docteur Lab-Docteur Guigui & associés	0.5	04/02/2025	Maximum de 1 M€ à échéance du 31/12/2023
Selas des Docteurs Bonte	0.5	25/04/2025	
Clinique Ker Yonnec	2.25 (GAP majoritaires) 0.94 (GAP minoritaires)	30/04/2024 31/01/2026 pour réclamations fiscales et sociales	
Selas Saint Marie	2		Maximum de 6 M€ à échéance du 30/06/2023
CIC Groupe Santé	5 MCHF Sauf pour - Déclarations fondamentales - litiges (clinique GENTHOD, bail immobilier CIC Riviera, redressement fiscal ou social sur risques avérés en dataroom) => pas de plafond	prescription légale (Suisse) pour les préjudices fiscaux et sociaux - max 31/12/2028 pour les autres préjudices pas d'échéance pour ceux sans plafond	
Groupe Ribera salud	Déclarations fondamentales 38,4 M€ Garanties commerciales 1€ Autres réclamations 31,2 M€	Déclarations fondamentales: prescriptions espagnoles + 60j inexactitudes business: prescription légales + 60j le reste = 24 mois après le closing	Maximum de 7,5 M€ à échéance du 30/06/2023

- **Dans le cadre des indemnités de départ à la retraite :**

Le montant des écarts actuariels non amortis qui s'élève à 5,5 M€ au 31 décembre 2022 contre 6.1 M€ au 31 décembre 2021.

#### 6.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes de Vivalto Santé Investissement SA au titre de l'audit des comptes annuels des filiales et de la société mère et des comptes consolidés de l'exercice 2022 s'élève à 1.0 M€.

VIVALTO SANTE INVESTISSEMENT

---

COMPTES CONSOLIDES  
Exercice 2022

---

*Certifiés conformes*  
**Emmanuel DE GEUSER**  
Président Directeur Général

DocuSigned by:  
**DE GEUSER Emmanuel**  
25C3196EAAE4439...

**BILAN CONSOLIDE**

En millions d'euros	Note	31/12/2022	31/12/2021
		Net	Net
Immobilisations incorporelles	5.2	1199.6	893.5
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	5.1	1158.3	884.3
Immobilisations corporelles	5.2	1174.0	646.6
Immobilisations financières	5.3	53.3	22.0
Titres mis en équivalence		15.1	0.1
<b>Actif immobilisé</b>		<b>2441.9</b>	<b>1562.2</b>
Stocks		67.2	41.0
Créances clients & comptes rattachés	5.4	353.2	103.0
Autres créances & comptes de régularisation*	5.4	179.4	100.1
Valeurs mobilières de placement		0.9	8.0
Disponibilités		302.1	93.9
<b>Actif circulant</b>		<b>902.8</b>	<b>346.0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3344.7</b>	<b>1908.2</b>

\* Dont impôts différés actifs (voir note 5.5)

En millions d'euros	Note	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	5.6	217.5	217.5
Primes	5.6	0.0	0.0
Réserves consolidées		52.9	54.1
Résultat part du groupe		9.2	(1.5)
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>279.6</b>	<b>270.0</b>
Intérêts minoritaires		22.7	7.5
<b>Capitaux propres</b>		<b>302.2</b>	<b>277.5</b>
<b>Provisions</b>	5.7	<b>121.8</b>	<b>61.7</b>
Emprunts & dettes financières	5.8	1 452.3	1 052.3
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	5.9	330.4	140.4
Autres dettes & comptes de régularisation*	5.3/5.5	1 137.9	376.3
<b>Dettes</b>		<b>2 920.7</b>	<b>1 569.0</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 344.7</b>	<b>1 908.2</b>

\* Dont impôts différés passifs (voir note 5.5)